

MÉTÉOROLOGIE

NUAGEUX
quelques averses
Min.: 55 — Max.: 70
(Maximum hier: 70)

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD
MONTRÉAL

FÊTE DU JOUR

SAINT BERNARD

10¢

Les librairies
F. PILON INC.
Papeterie - Dactylographes
Accessoires de bureau

Ottawa annoncera à la rentrée diverses mesures tendant au bilinguisme chez les fonctionnaires

OTTAWA. — Le gouvernement fédéral va mettre en oeuvre un nouveau programme qui répandra l'usage du français dans la fonction publique sans attendre le rapport de la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme. Un comité ministériel et une élite de fonctionnaires sont à l'étude un certain nombre de mesures concrètes qui seront annoncées au parlement peu après la rentrée du 30 septembre.

La commission Laurendeau se met à l'oeuvre aujourd'hui

OTTAWA. — La Commission royale Laurendeau-Dunton commence à se mettre à l'oeuvre aujourd'hui avec une première rencontre de ses deux présidents conjoints au bureau du président du Conseil privé, M. Maurice Lamontagne.

Cette rencontre a pour but de fixer la date de la première conférence plénière des 10 commissaires chargés de l'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme à travers le pays. La date du 27 août serait envisagée pour cette première séance, tandis que les réunions publiques subséquentes seraient probablement en octobre.

M. André Laurendeau, rédacteur en chef du quotidien montréalais LE DEVOIR et Davidson Dunton, président de l'université Carleton, à Ottawa, doivent également discuter des multiples détails de l'organisation matérielle de la commission.

La composition de la Commission Laurendeau-Dunton a été annoncée le 22 juillet dernier à la Chambre des communes, par le premier ministre Pearson. Outre les deux présidents, elle comprend trois commissaires canadiens-français: le R. P. Clément Cormier, c.s.c., recteur de l'université St-Joseph de Moncton, M. Jean Marchand, président de la Confédération des syndicats nationaux et M. Jean-Louis Gagnon, journaliste de Montréal; ainsi que trois Anglo-Canadiens: M. Frank Scott, professeur à la faculté de droit de McGill, Mme Gertrude Laing, avocate de Toronto; et enfin deux Neo-Canadiens: M. J. B. Rudnyckij de l'université de Winnipeg, et M. Paul Wyczynski, de l'université d'Ottawa.

La commission doit faire enquête pour déterminer les mesures à prendre pour "que la confédération canadienne se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples qui l'ont fondée, compte tenu de l'apport des autres groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada".

Le but du gouvernement est de permettre aux Canadiens français de parler et d'écrire leur langue dans tous les bureaux du gouvernement et de permettre aux fonctionnaires de langue française d'utiliser le français ou l'anglais à discrétion dans leur besogne quotidienne.

Tel n'est pas le cas présentement, comme l'a rapporté la commission royale Glassco dans son étude sur l'organisation fédérale.

Egalité

Le président du Conseil privé, M. Lamontagne, président du comité ministériel sur le bilinguisme, a déclaré à la Chambre des Communes le 25 juin, qu'il fallait aux fonctionnaires canadiens-français oublier leur langue maternelle lorsqu'ils se rendent au travail le matin.

"Nous voulons établir aussitôt que possible une véritable égalité entre les deux langues, non seulement dans les communications écrites et orales avec le public mais à l'intérieur des ministères tout aussi bien," dit le ministre.

Il reste à élaborer un bon nombre de détails techniques mais les grandes lignes du programme bilingue ressortent des discours officiels et des interviews enregistrés jusqu'ici. Les principaux points de ce programme seront les suivants:

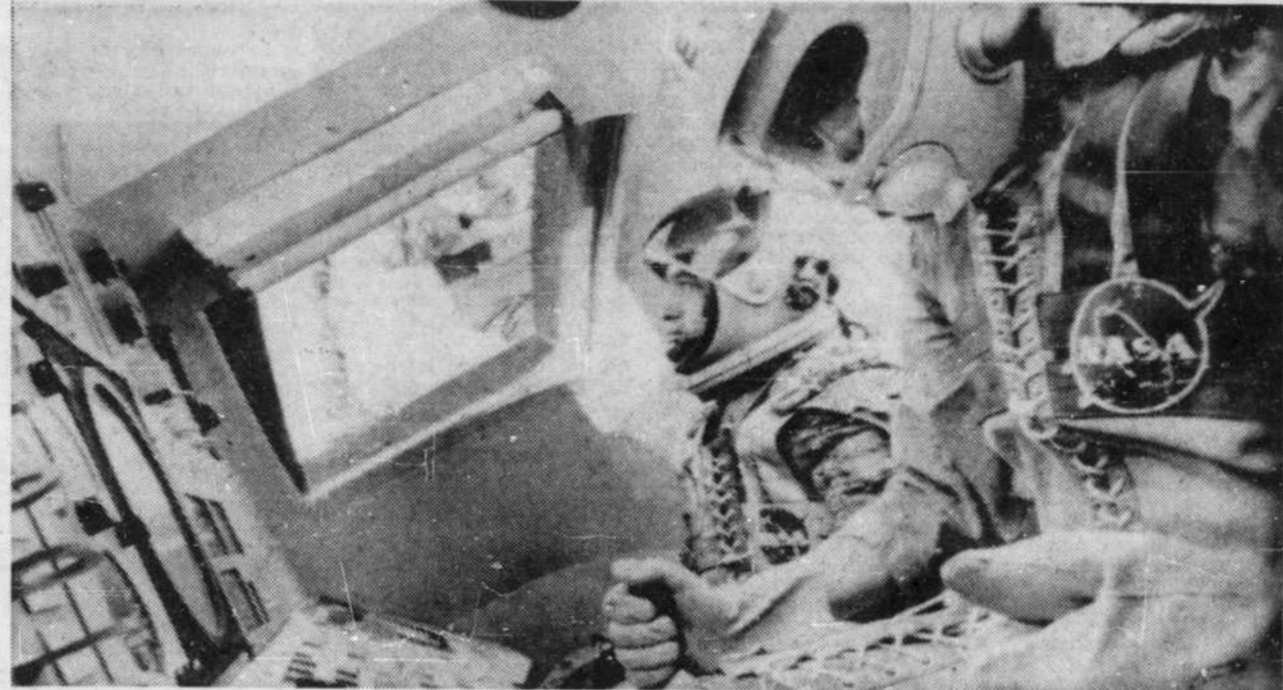
1 — Boni à certains fonctionnaires clés qui sont bilingues et occupent des positions de ce genre.

2 — Etablissement d'un Institut bilingue d'administration publique où les nouveaux fonctionnaires des échelons supérieurs possédant une instruction universitaire seraient envoyés pour y subir de courtes études dans les langues, les deux principales cultures canadiennes et l'histoire du Canada.

3 — Nouvelles méthodes de recrutement des fonctionnaires et examens spéciaux pour les postulants de langue française afin d'encourager un plus grand nombre d'entre eux à entrer au service du gouvernement. On affirme que les présents examens de la Commission du service civil sont surchargés de questions sur la culture anglo-américaine qui se font sentir sur les points des diplômés des collèges à culture française.

Le gouvernement se propose aussi d'accroître le nombre de cours spéciaux de conversation française et anglaise pour les fonctionnaires supérieurs.

Voir page 2: Ottawa



La photo de cette maquette du projet Apollon montre la position couchée des trois astronautes au moment de la mise à feu de l'engin. Ce vaisseau de l'espace est destiné à la conquête de la lune par les Américains, avant 1970. La phase des travaux préliminaires d'étude est terminée et la construction de vaisseaux d'essai débute.

(Photo UPI)

Le coût de la conquête de la lune atteindrait \$40 milliards

CAP CANAVERAL. — Le lancement du vaisseau de l'espace Apollon, dans lequel trois astronautes prendront place, en direction de la lune, avant 1970, se révélera l'entreprise la plus coûteuse. Le coût dépassera \$20,000,000,000 et certains soutiennent qu'il atteindra \$40,000,000,000. L'Administration de l'aéronautique et de l'espace annonçait la semaine dernière la signature du plus important contrat que cet organisme gouvernemental américain a encore négocié.

North American Aviation Incorporated recevra \$934,000,000 pour le travail initial de développement et de production de deux aspects principaux du projet de vaisseau de l'espace Apollon. La nacelle de commande abritera les trois astronautes dans leur voyage à la lune et au retour. Les éléments de propulsion et les éléments auxiliaires seront également étudiés par North American.

Le gouvernement américain a chargé Grumman Aircraft Engineering Corporation de préparer les plans de la troisième section de l'Apollon, l'appareil d'excursion sur la lune, dans lequel deux des astronautes prendront place, tandis que la fusée principale décrira des orbites autour de la lune. Le contrat qu'obtient Grumman s'élève à \$387,900,000. Les deux contrats devront être exécutés avant le milieu de 1965.

Le projet Apollon est si complexe que plus de 20,000 entreprises et quelque 300,000 personnes y contribueront. Les salaires et traitements atteignent au total environ \$2,000,000,000 par année. North American estime que la moitié de la valeur de son contrat sera versée à des sous-contractants et fournisseurs.

Des centaines d'autres entreprises produisent les pièces de la fusée géante Saturn V. En deux minutes, elle consomme

2,100 tonnes de carburant; plus de \$1,300,000,000 sont consacrés cette année au développement de la fusée Saturne.

Chaque lancement de cette fusée coûtera \$100,000,000. Des terrains d'essai seront établis au cours de 1964 dans les Etats du Mississippi, de l'Alabama, de la Louisiane et au Cap Canaveral, ainsi qu'en d'autres endroits, au coût de \$800,000,000.

Les rampes de lancement de Saturne, au Cap Canaveral, coûteront près de \$1,000,000,000; déjà 5,000 ouvriers de la construction s'y occupent et près de 4,000 autres s'y emploieront l'an prochain.

Les progrès de la technique depuis Magellan coûtent de plus en plus cher, a commenté M. Walter C. Williams, directeur associé du Centre du vol dans l'espace. Les astronautes ont besoin d'une fusée de forte dimension et de grande puissance et d'une capsule qui les protégera du froid, de la chaleur et leur servira d'habitat dont les conditions favorisent la survie.

North American travaille depuis 1961, en vertu d'un contrat temporaire, à déterminer quel genre de vaisseau de l'espace, se révèle le plus approprié. Cette phase préliminaire se terminait la semaine dernière. Il faudra maintenant construire 11 vaisseaux de l'espace en état de vol, 15 dispositifs de rentrée dans l'espace et dix modèles d'étude du vaisseau de l'espace, ainsi que dix appareils qui seront montés par des astronautes au cours d'essais préliminaires, aux divers stades de développement.

Sept dispositifs de rentrée dans l'espace et quatre vaisseaux de l'espace Apollon seront lancés de White Sands, au Nouveau-Mexique où l'on mettra à l'épreuve le mécanisme de retour d'urgence au sol, ainsi qu'au Cap Canaveral. Les autres modèles seront soumis à diverses techniques d'essai.

E.-U.: le déficit de la balance des paiements tend à briser son record; aucune autre faveur pour le Canada

Un simple communiqué, publié hier par le ministère américain du commerce, est venu consacrer l'inutilité des efforts d'Ottawa en vue d'obtenir de Washington que les Etats-Unis étendent à tous les investissements américains au Canada, l'exemption à la taxe projetée par le président Kennedy, et qui frapperait d'un impôt pouvant aller jusqu'à 15% les capitaux investis dans notre pays par nos voisins du Sud.

Cette nouvelle, publiée par le Commerce Department, annonce que le déficit de la balance des paiements de Washington a "considérablement dépassé le milliard de dollars au cours du deuxième trimestre de cette année".

Le déficit est tel que les responsables américains craignent qu'il ne dépasse, pour l'ensemble de l'année, le record de \$3,900,000,000, établi en 1960.

La dépêche précise que les postes qui affectent le plus ce déséquilibre inquiétant entre les entrées et les sorties de capitaux aux Etats-Unis, sont: l'accroissement des prêts bancaires, l'augmentation de l'aide américaine à l'étranger, et, ce qui ne peut manquer d'être inquiétant pour l'économie canadienne, "l'augmentation des montants de nouvelles valeurs étrangères lancées sur le marché américain".

Le ministère du commerce a fait cette révélation, teintée d'inquiétude, au moment précis où un comité spécial du Congrès était saisi, hier, du projet Kennedy en matière de taxation des placements américains à l'étranger.

On sait que notre pays a tenté d'obtenir des conditions particulières de Washington dont la mesure vise 22 pays industrialisés. M. Gordon, lors d'un voyage à Washington, avait obtenu que ladite taxe ne s'applique pas aux émissions d'obligations en cours.

Alerté par des économistes et des hommes d'affaires canadiens, M. Gordon avait, par la suite, tenté d'obtenir que cette exemption soit étendue à tous les investissements américains, y compris ceux qui se font sous forme d'actions.

On se souvient que le président des bourses montréalaises, M. Eric Kierans, devenu ministre du revenu à Québec, avait fait parvenir au ministre des finances un document détaillé, par lequel il prétendait, chiffres à l'appui, que l'économie canadienne ne peut se passer des investissements américains, sous forme d'obligations ou de participations.

C'est à la suite de cette intervention du ci-devant président de la Bourse, que M. Gordon s'est à nouveau rendu, vainement cette fois, dans la capitale américaine. De plus, voici quelques jours, un porte-parole du trésor américain, laissait clairement entendre que Washington n'entendait pas accorder d'autres exemptions à notre pays.

Aux Etats-Unis même, des économistes, des courtiers, et autres spécialistes, avaient critiqué le projet Kennedy. L'un d'entre eux avait été jusqu'à affirmer qu'en définitive, tout investissement américain au

Canada finirait par profiter aux Etats-Unis puisqu'il permettrait aux Canadiens en leur procurant des devises, de payer leurs fournisseurs américains qui, dans bien des cas, sont leurs seules sources d'approvisionnement.

Rien n'a encore transpiré, jusqu'ici, des travaux du comité spécial du Congrès chargé de l'examen du projet de loi Kennedy. Du côté canadien, on ne voit plus très bien ce qu'Ottawa pourrait invoquer pour amener Washington à réétudier son intention qui semble, à tous les observateurs, plus arrêtée que jamais.

ONU: huit pays où les femmes ne peuvent voter ou être élues

NATIONS UNIES. — Il existe huit pays où les femmes n'ont pas le droit de vote ou celui d'être élues aux fonctions publiques, et deux autres où ces privilèges ne leur sont accordés que partiellement.

C'est ce qui ressort du relevé annuel des droits politiques de la femme, que le secrétaire général U Thant a rédigé pour l'Assemblée générale des Nations Unies, en vertu d'une résolution passée en 1948.

Deux des huit pays, l'Arabie saoudite et le Yémen refusent les droits électoraux aussi bien aux hommes qu'aux femmes. Les six qui les refusent aux femmes seulement sont l'Afghanistan, l'Irak, la Jordanie, le Koweït, la Libye et le Liechtenstein.

Au Nigeria, l'interdiction aux femmes de voter ou d'être élues à une fonction publique, s'applique dans la partie nord du pays seulement; et en Suisse, les deux privilèges leur sont refusés dans les élections cantonales, sauf dans les cantons de Genève, Neuchâtel et Vaud.

U Thant donne une liste de 104 pays "où les femmes peuvent voter dans toutes les élections et peuvent être élues aux fonctions publiques au même titre que les hommes". Le Canada est inclus dans cette liste.

Pearson promet: la ville de l'uranium va renaître

ELLIOT LAKE, (Ontario). — C'est par la promesse que son gouvernement ne laisse pas mourir cette ville de l'uranium, mais lui donnera un regain de vie, que le premier ministre, M. Pearson, a entrepris hier une visite de trois jours de sa circonscription d'Algoma-Est, qu'il consacrera à ce qu'on appelle communément, selon une expression anglaise, "un rafistolage de choses politiques". Il a affirmé que cette "île champignon" moderne, dépeuplée depuis que la demande mondiale pour l'uranium est en baisse, peut envisager l'avenir avec espoir sous un gouvernement libéral, ajoutant qu'elle a besoin d'une certaine mesure d'aide du gouvernement provincial. Je n'ajouterai rien de plus", dit-il avec un sourire.



UN DÉPUTÉ PROPOSE:

Nouveau vote sur les armes nucléaires aux Communes

STE-PÉRETUE. — Le député conservateur de Nicolet-Yamaska, M. Clément Vincent, est d'avis que les députés libéraux québécois devraient proposer des la rentrée parlementaire, fin de septembre, un vote libre aux Communes sur la décision du gouvernement d'entreposer des armes nucléaires au Canada.

Dans une lettre datée du 17 août, M. Vincent conteste l'interprétation donnée par le premier ministre Pearson au vote pris aux Communes le 21 mai dernier sur la motion de censure Douglas, quand celui-ci dit que la Chambre a alors donné son approbation à la politique nucléaire adoptée par le gouvernement.

Pour témoigner de l'inexactitude, selon lui, de l'interprétation du premier ministre, M. Vincent évoque le discours du député libéral de Saint-Maurice-Lafiche, M. Jean Chrétien, prononcé le lendemain du vote rejetant la motion Douglas.

M. Chrétien avait alors déclaré avoir voté avec le gouvernement contre le rejet des armes nucléaires, malgré ses promesses électorales, parce qu'il était d'avis que le scrutin était prématuré et qu'il fallait attendre l'occasion d'un débat plus complet pour pouvoir se prononcer.

M. Vincent dit que les députés libéraux québécois devraient, pour respecter leurs prises de positions de la campagne électorale sur cette question des armes nucléaires, réclamer eux-mêmes un vote libre aux Communes sur cette question.

"A mon avis, écrit M. Vincent, ce vote serait par une très forte majorité contre la décision du gouvernement d'entreposer sur le sol canadien de ces armes sous contrôle américain, même si le Canada doit être consulté en principe avant de s'en servir éventuellement."

Pour sa part M. Vincent réitére son opposition à la politique nucléaire du gouvernement fédéral, et croit que le Canada pourrait plutôt jouer "un rôle très important entre l'Est et l'Ouest pour promouvoir le désarmement."

Le vice-président de la compagnie, M. A. H. Burke, a demandé la démission de M. Gordon.

Le premier ministre voyage en compagnie de Mme Pearson, de quatre secrétaires et d'une douzaine de journalistes. Son itinéraire d'aujourd'hui comprend une visite à Chapeau, dans la partie la plus septentrionale de son comté, puis le départ pour l'île Manitoulin.

A Sudbury, une fillette de 10 ans, Christine Wolksi, présentée à Mme Pearson un costume national de la Pologne au nom du club canadien-polonais local, qui représente l'un des quelque 35 groupes ethniques dans cette ville du nickel.

Ainsi, l'université de Hué a fermé ses portes, hier, alors que près de la moitié des 2,000 étudiants poursuivaient la grève de cours et refusaient de se présenter aux examens pour exprimer leur désapprobation de l'attitude du gouvernement envers les bouddhistes. On sait que, samedi

Le premier ministre a précisé que les projets mis de l'avant par son gouvernement de constituer des stocks d'uranium pour la valeur de \$20,000,000 d'ici juillet 1964, donneront un peu de répit à Elliot Lake. Il a ajouté qu'on trouvera sans doute de nouvelles façons d'utiliser commercialement l'uranium d'ici 1970 et que le programme d'approvisionnement "durera plus d'un an au gouvernement pour trouver des travaux qui apporteront des revenus à nos citoyens d'Elliot Lake entre 1964 et 1970."

"Nous trouverons un moyen de conserver un niveau élevé d'emploi à Elliot Lake, de façon que la ville puisse continuer de vivre au terme du programme d'approvisionnement", a-t-il déclaré.

Il a donné le ton à sa visite en mettant immédiatement le doigt sur ses problèmes majeurs, avant aux convives d'un déjeuner à Sudbury que son gouvernement reconnaît qu'il a commis plusieurs erreurs durant les cinq premiers mois au pouvoir. Il a précisé que ces erreurs furent le résultat d'une tentative de "trop faire trop vite", et il a demandé à ses auditeurs de ne pas laisser ces faiblesses obscurcir les réalisations du gouvernement.

A Elliot Lake, les projets de visite de M. Pearson se sont heurtés à une controverse locale.

On avait songé à une fête de trois jours, de nature non partisane, en l'honneur du premier ministre, mais certains fonctionnaires municipaux ont soutenu que l'association libérale locale tentait de convertir la manifestation politique, et le tout a été contremandé.

M. Pearson a souligné qu'il s'abstiendra de faire campagne au cours de l'élection provinciale prochaine, selon la tradition établie par ses prédécesseurs.

Il a déclaré, cependant, que les députés libéraux au fédéral appuyeront naturellement les candidats libéraux provinciaux.

M. Pearson fut plus tard l'invité d'honneur à une réception en plein air à Elliot Lake, au cours de laquelle on fit brûler un bouillien de 1,000 livres.

Une autre situation épineuse attendra M. Pearson lors de sa visite à l'île Manitoulin, à la fin de la semaine.

Le principal manufacturier de la ville d'Española est la compagnie Kalamazoo Vegetable Parchment, fabricante de parchemins spéciaux. Au cours de la réunion annuelle de cette compagnie, récemment, on fit savoir que les projets d'expansion ne pourraient être mis à exécution en raison des nouvelles taxes imposées par le ministre des finances.

Le vice-président de la compagnie, M. A. H. Burke, a demandé la démission de M. Gordon.

Le premier ministre voyage en compagnie de Mme Pearson, de quatre secrétaires et d'une douzaine de journalistes. Son itinéraire d'aujourd'hui comprend une visite à Chapeau, dans la partie la plus septentrionale de son comté, puis le départ pour l'île Manitoulin.

A Sudbury, une fillette de 10 ans, Christine Wolksi, présentée à Mme Pearson un costume national de la Pologne au nom du club canadien-polonais local, qui représente l'un des quelque 35 groupes ethniques dans cette ville du nickel.

Ainsi, l'université de Hué a fermé ses portes, hier, alors que près de la moitié des 2,000 étudiants poursuivaient la grève de cours et refusaient de se présenter aux examens pour exprimer leur désapprobation de l'attitude du gouvernement envers les bouddhistes. On sait que, samedi

dernier, 40 professeurs de l'université ont remis leur démission. L'université de Hué est catholique: son recteur a été démis de ses fonctions par le ministre de l'Éducation pour avoir refusé d'interdire à ses étudiants de participer aux manifestations populaires en faveur des bouddhistes. Cette situation traduit d'ailleurs l'attitude d'une grande partie des intellectuels et étudiants catholiques vietnamiens.

Il y a parmi eux une aile "libérale" dont l'influence grandit; d'autre part, une par-

Voir page 2: Les intellectuels

Mgr Lussier: les revendications des séparatistes sont sérieuses

Par Guy RONDEAU
(Service français de la P. C.)

VANCOUVER. — Mgr Irénée Lussier, recteur de l'université de Montréal, a exprimé l'opinion hier que le mouvement séparatiste québécois n'est pas une revendication de groupe, mais que ses revendications demeurent quand même quelque chose de sérieux.

Le prêtre, qui est aussi président de l'Association canadienne des éducateurs de langue française, a fait cette réponse à un journaliste de langue anglaise, qui lui demandait son opinion sur la question.

Il a accordé une conférence de presse à la veille du 16e congrès de l'ACELF, un groupe qui représente les éducateurs de langue française de tout le pays.

Les assises s'ouvrent aujourd'hui dans la métropole de la Côte du Pacifique.

Mgr Lussier s'est dit d'avis que la majorité de la population du Québec n'est pas favorable à la sécession de leur province du reste du pays.

Il reste quand même certain, a-t-il dit, que les revendications des tenants du séparatisme ne peuvent être prises à la légère. Au moment de la signature du pacte confédératif, a-t-il souligné, les deux principaux groupes ethniques du pays se trouvaient sur un pied d'égalité, mais pour le Québec, aujourd'hui, cette égalité n'existe plus. Le Canada français n'est pas reconnu comme il le devrait.

Mgr Lussier a dit qu'il deviendrait lui-même séparatiste s'il devait revoir souvent une expérience qu'il a déjà eue sur un avion de la compagnie Air-Canada.

Il expliqua que l'hôtesse de l'appareil, chargée de fournir au microphone les renseignements d'usage, déclara à la fin de son boniment en anglais qu'elle se ferait un plaisir de répondre en français à ceux qui n'auraient pas compris ce qu'elle venait de dire.

M. Trefflé Boulanger, ex-président de l'ACELF, adjoint pédagogique au président de la Commission scolaire catholique de Montréal, a dit que le séparatisme a pour raison profonde une attitude qui semble assez générale dans le Canada vis-à-vis le fait français.

Il raconta lui aussi une expérience vécue sur un appareil d'Air-Canada récemment. L'hôtesse, a-t-il dit, souhaita en langue allemande la bienvenue à un groupe d'immigrants allemands, qui se trouvaient à bord.

On ne peut que se réjouir d'un tel geste, a-t-il dit, mais comment se fait-il qu'il n'y ait pas eu un seul mot en français alors que moi, par exemple, Canadien français, est de la 10e génération des Boulanger au Canada.

Les assises réunissent quelque 600 éducateurs venant de tous les coins du pays.

Elles ont pour thème: les moyens audio-visuels dans l'enseignement.



"Je patinerai à roulettes" jusqu'à Washington, au nom des droits civils" clame ce manifestant noir doublé d'un sportif. Il a quitté Chicago hier.



Le ministre du commerce a fait cette révélation, teintée d'inquiétude, au moment précis où un comité spécial du Congrès était saisi, hier, du projet Kennedy en matière de taxation des placements américains à l'étranger.

Kennedy recevra les manifestants de la "marche"

WASHINGTON. — Le président Kennedy a accepté de recevoir le 28 août une délégation des dirigeants de la "marche sur Washington" qui se déroulera ce jour-là dans la capitale américaine, déclaré un porte-parole de la Maison Blanche.

Comme on lui demandait si cela signifiait que le président ne prendrait pas la parole devant les manifestants anti-ségrégationnistes, le porte-parole a répondu: "Je pense que cette éventualité a toujours été écartée".

Cette "marche sur Washington" est destinée à appuyer les propositions du président sur les droits civiques. Les organisateurs pensent que 250,000 personnes — parmi lesquelles de nombreux acteurs noirs et blancs — y participeront.

L'Association professionnelle des Boulangers du Québec aura son congrès

Les 14, 15 et 16 septembre à Sherbrooke

M. Roméo Beaupré, président général de l'Association professionnelle des boulangers du Québec, annonce la tenue de leur congrès annuel les 14, 15, 16 septembre 1963, à l'hôtel New Sherbrooke, Sherbrooke, P.Q.

Etudier ensemble les diverses méthodes s'offrent à nos boulangers, hommes d'affaires, afin de parer aux douloureuses périodes qui s'infiltreront involontairement dans toutes industries à certaines périodes de son existence, voilà le but général du congrès.

Les ventes de la General Motors

Sont fort considérables

Les ventes de voitures et de camions par les concessionnaires General Motors se poursuivent à un rythme plus élevé que durant l'année record de 1962. En juillet, le total des ventes de voitures de tourisme GM du type nord-américain a atteint le chiffre de 17,421, soit une augmentation de 10 p.c. par rapport au total de juillet 1962.

Au cours de l'année de production du modèle 1963, qui a pris fin le 31 juillet, l'usine d'Oshawa de la compagnie a établi un nouveau record absolu de production avec 250,177 voitures de tourisme, comparativement à 210,951 construites en 1962, année du record de production précédent.

La compagnie estime que la forte demande de voitures en dépit de stocks actuellement réduits, indique que les modèles 1963 se liquident bien avant la présentation des nouvelles séries 1964.

Les ventes totales de voitures et de camions par les concessionnaires GM au cours du mois dernier ont atteint le chiffre de 21,224 unités, à comparer à 20,251 unités au cours du mois correspondant de l'année précédente. Les ventes de véhicules commerciaux de type nord-américain ont atteint le total de 3,505 unités, soit une augmentation de 6 p.c. par rapport aux ventes de juillet de l'année précédente.

ASSURANCE AUTOMOBILE
Nous représentons 21 compagnies
Etudiants Universitaires Professeurs
Demandez nos prix
L.-M. DESILETS ASSURANCES
Jour et soir : 389-5054
Case 503, Le Devoir

LA COMMISSION SCOLAIRE ST-MICHEL DES SAINTS

desire embaucher deux professeurs possédant leurs brevets
Un pour la septième année
Un pour le cours secondaire

RAOUL PLANTE, secrétaire-trésorier
Téléphone 833-6977

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITE DE MONTREAL

Cours du soir
CULTURE ET CIVILISATION

- Le roman européen et américain de 1914 à 1960
- Ecrivains d'hier et d'aujourd'hui
- Création littéraire
- Aspects de la civilisation médiévale
- Civilisation grecque
- Géographie humaine : l'U.R.S.S.
- Philosophie : la pensée et l'action
- Théologie : Initiation biblique
- Français parlé
- Français écrit
- Droit : culture juridique

Dépliants sur demande à :
Extension de l'Enseignement
Université de Montréal
Case Postale 6128
Montréal, Québec.



On a dit quand nous avons présenté le Gin Seagram... à cause de sa teinte ambrée qui le distingue des autres gins. On disait : les gins sont incolores par tradition. On ignorait que les gins incolores ne sont pas assez vieillis pour avoir du "teint". Le Gin Seagram est vieilli dans des fûts de chêne jusqu'au point le plus sec. Et c'est Dame Nature qui ajoute ce soupçon de teinte ambrée. A présent, on ne rit plus! Dégustez un Gin Seagram.

Le Gin Seagram
DANS UN MARTINI-MASTER
TOUTES LES AUTRES GINS PÂLISSÉS À LA COMPARAISON
Jus. E. Seagram & Sons Ltd., Waterlool, Ont.

Les intellectuels...

(suite de la première page)

tie de la hiérarchie catholique craint que l'Eglise elle-même soit compromise aux yeux des bouddhistes et de l'opinion internationale si elle ne se dissocié pas clairement du gouvernement dans la présente crise et, de façon plus générale, dans la politique du régime Diem. Il ne manque pas de catholiques pour déplorer que la famille Diem, entièrement catholique, ait largement "noyauté" le gouvernement et les postes supérieurs avec le résultat que les catholiques occupent dans les rouages administratifs une place disproportionnée à leur nombre dans le pays.

Ainsi, l'archevêque de Saigon a-t-il, dimanche, lu et fait largement diffuser, hier, une lettre pastorale dans laquelle il presse les catholiques de manifester une authentique fraternité chrétienne, de la compréhension et de la douceur envers leurs "frères" bouddhistes. On croit savoir que l'archevêque de Hué, Ngo Dinh Thuc, frère du président, ne partage pas l'attitude de l'archevêque de Saigon.

Commission d'enquête

Pendant ce temps, des groupes de moines bouddhistes font sans cesse la navette entre Saigon et Hô, distants d'environ 400 milles, afin de coordonner leurs plans d'action et leurs initiatives. Pour les bouddhistes du Vietnam-Sud, en effet, rien n'est résolu malgré les paroles léniçantes du gouvernement et la formation d'une commission d'enquête. Ils comptent beaucoup sur le "réveil" de la masse des habitants qui traditionnellement sont bouddhistes plus du bout des lèvres que réellement. Mais depuis le début de la crise, l'on constate une vigueur nouvelle du sentiment religieux.

Les chefs bouddhistes comptent aussi beaucoup sur le soutien de "l'internationale bouddhiste" et sur l'opinion publique mondiale.

La commission gouvernementale d'enquête a quitté Saigon hier afin de commencer en province son étude sur "le terrain" pour vérifier le bien-fondé des griefs des bouddhistes. Le président de la commission a manifesté un très prudent optimisme quant aux résultats des travaux.

Westeel Products Ltd fait plus d'affaires

\$12,391,000 durant le 1er semestre

Au cours du semestre terminé le 30 juin 1963, la société Westeel Products Limited a réalisé un chiffre d'affaires de \$12,391,000 contre \$10,931,000 durant l'année précédente.

Après des dépenses d'exploitation de \$12,294,000, une provision de \$255,000 pour dépréciation et de \$68,000 pour les intérêts sur billets, les pertes se sont élevées à \$226,000 avant une provision de \$90,000 pour impôt.

Au 30 juin 1963, le fonds de roulement a marqué une baisse de \$635,000 depuis le 31 décembre 1962, comparativement à une hausse de \$261,000 au 30 juin 1962.

Le déficit de la société Westeel Products Limited a atteint \$136,000 au cours du semestre clos le 30 juin 1963, comparativement à \$53,000 au cours du semestre correspondant de l'année précédente.

PROFESSEUR ADJOINT DE FRANÇAIS

Traitement allant jusqu'à \$8,760 par année
Collège Militaire Royal du Canada
Kingston (Ontario)

Pour de plus amples renseignements et des formules de demande, prière d'écrire DES MAINTENANT à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, et demander la circulaire d'information 69-860.

CHASSE À L'ORIGINAL

dans le Parc des Laurentides
du 16 SEPTEMBRE au 31 OCTOBRE

Le Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche annonce une autre saison de chasse à l'original pour les domiciliés du Québec.

Les personnes que cette chasse intéresse devront demander la formule d'inscription d'ici le 31 août courant à l'adresse suivante :

Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Service des Parcs, Division de la Chasse à l'Original, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Ontario: vers une lutte sur le gaz naturel?

TORONTO — Le leader du parti libéral ontarien, M. John Wintermeyer, s'est dit prêt hier à faire de l'enquête sur la Northern Ontario Natural Gas (NONG) le principal cheval de bataille de la campagne électorale qui débute.

Au cours d'une interview, le chef de l'opposition a dit qu'il doutait que le gouvernement de M. Roberts fasse tout en son possible pour ne pas rendre public avant le 25 septembre date du prochain scrutin, le rapport de l'enquête sur le scandale du gaz.

"Je crois qu'il incombe au procureur général de révéler au public si l'enquête est ou non terminée. C'est là l'issue véritable."

Le procureur général, M. Cass, a dit pour sa part que le rapport était entre les mains des avocats de son département et que ceux-ci ne lui avaient pas encore fait de recommandation au sujet de la publication du fameux document.

L'enquête originale dans l'affaire du gaz naturel a été entreprise en 1958 à la suite d'accusations formulées par le leader du NPD, M. Donald MacDonald, qui avait soutenu que des membres influents du parti conservateur ainsi que des dirigeants municipaux avaient réalisé des profits exorbitants sur les actions de NONG.

Par la suite, le ministre des mines, M. Philip Kelly et deux autres membres du cabinet ont démissionné parce qu'ils possédaient des titres de la société.

L'enquête a été rouvert en septembre dernier par suite de découvertes faites par la Gendarmerie royale en Colombie-Britannique.

Canadian Industrial Gas Ltd. et ses activités au pays

Fin des travaux au puits Westlock

Canadian Industrial Gas Ltd. vient d'annoncer que sa filiale, Canadian Industrial Gas Transmission Ltd., a terminé la construction de l'embranchement du pipeline se rendant jusqu'au dépôt de gaz de Westlock. De plus, le gaz produit à partir de ce puits pour la première fois a été vendu, le 1er juillet dernier, sur les marchés que possède Canadian Industrial Gas Ltd., dans la région d'Edmonton.

Le 19 septembre 1962, Canadian Industrial Gas Transmission a obtenu l'autorisation du ministère des mines de l'Alberta de rallonger son pipeline de 36 milles afin de raccorder le dépôt de Westlock aux débouchés industriels existant dans la région d'Edmonton. La construction de ce tronçon de pipeline a été achevée le 29 juin dernier.

De tels travaux permettent maintenant à Canadian Industrial Gas Ltd., de satisfaire jusqu'à concurrence de près d'un demi-million de pieds cubes de gaz naturel aux besoins des industries installées dans la région d'Edmonton.

Haïti: l'affrontement des gouvernementaux et des rebelles persiste

SAINT-DOMINGUE — Selon un journal dominicain, l'aviation gouvernementale haïtienne aurait attaqué la population civile dans les régions montagneuses où se sont retranchés les rebelles décidés à renverser le régime de François Duvalier à Port-au-Prince.

Un témoin oculaire, réfugié en République dominicaine, aurait raconté au journaliste dans quelles conditions il fut son village occupé par quelque 500 rebelles. Le village a préféré fuir que l'être victime des bombardements et mitraillages de l'aviation haïtienne.

Pendant ce temps, dans la capitale haïtienne, de constants renforts s'entassent à bord des avions. Les conclusions dans la région du Mont-Organisé où se déroulent des combats dont il est difficile de connaître les détails. Les autorités haïtiennes sont extrêmement discrètes sur le déroulement des événements.

alors qu'à Saint-Domingue, les porte-parole des rebelles ne sont guère avertis de nouvelles optimistes.

Les nouvelles sont néanmoins sujettes à caution, tant l'enthousiasme est grand chez les partisans du général Cantave qui détent une propension à l'optimisme qui n'a d'égal que leur haine de Papa Doc.

Ottawa...

(suite de la première page)

Plusieurs de ces cours volontaires, furent inaugurés l'hiver dernier et les résultats ont dépassé toute espérance.

Cependant la Commission royale sur le biculturalisme s'apprete à commencer ses séances la semaine prochaine. Les dix membres se réuniront privément ici pour approuver les décisions administratives et dresser leur programme.

Influence du Québec

La commission doit tenir ses premières audiences publiques ici en octobre et visiter ensuite les dix provinces.

Une forte pression a été exercée sur le gouvernement par les députés libéraux du Québec, pour l'amener à un plus vaste exercice du bilinguisme immédiatement, afin de couper les ailes au mouvement séparatiste.

Le gouvernement s'apprete à faire un niveau fédéral-prouvincial afin d'améliorer les relations franco-anglaises.

Le premier ministre Pearson a annoncé que son gouvernement projetait de créer un organisme permanent dont la tâche serait de traiter des relations avec les provinces, de tenir des conférences fédérales-provinciales à divers niveaux et de conclure une nouvelle entente au sujet du partage des impôts avec les provinces.

Les trois questions seront probablement soulevées à la conférence fédérale-provinciale provisoirement fixée à novembre.

M. Nicholson expose sa politique

Le ministère fédéral des forêts doit devenir un partenaire de l'industrie forestière privée

CHATHAM, N.-B. — Le ministre des forêts du Canada, M. Nicholson, a déclaré, hier soir, que son ministère devrait être un partenaire de l'industrie forestière privée, tout en travaillant à l'administration provinciale des forêts.

"Nous n'approuvons plus, a-t-il dit, l'idée débilatante que notre ministère n'est rien d'autre qu'un moyen de remettre de l'argent aux provinces. Nous estimons que nous avons un rôle beaucoup plus important à jouer sur le plan intellectuel. Nous croyons que nous devons travailler de concert avec ce secteur de notre économie que représente l'exploitation forestière privée, en plus de fournir une aide financière aux administrateurs forestiers des provinces en vertu des accords forestiers fédéraux-provinciaux."

M. Nicholson, qui est originaire de Newcastle, N.-B., par-

lait à l'ouverture de la foire agricole et industrielle de la Miramichi.

Il a exprimé l'avis qu'une association de l'Etat avec l'entreprise privée peut créer un climat économique et social favorable qui permettra aux localités forestières de se développer et de faire face aux nouveaux défis grâce à leur agilité et à leurs connaissances propres.

Il a cependant souligné que son ministère n'estime plus qu'il fournit toute l'aide qu'il devrait dans les domaines vitaux où l'industrie en a besoin. Il a déclaré que la récente nomination d'agents de liaison industrielle dans toutes les provinces est la première manifestation du désir du gouvernement de répondre aux besoins de l'exploitation forestière du pays.

360 est. rue Rachel
Montréal
VI. 9-4107

INCROYABLE OCCASION
D'accroître votre revenu
● PROFESSEURS
● PUBLICITAIRES
● JOURNALISTES
● INTELLECTUELS
Voyez M. A. Dion
807 boulevard St. Laurent ou
Téléphonez le matin entre 10 h.
et 12 h. DU. 1-5721

HAUFFAGE - PLOMBERIE

Évitez les ennuis de la route... prenez le train

Canadian National

ÉLECTEURS et ÉLECTRICES
DU DISTRICT ÉLECTORAL DE
MONTREAL — NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

LA LOI EXIGE L'IDENTIFICATION DE L'ÉLECTEUR

Vous avez reçu un certificat semblable à celui que nous publions
LUI SEUL VOUS IDENTIFIE
conservez-le avec soin pour le présenter au poll le jour du vote

FEUILLE A.—A laisser au domicile de l'électeur.
SHEET A.—To be left at the elector's domicile.
LOI ÉLECTORALE DE QUÉBEC — QUÉBEC ELECTION ACT

SECTION DE VOTE NO
POLLING-SUBDIVISION NO.

DISTRICT ÉLECTORAL
ELECTORAL DISTRICT

CERTIFICAT SPÉCIAL D'INSCRIPTION
SPECIAL CERTIFICATE OF ENTRY

Prénoms Christian name

Nom Name

Adresse-Address

Profession-Occupation

Le demande d'inscrire votre nom sur la liste électorale a été accordé.
The application to enter your name on the electoral list has been granted.

CONSERVEZ CE CERTIFICAT — Vous en aurez besoin pour vous identifier au bureau de voteation.
KEEP THIS CERTIFICATE — It will be needed for identification purposes at the poll.

CE THIS Jour-Day

Ministère de révision
Bureau de révision

Examinateur ou
Examiner

Publié par le Président général des élections

RICHARD BIZIER: un rapport est attendu à l'ambassade de France

OTTAWA. — L'ambassade de France à Ottawa a demandé au gouverneur des îles Saint-Pierre-et-Miquelon un rapport sur les allées et venues présumées de Richard Bizier dans ces îles françaises situées au large du littoral de Terre-Neuve. Bizier est l'un des 18 présumés terroristes du Front de libération québécois.

M. Paul Blanc, premier secrétaire à l'ambassade, a précisé hier que la demande d'un rapport complet a été adressée au gouverneur des îles françaises.

Samedi, "Le Devoir" de Montréal annonçait que Bizier, âgé de 18 ans et envoyé à son procès pour activités terroristes à Montréal aurait obtenu refuge politique à St-Pierre.

Les îles Saint-Pierre et Miquelon sont les seules possessions françaises en



Amérique du Nord. M. Blanc a ajouté qu'il attend le rap-

port du gouverneur des îles cette semaine et que toute communication au sujet de Bizier sera faite par l'ambassade à Ottawa.

Il a souligné que les îles en question relèvent de la juridiction du ministère des territoires d'outre-mer plutôt que du ministère des affaires étrangères qui régit les ambassades.

Il ne peut dire quelle attitude adopterait le ministère des territoires d'outre-mer devant une demande d'asile politique émanant d'un membre du FLQ. De toutes façons, le gouverneur répondra à cette question dans son rapport.

Le C.T.C. renouvelle son appui à l'Union des artistes

M. William Dodge, vice-président du Congrès du travail du Canada, a demandé hier au Conseil d'administration de la Place des arts de reprendre les négociations avec l'Union des artistes de Montréal, un de ses syndicats affiliés. M. Dodge a fait cette demande dans un télégramme adressé au maire Jean Drapeau, ainsi qu'à MM. Lapointe et Maurice Germain, directeurs de la Corporation Sir-Georges-Etienne-Cartier.

M. Dodge a demandé que la Corporation Sir-Georges-Etienne-

Cartier reconnaisse l'Union des Artistes de Montréal comme seul représentant des artistes à la Place des arts dans toute production, à l'exception de certains spectacles de variétés, des musiciens et des machinistes.

L'Union des artistes, pour le télégramme, est le seul organisme responsable désireux de protéger les intérêts des artistes canadiens, et ce sans aucune intention préjudiciable aux intérêts des artistes étrangers.

Le Congrès du travail du Canada, poursuit le télégramme, est prêt à conclure des "ententes réciproques et généreuses" avec les organismes intéressés, par la voie de négociations directes, après que la Place des arts aura reconnu la juridiction de l'Union des artistes. Le télégramme estime que la reconnaissance de l'Union des artistes par la Place des Arts et la conclusion d'une entente réciproque ouvriront de nouvelles perspectives de travail pour tous les artistes canadiens.

Le télégramme conclut en réaffirmant l'appui du Congrès du travail du Canada à la position prise par l'Union des Artistes de Montréal et ce sans réserve.

Des Acadiennes de Louisiane visitent Québec

QUEBEC (DNC) — Le secrétaire provincial a accueilli hier, dans la salle de l'Assemblée législative un groupe de soixante jeunes Acadiennes venant de la Louisiane. Le groupe dirigé par le sénateur Donley J. Leblanc, de la Louisiane, doit se rendre à Montréal aujourd'hui.

M. Bona Arsenault, lui-même d'origine acadienne, a expliqué aux jeunes Louisianaises comment les Acadiens après la dispersion se sont établis en divers endroits de l'Amérique, notamment dans les provinces maritimes, dans le Québec et en Louisiane.

Les jeunes Acadiennes, toutes vêtues du costume d'Évangéline, ont reçu en souvenir de M. Arsenault un livre qu'il a lui-même écrit sur l'origine des familles acadiennes. Le secrétaire de la province se propose de publier bientôt un autre volume où il retracera la généalogie de toutes les familles acadiennes. M. Arsenault a entrepris ce travail de bénédictin depuis plusieurs années. Il s'est documenté au cours de voyages en France, en Louisiane et dans les divers centres acadiens de l'Amérique.



Provost: le NPD convient de plus en plus à la FTQ

"Le NPD convient de plus en plus à la Fédération des travailleurs du Québec et il ne saurait plus être question de nous en retirer après les multiples témoignages de compréhension du fait français que nous avons recueillis à Regina".

Voilà ce qu'a déclaré le président Roger Provost, de la FTQ, au sujet du deuxième congrès annuel du Nouveau parti démocratique fédéral, où il a été l'un des chefs de file de la délégation québécoise.

M. Provost a expliqué que sur la question de la Confédération et du biculturalisme, le congrès du NPD a sensiblement adopté les mêmes positions fondamentales que la centrale syndicale. Le parti reprend ainsi l'avant-garde dans la reconnaissance de la nation canadienne-française.

"Sur la question de la Constitution, de poursuivre le président, l'entreprise était beaucoup plus hasardeuse, car tout amendement, comme l'on sait, doit être adopté par les deux tiers des députés. Et pourtant, là encore, nous avons réussi à faire modifier la loi fondamentale du NPD de manière à garantir parfaitement l'autonomie des partis provinciaux".

M. Provost a expliqué que si les partis provinciaux restent soumis à la constitution fédérale, celle-ci ne leur impose plus aucune obligation ni restriction incompatibles avec leur autonomie. C'est ainsi, dit-il, qu'il n'y a plus question des programmes provinciaux, de la discipline des membres, et la décision finale en matière de candidatures aux élections fédérales relève désormais d'un conseil bi-national composé d'un nombre égal de néo-démocrates de langue française et de langue anglaise.

Le leader de la FTQ a souligné que les autres membres de la délégation du Québec lui ont paru aussi satisfaits que lui-même des résultats du congrès fédéral. C'est sûrement là, dit-il, un parti où les Canadiens français peuvent se faire entendre et où il leur est possible, à force d'explications et d'éducation, de faire prévaloir leur point de vue.

"Dans ces circonstances, a conclu le président Provost, je suis personnellement convaincu qu'à son congrès de novembre prochain, la FTQ décidera de continuer à appuyer le NPD, qui vient de se révéler une magnifique tribune où faire valoir les droits de la nation canadienne-française et du peuple du Québec".

RIN: le raisonnement de Pearson sur la Confédération est à l'opposé du bon sens

"M. Pearson pourrait-il dire pourquoi un Québec indépendant, donc maître de sa destinée, serait plus "englobé" dans une mer anglophone" qu'il ne l'est aujourd'hui, alors que la Confédération prive de tous les pouvoirs les plus importants sur son territoire?" Telle est la question que se pose le R.I.N., dans un communiqué remis hier à la presse.

"Au contraire, ajoute le R.I.N., la Confédération écrase le Québec sous la masse anglo-saxonne tandis que l'indépendance le placera sur un pied d'égalité avec tous les autres pays du monde. Il est donc clair que le raisonnement de M. Pearson est à l'opposé du bon sens".

"En outre, poursuit le communiqué, alors que l'idée de l'indépendance prend racine de plus en plus profondément au Québec, le gouvernement fédéral s'affaiblit et ses représentants vont même jusqu'à se contredire entre eux. En effet, le lendemain même du jour où le ministre de l'immigration, M. Favreau, déclarait à Vancouver que "l'indépendantisme québécois est à la baisse", M. Pearson affirmait que l'indépendance du Québec serait sa perte dans une mer anglophone".

Le R.I.N. juge peu sérieuses de telles déclarations et se demande pourquoi M. Pearson, s'il est sincère, redoute tellement l'indépendance du Québec lorsqu'il affirme son désir d'égalité entre le Canada français et le Canada anglais. "C'est exactement ce que l'indépendance veut dire", note le communiqué.

D'autre part, le R.I.N. trouve "très loufoque" d'entendre l'influence américaine dénoncée par un politicien qui a vu son parti porté au pouvoir en avril dernier avec l'aide de capitaux américains et qui vient d'accepter des armes nucléaires des États-Unis, malgré la volonté du peuple québécois et d'une bonne partie de la population canadienne-anglaise.

"L'ennemi du Canada français, affirme le R.I.N., n'est pas à Washington mais à Ottawa. Nous tenons à affirmer nos sentiments amicaux et fraternels envers le peuple américain qui, il y a presque deux siècles, s'est libéré du joug colonialiste et a conquis cette indépendance à laquelle aspire aujourd'hui la nation québécoise".

Selon le R.I.N., M. Pearson, par ses déclarations, vient ainsi de répondre à ceux de nos économistes qui disent que le Québec privé des capitaux étrangers advenant l'indépendance puisqu'il déclare lui-même que nous serions envahis par le capital américain.

"Au lieu de chercher à arrêter le cours de l'histoire et à enrayer les aspirations légitimes de tout un peuple, les dirigeants du Canada anglais devraient préparer dès maintenant les négociations qui permettront à leur pays et au Québec indépendant de vivre en harmonie, dans un climat d'égalité et de respect mutuel", conclut le communiqué.

LES PRÊTS DE LA S.G.F. ET LES CANADIENS ANGLAIS

"Le Temps", organe de l'UN, s'en prend à une déclaration de M. Gérard Filion

QUÉBEC, (DNC) — Dans un éditorial de sa dernière livraison, l'hebdomadaire "Le Temps", organe officiel de l'Union nationale, reproche à M. Gérard Filion, directeur général de la Société générale de financement, d'avoir précisé que l'argent dont dispose cet organisme était au service aussi bien des entreprises anglo-saxonnes que des entreprises canadiennes-françaises.

"Si vous avez cru, comme nous, écrit un éditorialiste anonyme, que la Société générale de financement avait été fondée pour développer l'économie canadienne - française au Québec, eh bien, vous vous êtes trompés".

"La moitié des entreprises aidées par la SGF seront la propriété des gens de langue anglaise".

"Il ne fallait pas nécessairement que tout l'argent soit investi dans des entreprises purement et complètement contrôlées par nos concitoyens, bien que nous ayons compris au moment de sa fondation, comme la majorité de nos concitoyens, semble-t-il, que l'argent souscrit à l'organisme dirigé par l'ex-président du DEVOIR serait essentiellement orienté

vers des entreprises à direction canadienne-française".

"Vous voyez comme on s'égarait facilement. Nous avions trop facilement confondu SGF avec politique de grandeur, Filion avec nationalisme et nous avions sauté aux conclusions un peu trop vite".

"M. Filion vient de nous ramener sur la terre ferme. Autant de prêts aux entreprises anglaises qu'aux nôtres. C'est de la justice distributive: une entreprise anglaise pour une entreprise française. Pas de jaloux. Car, qui ne sait qu'il y a dans cette "belle province", 50 pour cent de Canadiens français et 50 pour cent de Canadiens anglais. C'est la proportion établie par M. le directeur de la Société générale de financement. Moitié moitié, un cheval un latin".

"Et, M. Filion de préciser que la SGF a rejeté au moins 62 demandes et en a accordé trois. On aimerait bien savoir si, dans les soixante-deux demandes refusées, il y avait moitié d'Anglais et moitié de Français. Mais nous avons comme un pressentiment que ceux à qui M. Filion a dit "NO", il y avait surtout des "gens de par chez nous", conclut l'article du "TEMPS".

NDLR — Dans l'interview qu'il

accordait, voici 10 jours, au quotidien montréalais "The Star", M. Filion se bornait à déclarer que la SGF n'écarterait pas sans examen les demandes de prêts des entreprises canadiennes-anglaises du Québec. Il n'a pas annoncé que la Société avait effectivement consenti des prêts à des compagnies de langue anglaise. Le directeur général de la SGF n'a jamais déclaré qu'il fallait partager équitablement l'assistance financière entre Canadiens français et Canadiens anglais.



Le pique-nique annuel des parcs aura lieu à Ste-Hélène mercredi

C'est le mercredi 21 août 1963, que les jeunes des parcs de Montréal se réuniront à l'île Ste-Hélène pour leur pique-nique annuel.

Plus de 15,000 enfants sont attendus sur l'île pour cet événement. Quatre-vingt-quatre autobus ont été misés pour le transport de Montréal à l'île. Le programme qui s'étend de 8h30 le matin jusqu'à 7 heures le soir comprend: des tournois inter-districts, des danses de folklore, des grands jeux, des courses et la remise des prix, dont le tirage de 32 bicyclettes offertes par "La Presse".

C'est vers 11h30 que les enfants se réuniront en un lieu commun pour le dîner en plein air, accompagnés par les invités d'honneur dont Son Eminence le cardinal Paul-Émile Léger.

Cet événement, le plus apprécié des enfants, traduit une joie générale qui peut se lire sur tous les visages; c'est que le pique-nique annuel que prend fin la saison récréative des parcs de Montréal.

À St-Jean, fin de la grève de construction

SAINT-JEAN. — Une convention collective de deux ans a été conclue entre 206 ouvriers de la construction et deux entrepreneurs de la région. Le nouveau contrat de travail accorde une augmentation de salaire de 12 cents l'heure et réduit de 44 à 42 heures la semaine de travail. Les employeurs déduiront également les redevances syndicales à la source.

On prévoit que plusieurs autres entrepreneurs suivront l'exemple de ces deux compagnies et conclueront rapidement une entente avec leurs

Nomination au ministère de l'industrie

QUEBEC (DNC) — M. Gérard-D. Lévesque, ministre de l'industrie et du commerce, annonce la nomination de M. Jean-Eudes Martin au poste de conseiller technique au bureau d'expansion industrielle.

M. Martin a fait ses études secondaires à Ste-Anne-de-la-Pocatière, obtenant son B.A. en 1951. Il s'est ensuite inscrit à la faculté des sciences sociales, où il obtint sa maîtrise en sciences politiques et administratives en 1955.

Responsable de la distribution et de l'utilisation des films de l'Office National du Film jusqu'en 1960, M. Martin a, par la suite, fait du journalisme, puis a été responsable de l'information au Conseil des Producteurs de Pâtes et Papiers du Québec.

Mme K.-Casgrain représente le Québec à l'ACELF

QUEBEC (DNC) — Madame Claire Kirkland-Casgrain, ministre d'Etat, représente le gouvernement du Québec, au seizième congrès de l'Association canadienne des éducateurs de langue française qui se tient à Vancouver, jusqu'au 22 août.

Madame Kirkland-Casgrain remplace le ministre de la jeunesse, retenu à Québec par la session spéciale qui s'ouvrira le mercredi 21. Cette session, où l'on légifèrera sur l'aide aux municipalités, fait suite à la conférence fédérale-provinciale à laquelle M. Gérin-Lajoie a participé, aux côtés du premier ministre, M. Lesage, et du ministre des affaires municipales, M. Laporte.

Chomedey fera construire quatre écoles pour 2,000 étudiants de plus en '64

CHOMEDEY. — Les quatre commissions scolaires de Chomedey prévoient pour l'année scolaire 1963-64 une augmentation de près de 2,000 du nombre d'étudiants, ce qui nécessitera la construction d'au moins quatre nouvelles écoles, dont un high school anglo-protestant de 40 classes.

Selon les statistiques établies par les quatre commissions, le nombre des étudiants à Chomedey passera de 9,052 à 10,972.

Dans le quartier de l'Abord-à-Plouffe, qui compte onze écoles et 176 professeurs, le nombre des étudiants passera de 3,396 à 4,182.

On prévoit donc la construction d'une école de 24 classes au secondaire et d'une autre de 15 classes au primaire. De plus, le nombre des classes dans les écoles existantes sera porté de 122 à 136 pour l'année 1963-64.

Dans le quartier Renaud, le nombre des étudiants passera de 475 à 540, selon le président de la commission, M. Guy Fortin.

Les chiros à Rimouski

QUEBEC. — La Commission royale de la province sur les chiros tiendra une audience publique à Rimouski le 21 août. La commission entendra les chiros dans une séance et les médecins au cours d'une seconde séance. Le but de l'enquête est de déterminer si la chiropractie doit être légalisée dans la province.

Hausse du coût des télégrammes

Les télécommunications du Canadien National et du Canadien Pacifique ont annoncé hier une majoration du tarif des dépêches télégraphiques entre le Canada et les États-Unis.

L'approbation de cette augmentation par la Commission des transports coïncide avec celle d'une augmentation semblable que la Western Union vient d'obtenir de la Commission fédérale des Communications aux États-Unis. Les nouveaux tarifs, mis en vigueur

le 20 août 1963, à partir de minuit une minute, augmenteront le prix des télégrammes entre les deux pays d'environ 10 pour cent. L'augmentation du prix d'une dépêche de dix mots sera d'environ dix à vingt cents.

Les frais des mandats-poste entre les États-Unis et le Canada restent inchangés.

La dernière augmentation des tarifs des télégrammes entre les États-Unis et le Canada datait de septembre 1960.

Le ministre Gérin-Lajoie et le bill 60

À ne pas confondre: le bien commun et le bien religieux

De notre envoyé spécial, Réal PELLETIER

VAL D'OR. — "On ne doit pas confondre le bien commun et le bien religieux", a déclaré hier le ministre de la jeunesse, au terme de sa tournée de deux

jours en Abitibi. Devant quel- que 150 personnes qui l'ont écouté religieusement, M. Paul Gérin-Lajoie a établi ce qui lui paraît être les places respecti-

ves de l'Etat et de l'Eglise dans la société, et plus particulièrement dans l'éducation.

"L'Etat, a-t-il expliqué, a la responsabilité du bien commun. Lorsqu'on parle de "politiser" l'enseignement, il ne faut pas prendre le mot "politiser" dans son sens mesquin. La politique, ce n'est pas le marchandage, les manœuvres électorales; la politique, c'est la politique qui est une grande chose en ce qu'elle permet d'assurer la bonne marche du bien commun".

A côté du bien commun existe le bien religieux "qui s'applique aux mêmes personnes" mais qui "ne doit pas se confondre" au bien commun, a précisé le ministre.

Revenant au projet de ministère de l'Éducation tel qu'envisagé dans le bill 60, M. Gérin-Lajoie a dit que "les institutions civiles doivent respecter le ministère de l'Église dans l'édu-

cation". Le rôle de l'Église, a-t-il insisté, n'est pas de limiter l'enseignement, mais de contribuer à l'enseignement de la religion.

Le ministre de la Jeunesse n'a pas moins insisté par la suite sur la nécessité de "s'accorder un pouvoir consultatif au Conseil supérieur de l'Éducation, l'aspect proprement confessionnel au système d'enseignement étant garanti par la présence des comités catholique et protestant qui ont pouvoir de "décider" en matière d'enseignement religieux et de "suggérer" sur le plan de la formation chrétienne et morale.

A ce moment-là, le ministre a insisté sur la nécessité de placer le bill 60 dans son véritable contexte. La province de Québec, a-t-il dit, jouit depuis cent ans d'un régime confessionnel auquel elle tient "comme à la prunelle de ses yeux".

Les enseignants de Sherbrooke redoutent un monopole d'Etat dans le domaine de l'éducation

SHERBROOKE. — La Fédération des instituteurs catholiques de l'archidiocèse de Sherbrooke a affirmé, lundi, que le projet de loi du gouvernement québécois visant à la création d'un ministère de l'éducation aurait pour résultat d'établir un monopole de l'Etat sur l'éducation.

Dans une déclaration qui résume les conclusions découlant d'une journée d'étude, la Fédération, qui groupe 500 membres, est d'avis que le projet de loi en question orienterait l'éducation de telle façon "que c'est le ministre qui déciderait de tout".

Le bill, présenté à la dernière session de la législature, mais reporté à la prochaine session, vise à soumettre toutes les écoles à l'autorité d'un ministère dirigé par un ministre du cabinet.

A l'heure actuelle, les écoles de la province sont administrées par les deux comités du Conseil de l'Instruction publique, l'un catholique et l'autre protestant. Le Conseil est une organisation non gouvernementale, dont les 66 membres sont nommés à vie. Le bill de l'éducation prévoit que ce Conseil devra être transformé en organisme consultatif de 16 membres, représentant les parents, les instituteurs et les autorités ecclésiastiques.

Les instituteurs de Sherbrooke affirment, à ce propos, que le rôle qu'envisage le bill pour les parents, les instituteurs et le clergé dans les cadres du Conseil "est beaucoup plus apparent que réel".

Ils déclarent que "si on veut un système véritablement démocratique, il faut tenir compte de la volonté légitime des parents, garantie par l'Eglise".

Les secours fournis par la Croix-Rouge

Le rapport du Service de secours aux sinistrés de la Croix-Rouge pour le mois de juillet indique que 450 personnes ont été secourues par la Société et ses "équipes volantes", formées par des volontaires, au coût total de \$4,535. Des opérations de secours ont été mises sur pieds après 46 incendies, un incendie causé par la foudre, deux explosions et pour la recherche d'un enfant perdu à Macamic.



On a chargé hier dans le port de Montréal à bord du cargo danois "Athene" 279 têtes de bétail du Canada achetées par le gouvernement russe. L'expédition consiste en 115 boeufs pur-sang et 155 vaches heifers. C'est la seconde opération de ce genre en un mois à destination de la Russie.

EDITORIAL

Plaidoyers par le statu quo

Qu'advient-il de l'éducation dans vingt ans si une autre génération élit un gouvernement... socialiste ou communiste??

On a formulé à Amos cette objection au bill 60, en fin de semaine, devant M. Paul Gérin-Lajoie. Je crois qu'elle hante plusieurs esprits. Ils se demandent ce que ferait un gouvernement radical des pouvoirs que ce bill donne au ministre de l'éducation.

On oublie deux faits primordiaux. D'abord, l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement socialiste, a fortiori d'un gouvernement communiste, suppose une évolution vertigineuse de l'opinion. Mais surtout : on aurait bien tort de croire qu'un mouvement se laisserait alors arrêter par les garanties formulées dans les lois vingt ans auparavant. Un gouvernement radical ferait voter des lois radicales, et l'opinion le soutiendrait puisqu'elle viendrait de l'élire.

Il n'existe pas de paratonnerre contre les tempêtes politiques. On doit seulement tenter d'empêcher qu'elles se produisent. On le peut, en particulier, en réalisant à temps les réformes nécessaires. Empêcher qu'elles n'aient lieu, forcer un gouvernement libéral à agir comme s'il était conservateur, cela peut être une façon d'appeler la tempête. C'est pourquoi l'opposition systématique au bill 60, si elle réussissait, risquerait d'avoir, à longue portée, le résultat inverse de celui qui est recherché.

Je me demande si les trois groupes fort importants qui viennent de prendre position sur le bill 60 ont suffisamment pesé ce point de vue.

Que proposent en effet au gouvernement la Fédération des collèges classiques, la Corporation des institutions et la Fédération des commissions scolaires? A peu près le statu quo.

Elles disent qu'elles acceptent le fait d'un ministère de l'éducation. Elles ramèneraient donc sous une autorité unique l'actuel ministère de la jeunesse et le département de l'instruction publique. Mais sous l'autorité de qui??

Les trois groupements demandent qu'on introduise, à l'intérieur du futur ministère de l'éducation, deux organismes qu'ils regardent comme essentiels: un bureau catholique et un bureau protestant.

Ces bureaux, ayant à leur tête les sous-ministres associés, dépendent, cependant, selon le cas, du Comité catholique et du Comité protestant.

On ne dit pas quelle sera exactement la fonction des deux bureaux. Mais on n'en voit pas le sens, s'ils n'exercent pas l'autorité dans les deux secteurs confessionnels. Or ils "dépendent", le mot est fort, des comités confessionnels — comme aujourd'hui le DIP dépend du comité catholique et du comité protestant. Quant au secteur non-confessionnel — on l'abandonne au Conseil supérieur de l'éducation, qui "devrait avoir une autorité semblable sur la direction des écoles qui ne sont ni catholiques ni protestantes.

On se demande ce qui pèsterait du rapport Parent après une opération de cette sorte. Il n'y a plus de ministre efficace. Le Conseil supérieur de l'éducation cesse d'être consultatif, et on lui abandonne un domaine qui n'existe pas encore (sauf si l'on pense à l'enseignement technique). Enfin, le Conseil de l'instruction publique ressuscité avec ses deux comités tout puissants dont l'autorité s'étendrait sans doute sur l'enseignement secondaire.

Je ne vois pas que le gouvernement Lesage puisse lui-même procéder à un pareil sabotage du bill 60, qu'il a proposé, et du premier rapport Parent, dont il a assumé l'essentiel. On a brusquement l'impression d'être reporté trois ans en arrière, comme si un rajustement administratif anodin suffisait à résoudre les problèmes de structure de l'éducation québécoise.

Avons-nous mal compris les propositions formulées par les trois organismes qui viennent d'écrire à M. Jean Lesage? D'autres documents en limitent-ils la portée? C'est ce qu'on voudra sans doute nous faire savoir.

Mais nous sommes estomaqués par le caractère conformiste de l'attitude qu'ils viennent de définir. Sauf erreur, il y a là le recul par rapport à des positions antérieures.

Si les trois organismes ont raison, on ne demande vraiment pourquoi le gouvernement a pris la peine de créer la commission Parent, et pourquoi on lui a permis d'aller enquêter à l'étranger: car nous voyons vraiment emprisonnés dans un système dont l'essentiel fut conçu il y a près d'un siècle. On nomme "ministère de l'éducation" une structure dirigée du dehors, et où le surintendant actuel est remplacé par deux surintendants appelés "sous-ministres associés". Les mots changent, mais l'essentiel de la réalité demeure.

Le gouvernement Lesage y reconnaît-il son "ministère véritable"?

André LAURENDEAU

Tous un peu sourds... un peu muets

Le Pape visitait dimanche des moines de rite byzantin dans un monastère situé à Grotta Ferrata, à une dizaine de milles de Rome. Il a voulu profiter de cette rencontre pour lancer un nouvel appel à l'unité des Eglises chrétiennes.

Ce n'est pas la première fois que Paul VI évoque ce thème très actuel. C'est peut-être la première fois, cependant, qu'il en parle dans des termes qui font revivre aussi directement le langage humble et accueillant de Jean XXIII.

Le "mea culpa" des catholiques

Jean XXIII avait étonné le monde, au lendemain de l'annonce du Concile, en déclarant que les torts n'avaient pas tous été du même côté dans la séparation historique des Eglises orientales et protestantes avec Rome. Des erreurs furent commises des deux côtés, avait reconnu candidement le pape; la réconciliation devra aussi venir des deux côtés.

Ces simples paroles ouvraient une phase nouvelle dans les rapports entre catholiques, protestants et orthodoxes. Elles permettaient aux uns et aux autres de se retrouver désormais sans autre pensée que de relâcher en toute humilité l'unité des chrétiens.

Paul VI, rapportent les agences de presse, s'est demandé hier si les catholiques n'avaient pas contribué, par leur incompréhension, à retarder l'unité des Eglises. Et il a ajouté ces mots pleins de ferveur évangélique: "Nous sommes tous un peu sourds, un peu muets. Puisse Dieu nous faire comprendre la voix de l'histoire... la voix du Seigneur".

Tous un peu sourds. Nous croyons avoir écouté l'autre quand nous l'avons à peine entendu. Nous l'avons déjà jugé alors que nous ne le connaissons que de manière superficielle. Nous l'admettons chez nous à condition qu'il ne dérange en rien nos catégories établies.

Tous un peu muets. Newman remarquait déjà cette sorte d'impuissance des chrétiens à se communiquer les uns aux autres les trésors d'intériorité dont leur foi leur ouvre l'accès. Chacun vit sa foi pour lui-même, la cultive individuellement, privément. Les chrétiens se parlent peu

entre eux de ce fait, inconnu qui est au centre de leur existence. Aussi se connaissent-ils souvent plus par ce qui les divise que par ce qui les unit.

Conditions d'une recherche commune

Pensant visiblement à l'Eglise de Constantinople, qui refusa d'envoyer des observateurs à la première session de Vatican II, Paul VI a voulu dissiper certains bruits selon lesquels il serait plus froid que Jean XXIII à l'endroit de la réunion des Eglises chrétiennes. Il a montré que, pour lui, le rapprochement des chrétiens, tout en étant une oeuvre très importante, ne saurait être le fruit d'une reddition sans condition d'un groupe à un autre, mais plutôt d'un travail patient et respectueux d'explication.

"Explications-nous", a déclaré Jean XXIII, sur les points de doctrine qui ne nous sont pas communs, qui sont sujets à controverse. Faisons de notre credo un credo commun". L'explication franche et loyale entre personnes également compétentes est la voie normale de l'amitié, dans le domaine religieux comme dans les autres.

La présence d'observateurs de l'Eglise grecque à la deuxième session du Concile permettrait à Constantinople de reprendre le dialogue avec Rome, à un moment particulièrement décisif de l'histoire mondiale. Les autres Eglises orientales, dont celle de Moscou, étaient déjà présentes à Rome à l'automne de 1962; la venue d'observateurs de Constantinople pourrait être l'occasion d'une prise de conscience de la mission nouvelle qui échoit au christianisme à la suite des rapides développements politiques et culturels des dernières années, voire même des derniers mois.

Un grand témoignage anglican

Le R. Maguire, évêque anglican de Montréal, n'a pas hésité à qualifier d'historique le Manifeste approuvé par les délégués présents à la séance de clôture de Congrès anglican mondial à Toronto.

BLOCS NOTES

Intitulé "Responsabilité mutuelle et interdépendance dans le Corps du Christ", le manifeste invite les Eglises anglicanes du monde entier à une plus étroite coopération interdiocésaine et internationale.

Les besoins qui justifient cet appel à la coopération sont multiples: manque de prêtres, rareté de collaborateurs laïcs formés, pauvreté matérielle, absence de lieux de culte et de réunions, besoin d'un recours plus élaboré aux techniques modernes de diffusion, absence de consultations régulières entre les Eglises, besoin de confrontation entre opinions théologiques diverses.

Mais ces problèmes concrets et visibles ne doivent pas, souligne le Manifeste, être conçus comme fournissant l'explication fondamentale de nos malaises actuels. Ce que ces problèmes expriment et démontrent, "c'est que les idées, les images que nous avons les uns des autres ainsi que la représentation que nous nous faisons de notre vie commune dans le Christ, sont radicalement dépassées et sans lien avec notre situation réelle.

La Communion anglicane montre par ce témoignage qu'elle participe, elle aussi, à l'effort qui se fait actuellement dans toutes les Eglises chrétiennes en vue de rendre le langage religieux à la fois plus spirituel et plus réel. Même si le Manifeste de Toronto porte exclusivement sur la vie intérieure des Eglises anglicanes, il sera accueilli avec intérêt et profit dans toutes les Eglises chrétiennes, à cause de l'esprit de renouveau et de fraternité évangélique qui en a inspiré la rédaction.

C. R.

La Bible vous parle

Quiconque accueille un petit enfant à cause de son Nom, c'est moi qui l'accueille. (Mt 18, 3)



L'inauguration de la Place des arts

OPINION LIBRE

Patronage, quand tu nous tiens?

par Jacques LABRIE

Le printemps dernier, le Ministre de l'Agriculture de la province de Québec acceptait une suggestion du comité d'élaboration des politiques agricoles. Pour ceux qui ne le savent pas, ce comité est composé de représentants du syndicalisme agricole, du gouvernement coopératif agricole, de la corporation des agronomes et du Ministère de l'Agriculture.

Le Comité recommandait au Ministre une suggestion bien précise pour l'administration de la politique d'octrois aux travaux mécanisés pour l'amélioration des fermes. Le Comité recommandait que le Ministère de l'Agriculture demande aux organismes agricoles représentatifs des cultivateurs d'établir le programme des travaux pour chaque paroisse et en collaboration avec les agronomes de comtés. Les cultivateurs devaient donner leur nom et le nombre d'heures utiles que chacun croyait utiliser durant la saison 1963, et par l'intermédiaire de leur organisme faire connaître leurs préférences quand au choix du contracteur et au genre de machines nécessaires.

Le Ministre de l'Agriculture, l'honorable Alcide Courcy, a accepté cette suggestion et l'idée a été lancée.

LES CONTRACTEURS

Evidemment, on ne change pas du jour au lendemain un système établi depuis des années où l'arbitraire était devenu courant, par un simple communiqué du gouvernement. En apprenant la chose, des contracteurs se sont sentis menacés, ils ont pris le mors aux dents et ont refusé dans les brancards. Des pressions ont été faites par ces bons Messieurs auprès des cultivateurs pour que ceux-ci ne donnent leurs noms prétextant qu'eux ils connaissaient bien Monsieur Un Tel député ou ministre, et qu'ils connaissaient les besoins des cultivateurs.

D'autres contracteurs ont pratiqué le noyautage auprès des cultivateurs pour se faire recommander auprès du ministre de l'Agriculture par l'organisme agricole représentatif. Ces bons Messieurs sentaient leurs positions en danger. Peut-être ont-ils quelque chose à se reprocher? Ces gens sont, d'autre part, tellement habitués à faire du "lobbying" pour obtenir ce qu'ils désirent tant: un contrat du gouvernement. On en a même vu qui utilisaient ce moyen pour assouvir certaines vengeances politiques. Ces gens sont de deux sortes: il y a ceux qui se sentent assez pesant auprès d'un certain comité pour se fouter des desiderata des cultivateurs organisés, et il y a ceux qui veulent à tout prix se faire accrédié par les cultivateurs parce qu'ils ne sont pas dans les bonnes grâces du comité politique.

ET LES AGRONOMES

Certains agronomes voyaient aussi en cette procédure un moyen de leur enlever leurs prérogatives. En bon fonctionnaires qu'ils sont, ils ne sont pas habitués à collaborer avec les cultivateurs organisés. Peut-être ont-ils peur de perdre leur job? Chose qui de

venir arriver devant l'inaptitude manifeste de quelques-uns à se plier aux exigences des cultivateurs. D'autres ont collaboré et méritent des félicitations.

L.U.C.C.

Dans le comté de Kamouraska, la Fédération de l'U.C.C. a pris la chose en main et a travaillé sérieusement pour faire la liste complète des besoins et faire des recommandations précises pour le choix des contracteurs et le genre de machines que nécessiteraient les travaux. Le programme a été transmis aux autorités concernées avec l'espoir que les recommandations soient acceptées.

LE COMITÉ POLITIQUE

Mais certaines recommandations n'avaient pas l'approbation omnisciente qui est beaucoup plus puissante que l'organisme parlant au nom du bien commun. Evidemment le nombre d'heures demandées n'a pas été obtenu. Le Ministre proteste en disant que le budget ne permet pas de répondre aux besoins. Une coupure de 30 p.c. a été faite sur le nombre d'heures demandées. Quant au choix des contracteurs, des nouveaux sont apparus et d'autres sont disparus. On n'a pas non plus obtenu les machines que les cultivateurs demandaient. Le contracteur n'ayant pas non plus suffisamment d'heures octroyées pour répondre aux besoins satisfaisait d'abord les amis dont souvent le seul critère d'amitié est le parti poli-

tique. On est sur l'impression que cette politique aide plutôt certains propriétaires de tracteurs à chenilles à vivre que les cultivateurs à améliorer leurs fermes.

Evidemment, il ne faut pas rejeter tout le blâme de la situation sur le Ministre. C'est toute une mentalité qu'il faut changer. Même des cultivateurs pratiquent ce genre de patronage. On a voté rouge et il faut être récompensé pour cela. On a parfois l'impression que ces gens là voudraient écraser ceux qui ne partagent pas les mêmes opinions politiques qu'eux. Nous héritons malheureusement d'une mentalité politique qui fait que notre population veut et désire cet état de choses, les uns attendant leur tour et les autres en profitant. Les autorités, malgré de grands discours sur le patronage, acceptent cet état de choses comme un mal nécessaire.

Mais, à la fin on peut douter de sérieux des autorités du Ministère de l'Agriculture. Les Cultivateurs ont pour une fois essayé, par l'entremise de leur organisation, d'améliorer la situation et on semble faire fi des recommandations. On ne jouera pas longtemps avec ce genre de choses et on se prépare à un réveil douloureux. Un fait demeure, on accepte en principe une participation active des corps intermédiaires, mais quand vient le temps d'appliquer les solutions on recule parce que certains gros bonnets du parti subirait une amputation à leur vorace appétit.

La Terre de Chez Nous, 4 août

L'adhésion de Bonn au traité de Moscou

Un éditorial du Monde

Bonn signera le traité de Moscou sur l'arrêt partiel des essais nucléaires. Telle est la décision qui a été prise par le chancelier Adenauer et les principaux ministres, à l'issue de conversations qu'ils ont eues samedi dernier avec le secrétaire d'Etat américain.

Personne ne doutait de ce ralliement final de l'Allemagne de l'Ouest à l'accord "nucléaire". Sous peine de déclencher deux crises redoutables, l'une à l'intérieur même du pays, où l'opinion semble largement en sa faveur, l'autre dans les relations entre Bonn et Washington, le gouvernement fédéral ne pouvait se permettre de refuser d'adhérer à un traité auquel les Etats-Unis attachent la plus grande importance. Ils n'en auraient eu la possibilité que si, au sein du Sénat américain, une opposition s'était révélée assez forte pour mettre en péril la ratification dudit traité. Cette possibilité paraissant quasi inexistante, il ne restait plus au chancelier Adenauer qu'à mener un combat de retardement pour obtenir des Etats-Unis le maximum d'assurances.

M. Rusk n'a pas eu de mal à démontrer à ses interlocuteurs allemands que le traité de Moscou était avant tout un acte humanitaire, qu'il n'impliquait aucune reconnaissance de l'Allemagne de l'Est et que le meilleur moyen de "valoriser" le statut international de cette

dernière — ce que Bonn cherche systématiquement à éviter — serait précisément de la laisser seule signer cet instrument diplomatique, l'Allemagne de l'Ouest faisant, de son côté, défaut.

En réalité, les Allemands savent fort bien que la reconnaissance de la R.D.A. n'est pas à craindre dans l'immédiat. Ce qu'ils redoutent, c'est que la politique de détente actuellement amorcée ne conduise à consolider le partage actuel de l'Europe, et donc la division de l'Allemagne. Selon eux, il ne sera possible de s'engager dans la voie de la coexistence que lorsque Moscou aura d'abord prouvé sa volonté de paix en acceptant la réunification de l'Allemagne sur la base de l'autodétermination.

Les Américains ont une tout autre conception de la détente. Ils estiment que la tâche la plus urgente est aujourd'hui d'éliminer le péril nucléaire, en limitant la course aux armements et en mettant au frigidaire les problèmes les plus aigus qui opposent l'Est et l'Ouest.

Le gouvernement de Washington est toutefois obligé de compter du point de vue des dirigeants de Bonn. Au cas où les Américains leur paraîtraient manquer par trop de fermeté, ceux-ci seraient tentés en effet de rejoindre la position du général de Gaulle. Or Washington considère que sa politique de détente serait menacée par une éventuelle jonction des forces et des politiques de Paris et de Bonn, jonction que le chef de l'Etat français cherche à réaliser en vue d'en faire le support d'une Europe européenne qui soit "debout" et capable de parler d'égal à égal avec les Etats-Unis et l'U.R.S.S.

Sur le plan militaire, avec l'accord du 2 août pour la production en commun d'un char germano-américain et, sur le plan diplomatique, avec la décision de Bonn d'adhérer au traité de Moscou, les Etats-Unis viennent de marquer deux points. Aussi longtemps d'ailleurs qu'ils apparaîtront aux Allemands comme les protecteurs naturels de leurs libertés, aussi longtemps d'autre part qu'ils sauront répondre aux aspirations d'un monde qui est en train de plébisciter l'accord nucléaire, les dirigeants de la République fédérale ne pourront qu'accorder leur confiance à Washington. Mais cette confiance soupçonneuse et douloureuse a sans cesse besoin d'être ranimée et consolidée par de nouvelles attentions et de nouvelles déclarations de la part des Etats-Unis. Elle est sans cesse appelée à connaître de nouvelles crises.

La faute du jour...

Pas "local" mais POSTE (téléphonique)

On ne "signale pas un local", ce qui est du pur charabia. On compose le numéro d'un poste. La téléphoniste (et non "l'opératrice") doit vous répondre que le POSTE X, non le "local", est occupé. Elle devra vous demander "à quel POSTE?" ou "à quel numéro de POSTE?" il faut vous rappeler et non pas à quel "local". Et puisque nous parlons du téléphone, rappelons qu'on ne "garde pas la ligne" (menu service qu'il est possible de rendre à un copain, lors d'une excursion de pêche) mais que "on ne quitte pas" ou "on reste à l'appareil".

(... ET LES NOTRES, D'HIER. — Nous ne ferons pas aux lecteurs de cette petite chronique l'injure de croire qu'ils auraient pu ne pas recevoir deux erreurs dans notre commentaire d'hier sur "l'emploi civil" et "FONCTIONNAIRE". Mais nous voulons leur souligner que nous les aurons également — et avec quelle confusion! — décelées. Il fallait, bien sûr, lire "à mériter le titre" (on ne "se mérite" pas) et "acceptation" (non pas "acceptation" qui a évidemment une signification différente). Nous n'aurons pas l'impudence d'ajouter "felix culpa", même si cet incident nous fournit la matière de prochaines chroniques.)

lettres au DEVOIR

Le bilinguisme absolu est un non-sens

S'il y a un devoir strict pour le citoyen de respecter et de protéger la race dont il est issu, il y a une nécessité tout aussi grande pour un peuplé de prendre les moyens voulus de sauvegarder la langue, la culture et la forme de pensée qui sont les médiums d'expression du génie qui lui est propre.

On ne saurait rêver d'une forme plus insidieuse de dissolution de l'âme nationale chez le peuple canadien-français qu'un bilinguisme doublé d'un biculturalisme pratiqué à outrance et sans discernement par toutes les couches sociales de ce peuple; rien n'est plus néfaste en effet pour une nation que ce cheminement lent et continu d'un bilinguisme sans mesure, car il doit mener infailliblement au doublement de l'âme nationale par la voie d'un parallélisme constant dans les moyens de l'exprimer. L'homme ne peut faire coexister dans son univers mental deux langues, deux cultures et par conséquent deux manières de penser sans provoquer chez lui l'éclatement de l'esprit et du cœur. L'on n'a qu'à jeter un coup d'oeil sur la liste imposante des peuples qui ont été complètement assimilés jusqu'à ce jour pour constater qu'ils ont tous suivi le même chemin, c'est-à-dire, le sentier fleuri qui conduit, par l'usage en quelque sorte simultané de la langue de la majorité dominante et de celle de la minorité dominée, à l'abâtardissement puis à la disparition de la seconde au profit de la première.

Au pays du Québec, où ce problème se pose avec une acuité toute particulière, seuls de vigoureux coups de barre tels que la proclamation du français comme langue officielle pourraient constituer un frein décisif à ce mouvement sournois et continu d'anglicisation qui nous mènera à plus ou moins brève échéance, vers la perte complète de notre âme nationale par la spoliation et la déchéance progressive de l'idiome qui en est le véhicule essentiel. Cette reconnaissance du français comme langue d'Etat n'implique

aucunement que les Canadiens, français pourront se passer désormais de l'usage d'une langue seconde; il est évident que dans le contexte nord-américain dans lequel nous évoluons, la connaissance de l'anglais est indispensable à certains éléments de notre société pour dialoguer, commercer et procéder à des échanges parfois enrichissants entre les deux cultures en présence. La pratique de l'anglais sera toujours d'une grande utilité pour maintenir et rendre profitables les liens que l'histoire et la situation géographique nous imposent avec nos voisins anglo-saxons.

Cependant, répétons-le, la corruption du français et l'anglicisation des nôtres, particulièrement sensibles dans les régions limitrophes des provinces anglo-saxonnes, est un fait réel, tangible, contre lequel nous avons le devoir moral de lutter avec tous les moyens dont nous disposons, et cette lutte est suffisamment contagieuse sans que nous y ajoutions de nous-mêmes le stimulant redoutable d'un enseignement bilingue généralisé dès le bas âge dans nos écoles. Les pédagogues se heurtent déjà à des difficultés insurmontables dans l'enseignement de la langue maternelle sans y joindre la confusion qui résulterait fatalement de l'absorption à dose massive d'une langue seconde, précisément à l'âge où se forme pour la vie la fibre de l'âme nationale chez l'individu. Pour un peuple, le bilinguisme intégral est un non-sens caractérisé. On ne se livre pas impunément à une violation aussi flagrante des lois primordiales de la nature; ce que l'on veut conserver pur doit rester sans mélange ou n'être mélangé que par la prudence la plus attentive, cette théorie désormais fossile du bilinguisme absolu a toujours joué au détriment du peuple canadien-français; elle a empoisonné trop longtemps les esprits et égaré les jugements pour que nous la laissons passer ses ravages jusqu'à l'extrême limite de leurs conséquences.

Pierre Villemure

Les rues de Montréal: des noms ou des numéros?

Je félicite M. Fernand Allie, conseiller municipal, de son excellente idée et j'espère qu'elle finira par germer. Qu'on me permette de proposer aux lecteurs un projet qui, à mon sens, pourrait améliorer sensiblement le problème de la circulation.

L'économie, la facilité de réalisation de ce projet et son efficacité sont surprenantes. Les plus âgés se souviennent sans doute du temps où même les numéros civiques n'étaient pas vis-à-vis l'un de l'autre sur deux rues parallèles, de sorte que le No 780, disons, de la rue Berri aurait pu se trouver près de Sainte-Catherine, mais en bas de Dorchester sur la rue Saint-Denis. On s'est décidé, une bonne fois de mettre tous les numéros vis-à-vis. Ce fut une révélation, et personne, aujourd'hui ne voudrait revenir à l'ancien système.

Il reste encore les rues à placer successivement. Elles devraient toutes être numérotées, et les avenues n'auraient pas le même sens. Dans le Grand Montréal, disons, toutes les rues seraient Est-Ouest, et toutes les avenues Nord-Sud. Déjà, par le seul nom de rue ou avenue, on se serait fixé sur sa direction.

La ville serait divisée en quatre secteurs: N.-E., N.-O., S.-E., S.-O. (Ceci pour le centre de la ville. On pourrait avoir d'autres divisions semblables pour Verdun et Côte-St-Paul, par exemple). Les points de premier secteur seraient situés, disons, à l'angle Saint-Laurent et Sherbrooke, parce que cette artère traverse toute la ville.

Toutes les rues et avenues seraient toutes numérotées et toutes, du moins en principe, seraient à sens unique: celles portant un No pair dans un sens, les au-

tres dans le sens inverse. Il n'y aurait aucun virage à gauche. Ça existe déjà sur plusieurs rues et qui est-ce qui s'en plaint?

Les autobus devraient arrêter non pas au coin des rues pour observer le trafic, mais au milieu des intersections. Avec le numérotage, certains autobus pourraient être "Express" ou "Semi-Express" et n'arrêter qu'aux multiples de 3, de 5 ou de 10 intersections. Il n'y aurait aucun arrêt prolongé sur la droite, excepté pour les autobus, mais les arrêts et stationnements, si permis, se feraient sur la gauche seulement.

Si l'on veut, avec M. Sauriol, garder les noms historiques ("Duke, Queen, King, au S.O. de Notre-Dame et McGill") qu'on les garde. Je n'y ai aucune objection, mais, de grâce, qu'on donne des numéros aux rues. Ainsi, on aura tout de suite l'idée de la distance et de la direction à prendre pour atteindre son but.

Je regrette de différer d'opinion avec M. Sauriol. Je lui conseillerais d'imiter Albert Lozeau et Louis Dupire et de composer chaque jour un "Billet du soir" — mais maintenant, "du Matin" — sur chacun des titulaires de nos rues. Il pourrait préparer ainsi une belle biographie de tous les notables qui ont vécu à Montréal et même au pays. Qu'il les réunisse ensuite en volumes. On pourra lire ça au foyer, en fumant son cigare. Vraiment, il en conviendrait, à 5 heures, boulevard Dorchester, Décarie, Saint-Laurent ou Pie IX, le chauffeur n'a pas beaucoup le temps de méditer sur l'héroïsme de nos ancêtres.

Anatole LOZEAU

M. Gérin-Lajoie, surintendant de l'instruction publique idéal

Je viens de lire, très attentivement, la page et demie que votre collaborateur, M. Jean-Marc Lévesque, a consacré à la conception de M. Gérin-Lajoie se fait d'un ministère de l'éducation. C'est véritablement édifiant! Après lecture, cependant je me suis fait les réflexions suivantes. En premier lieu, un homme qui possède à un tel degré de perfection la conception des exigences qu'impose la rénovation de notre système scolaire, n'a pas besoin de l'assistance d'un "Conseil supérieur de l'Éducation": sa mission éventuelle devient superflue! Au surplus, je me disais: c'est dommage qu'une telle compétence innée soit venue à devenir ministre "éphémère" de l'Éducation, soit parce que son chef de cabinet peut, demain, le déplacer pour lui confier, par exemple, la direction du minis-

tère du Revenu, soit parce que la prochaine élection générale peut l'effacer des cadres politiques de la province, ou par un défaut électoral dans son propre comté, ou par la défaite du parti politique avec lequel il s'est solidarisé. Devant ces sombres réflexions, je me suis dit: il faut que j'envoie au plus tôt une lettre ouverte au journal "Le Devoir" afin d'inviter le public à faire parvenir assistés des milliers de télégrammes à M. Jean Lesage en vue de le décider à nommer M. Gérin-Lajoie surintendant de l'Instruction publique, le seul poste capable de lui garantir l'exercice à vie de la mission pour laquelle il est manifestement si bien doué. Et voilà: je me suis acquitté de mon devoir de citoyen éclairé.

Albert VÉRHÉSQUE

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1918

Comité de direction: André Laurendeau, rédacteur en chef; Claude Ryan, administrateur-délégué; Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint; Trésorier: Arthur Lefebvre. Directeur de l'Information: Michel Roy.

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditeur. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

Abonnements: Édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et Baieville, à l'extérieur au Canada: \$16. À l'étranger: \$23. Edition du samedi: \$3. Le prix des publicités est fixé par la loi. L'abonnement en numéraire et l'envoi comme objet de la classe de la présente publication.

Téléphone: 4-3361

BELGIQUE: des terroristes s'attaquent à des stagiaires congolais; incidents entre Flamands et Wallons à Ostende

BRUXELLES. — Des incidents, parfois sanglants, ont jeté, sur la Belgique la lumière de l'actualité au cours des derniers jours. Un mouvement terroriste a lancé des engins meurtriers dans des établissements fréquentés par des Congolais, à Bruxelles, tandis que, sur la côte, les nationalistes flamands et partisans de l'unité belge en venaient aux coups.

Hier, aux heures, un engin faisait explosion dans la boîte aux lettres d'un hôtel dont la clientèle se recrutait parmi les étudiants et stagiaires africains à Bruxelles.

L'explosion n'a pas fait de victime. Quelques heures plus tôt, au Waganta Bar, deux grenades ont fait explosion blessant 41 personnes, dont 14 jeunes

filles belges. Dans un communiqué publié hier, l'association des étudiants congolais en Belgique a rejeté la responsabilité des attentats sur les autorités belges qu'elle somme de prendre des mesures adéquates pour protéger les Congolais.

On croit savoir que ces actes de terrorisme ont été perpétrés par un mouvement politique belge, animé par d'anciens Belges du Congo. Dans un tract récemment distribué, la faction fait savoir qu'elle s'attaquera à des Congolais séjournant en Belgique, chaque fois qu'un ressortissant belge, au Congo, sera menacé, maltraité ou appréhendé sans raison valable.

Le dernier incident en date, dans l'ancienne colonie belge, met en cause le colonel Cassart, officier supérieur à la retraite, qui représente en Afrique la firme d'aéronautique Dornier. Le colonel Cassart, qui avait vendu quelques avions au gouvernement katangais, durant la sécession, a été arrêté par les autorités de Léopoldville, et incarcéré sans qu'un acte d'accusation soit porté contre lui.

Flandres et Wallons
Sur la côte belge, actuellement envahie par les touristes, une manifestation flaminguante a dégénéré en bagarre, durant le week-end, quand des contre-manifestants ont lancé divers projectiles sur les voitures des Flamands. Ceux-ci, arborant des calicots portant des slogans en flamand, et le drapeau des Flandres, ont défilé le long des plages du littoral, réclamant l'unité flamande.

À Ostende, importante station balnéaire de la côte, des contre-manifestants s'en sont pris aux Flamands aux cris de "Unité, unité". La bagarre s'ensuivit et la police dut intervenir pour séparer les adversaires. Il y a eu quelques blessés, sans gravité cependant.



Nehru est l'objet d'une motion de censure pour la 1ère fois depuis '47

DELHI. — Événement historique hier à l'Assemblée nationale de l'Inde. Pour la première fois depuis l'accession du pays à l'indépendance en 1947, s'ouvrait un débat sur une motion de censure présentée par l'ensemble des députés de l'opposition. Un Nehru pensif a écouté la violente diatribe prononcée contre son gouvernement, devenu chef de l'opposition ou principal porte-parole de celle-ci, le député J.B. Kripalani.

Dressant le bilan des seize années de régime Nehru, le député s'est écrié: "Le gouvernement a échoué dans sa politique intérieure; il a échoué dans sa politique étrangère et il a échoué plus encore dans sa politique économique... Il a perdu tout droit de continuer à diriger les affaires du pays... C'est un vaste constat de faillite".

Nehru, qui ripostera mercredi ou jeudi aux attaques, n'est pas inquiet car son parti, le parti du Congrès, détient 372 des 507 sièges de l'Assemblée nationale.

"Régession" au lieu de progrès

Les partis de l'opposition qui disposent de 72 sièges affirment qu'ils ne sont pas représentés justement: ils ont en effet obtenu 39% du vote lors des dernières élections générales contre 45% au parti du

Congrès. La disproportion dans la répartition des sièges est inadmissible, a rappelé hier l'un des porte-parole de l'opposition, R. Masani.

Celui-ci, chef du parti conservateur Swatantra, a affirmé que l'opinion publique a atteint la limite de la tolérance devant le spectacle de la gabegie de l'inefficacité et de la corruption du gouvernement et de l'administration. Il rejoignait ainsi Kripalani qui s'était écrié: "Le peuple est amèrement déçu et à l'impression que le pays a régressé au lieu d'avancer au cours des quinze dernières années". Lui et son collègue Masani ont soutenu que les divers plans quinquennaux n'ont nullement amorcé le "décollage" de l'économie et ajouté que l'Inde est plus éloignée que jamais de la prospérité.

Le porte-parole du parti communiste, pour sa part, a déploré l'inefficacité du gouvernement mais a annoncé qu'il n'appuierait pas la motion de censure car celle-ci est dirigée contre le gouvernement en bloc. Il a précisé qu'il prait avec insistance le premier ministre de se défaire de certains ministres "réactionnaires" (ceux des finances, de l'agriculture, par exemple) mais qu'il continuait à faire confiance au premier ministre.

Le débat sur cette motion se poursuit aujourd'hui et demain.

Le premier ministre Nehru a pris la parole avant le début du débat mais ce fut pour annoncer aux députés, la conclusion heureuse des négociations en cours avec divers pays pour le renforcement des moyens de défense de l'Inde: l'URSS et la Tchécoslovaquie fourniront des avions, de l'armement antimissile et de l'équipement; les Etats-Unis et la Gde-Bretagne, des avions et des tanks, le Canada des avions Caribou, la France et l'URSS des hélicoptères, etc.

En deux ans, l'Alliance pour le progrès a coûté 2 1/2 milliards

WASHINGTON. — En vertu de l'Alliance pour le progrès, mise sur pied par le président Kennedy, dans le but de promouvoir le développement économique et social des pays d'Amérique latine a coûté à Washington, depuis deux ans, la somme de \$2.500.000.000 en subventions à fonds perdu ou en prêts à longue échéance. C'est ce qui ressort d'un communiqué publié par le gouvernement américain, à l'occasion du deuxième anniversaire de ce plan décennal.

En gros, l'application du plan a permis:

- de nourrir 15.000.000 de personnes;
- de construire 140.000 maisons, 140.000 classes, 700 aqueducs et 900 hôpitaux ou dispensaires;
- de publier 4.000.000 de livres.

Le président Kennedy a dit sa satisfaction, en ajoutant toutefois qu'il convient de faire davantage.

Revers de la médaille

Un tableau moins réjouissant a cependant été brossé récemment par l'ancien président brésilien Juscelino Kubitschek, qui a fait rapport à l'OEA, en juin, que l'Alliance souffre "d'une absence de coordination et d'application confuse" et "s'éloigne de plus en plus des besoins et des aspirations des peuples de l'Amérique latine".

Le projet original prévoyait une aide gouvernementale américaine de \$10.000.000.000 durant la décennie et il semble bien que l'on atteindra cette somme, bien que certains pays de l'Amérique du Sud se plaignent.

Qu'on fait les pays de l'Amérique du Sud, dans le domaine des réformes? De la stabilisation de la monnaie, de la modernisation de l'agriculture et des réformes fiscales? Il semble y avoir de la résistance, selon un porte-parole américain.

Le Brésil, le pays qui a reçu le plus d'aide des Etats-Unis, soit \$358.000.000 durant les deux dernières années se ter-

Hold up

Deux bandits armés dans la vingtaine ont forcé un épicier à leur remettre les recettes de la journée, samedi, soit une somme de quelque \$800 et ils ont fui dans l'automobile d'un complice.

minant le 30 juin, n'a pas procédé aux réformes de stabilisation et l'inflation ronge le pays.

L'un des plus petits pays de l'Alliance, Haïti, a été virtuellement rayé de la liste à cause du mécontentement américain au sujet du régime Duvalier. Toutefois, dans la plupart des Républiques, des réformes, d'une sorte ou d'une autre, ont été apportées. La Colombie est considérée comme chef de file avec sa stabilité politique, un plan de saine expansion économique, de bonnes taxes, des lois de réforme agraire et syndicales. Le pays a doublé son programme de construction de maison au cours de l'année dernière.

L'ASSURANCE AUTOMOBILE EST DEJÀ ASSEZ CHÈRE SANS PAYER PLUS QUE LES TAUX DE...

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE **BELAIR** INSURANCE COMPANY

SIÈGE SOCIAL — MONTREAL. TEL. 845-7281

Le Tromblon d'Argent est en train de devenir le rendez-vous par excellence des gourmets de la métropole... et leurs invités sont tous d'accord! Le TROMBLON D'ARGENT 849-3214. 1610 rue St-Hubert au nord de DeMontigny près du terminus de la Provincial Transport.

LE ROYAL-ROUSSILLON

Bonn signe le traité de Moscou et rappelle qu'il ne peut être question de reconnaître Pankow

Après 11 jours d'hésitation de la part de leur gouvernement, les ambassadeurs de la République fédérale allemande à Moscou, Londres et Washington, ont simultanément apposé leur signature hier au bas du traité d'interdiction des expériences thermo-nucléaires, intervenu à Moscou, voici deux semaines.

Au même moment, à Bonn, le gouvernement de M. Adenauer publiait un communiqué réaffirmant le refus de la RFA de reconnaître, indirectement ou non, le régime de Pankow.

A Moscou, la cérémonie de signature a été réduite à sa plus simple expression. Le représentant de Bonn a refusé de prononcer quelques mots. A Washington, toutefois, le diplomate en question a déclaré, selon lui, le traité pouvait être un pas vers un désarmement généralisé.

L'Allemagne occidentale devient ainsi le 68e pays à adhérer au traité intervenu entre les Etats-Unis, la Grande-

Bretagne et l'Union soviétique.

Au Sénat américain

Pendant ce temps, à Washington, les chefs d'état-major de l'armée américaine ont continué de se prononcer en faveur du traité que le Sénat est appelé à ratifier. Le dernier incident en date, le général Curtis E. Lemay, chef d'état-major de l'US-Air Force, il a, cependant, dit qu'il serait contre le traité s'il n'était encore qu'au stade de projet. Toutefois, l'officier supérieur a déclaré qu'il s'y ralliait bien volontiers.

Le général Lemay se présentait au Sénat en compagnie de ses collègues représentant les autres armes, soit l'armée de terre et la marine. Il a émis une réflexion déjà faite par le chef d'état-major interarmes. Celui-ci avait déclaré, au nom de tous les officiers d'état-major, que le traité comportait certainement des désavantages, mais que, à tout prendre, ils étaient trop minimes pour invalider le principe.

GRANDE-BRETAGNE

Grève des travailleurs du bâtiment

LONDRES. — Environ 500 chantiers de construction ont été réduits à l'inactivité hier, alors que 150.000 ouvriers du bâtiment déclenchèrent une grève dont le but est l'obtention d'une hausse des salaires et d'une réduction de la semaine de travail.

La puissante Fédération nationale des travailleurs du bâtiment et apparentés compte 1.200.000 membres. Au lieu de déclencher dans l'immédiat une grève générale, elle a jugé préférable d'ordonner un arrêt de travail d'une semaine à ceux de ses membres engagés dans la réalisation de projets de construction, auxquels le gouvernement ou les employeurs privés tiennent particulièrement, par exemple la rénovation du 10 Downing Street, siège du cabinet du premier ministre: le vieil hôtel particulier doit être transformé au coût de \$8 millions. Mais l'ensemble des membres encore au travail ont reçu l'ordre de faire une grève partielle en réduisant nettement le rythme et en refusant de faire des heures supplémentaires.

Faits divers

Séparatisme

La police de Westmount a appréhendé 6 adolescents qui ont badigeonné des mots d'ordre séparatistes sur des maisons et des panneaux commerciaux. Ces jeunes gens utilisaient des bonbonnes à gicleur pour rédiger leurs messages: "Vive Québec" ou "Vive la république du Québec". Aucune accusation n'a encore été soulevée contre les adolescents. C'est dans Westmount, on s'en souvient, que des bombes ont été déposées dans les boîtes postales en mai dernier par les membres du Front de libération québécois.

Ecrasement

SEPT-ÎLES. — Un avion privé Cessna 182 s'est écrasé au sol en tentant de se poser près de la rivière Moïse à quelque 50 milles au nord de Sept-Îles, samedi.

M. Larry Kubler, pilote et propriétaire de l'appareil, sa femme Mary et leur fils Alan, âgé de 18 ans, n'ont pas été blessés dans l'accident. Ils étaient en excursion de pêche. Il s'agit d'une famille américaine de Chula Vista en Californie.

A la Mafia

TORONTO. — Le commissaire C. W. Harvison de la Gendarmerie royale du Canada a déclaré vendredi soir que le crime organisé au Canada est dominé par des syndicats américains ressemblant à la Mafia. Cette opinion s'appuie sur les révélations obtenues par la mise à jour de combines criminelles dans les narcotiques, l'argent contrefait et les actions boursières frauduleuses. Le commissaire Harvison ne peut dire si ces syndicats relèvent directement de la Mafia ou s'ils n'en sont que des copies. Il sait seulement que des conflits internes entre ces groupes criminels ont engendré des règlements de compte nombreux depuis 10 ans.

INDIFFÉRENT À LA COLÈRE DE PÉKIN

Khrouchtchev arrive à Belgrade pour un séjour de deux semaines

BELGRADE. — Le premier ministre Nikita Khrouchtchev est arrivé à Belgrade ce matin: il doit faire un séjour de deux semaines en Yougoslavie, pendant lequel il aura d'importants entretiens avec le maréchal Tito mais pendant lequel aussi les deux hommes entendront consacrer de nombreuses journées à la détente, à la pêche et à la chasse.

Au début de son séjour, "K" visitera les ruines de la ville de Skopje et annoncera officiellement le don par l'Union soviétique d'une usine de maisons préfabriquées pour contribuer à la reconstruction de la capitale de la Macédoine. Déjà, une cinquantaine

d'experts soviétiques en démolition sont sur les lieux pour contribuer aux travaux de déblaiement.

Il est certain que la question de la crise sino-soviétique sera au premier plan des entretiens entre "K" et Tito.

Le voyage de Khrouchtchev en Yougoslavie ne peut d'ailleurs qu'aggraver le différend en raison de la profonde hostilité de Pékin envers le régime de Tito, qualifié de traître et de "valet de l'impérialisme". A diverses reprises, le gouvernement chinois a tenté, mais en vain, de faire dénoncer le régime de Belgrade par l'Union soviétique, notamment en

1959 et en 1960 mais "K" non seulement s'y est refusé mais s'est efforcé d'améliorer les relations de Moscou avec Belgrade.

D'avantage, l'URSS a reconnu la Yougoslavie comme un "membre authentique du camp socialiste" et a cherché depuis à intensifier ses rapports avec le pays chassé du Cominform par Staline en 1948. "K" a même admis la thèse "titiste" des "variétés nationales du socialisme".

Aussi, les observateurs prévoient-ils que la visite de "K" en Yougoslavie va donner le signal d'une nouvelle campagne anti-soviétique en Chine.

Groupe espagnol de grande distinction avec sculpture détaillée dans du merisier de choix fini miel. Classique aujourd'hui comme demain, il est une nouvelle conception du meuble moderne fondée sur des principes de beauté pure, dont les racines nous viennent d'un passé lointain. Grand bureau de 80", miroir de 36" de diamètre, chiffonnier 46" de longueur et un lit 6".

1,050.
Table de chevet
135.00

Valiquette

N. G. Valiquette Ltée., 915 Ste-Catherine Est — 842-8411

L'univers féminin

QUE signifie l'ÉGALITÉ JURIDIQUE pour la femme mariée, recommandée par le rapport Nadeau ?

2.- Évolution lente du principe de la reconnaissance des droits de la femme au même titre que l'homme

Une entrevue de Solange CHALVIN

La réforme proposée par le Rapport Nadeau doit s'organiser à partir d'une reconnaissance expresse du principe de la pleine capacité de la femme mariée, y lit-on. Toutefois, il apparaît que cette pleine capacité ne pourra être obtenue sans la révision complète des régimes matrimoniaux, seconde tâche à laquelle le Bureau de révision travaille à l'heure actuelle. Cependant, comme cela s'est fait en France, en 1938 et 1942, le gouvernement peut d'abord reconnaître à la femme mariée sa pleine capacité civile avant qu'un second projet de loi aussi détaillé que le premier, ne vienne transformer les régimes matrimoniaux. Ce n'est qu'en 1959, soit 21 ans après l'adoption du premier texte de loi, qu'un pareil projet de réforme des régimes matrimoniaux n'a été déposé devant les corps législatifs en France.

Le premier point qui frappe le lecteur — et particulièrement la lectrice — à la lecture des réformes proposées par le Rapport Nadeau, c'est la situation de "chef de famille" accordé au mari, quel que soit le régime matrimonial choisi. Cette situation de "chef" lui permet d'exercer un droit de préséance dans la plupart des actes civils de la communauté familiale. Ces droits lui seront enlevés qu'à défaut de pouvoir ou d'assumer cette responsabilité: absence, maladies, etc. Pourquoi cette position de "chef" accordée à l'homme dans une union où les droits de chacun se voudraient égaux, du moins sur le plan juridique?

Me Dussault-Mailloux nous répond "que le mariage est une association, une société, et que toute société civile doit avoir un chef. La tradition veut que ce rôle de "chef" soit accordé à l'homme. A ce sujet, le Rapport Nadeau explique:

"Essentiellement, il ne s'agit plus que d'une prépondérance du mari dans la société conjugale, prépondérance qui prend plutôt figure d'une fonction que le mari doit remplir dans l'intérêt de la famille".

TEXTE ACTUEL

"Le mari doit protection à sa femme; la femme obéissance à son mari".

TEXTE PROPOSÉ

"Le mari est le chef de la famille. Il exerce l'autorité que lui confère cette fonction dans l'intérêt commun du ménage et des enfants."

La femme concourt avec le mari à assurer la direction morale et matérielle de la famille, à pourvoir à son entretien, à élever les enfants et à préparer leur établissement.

La femme remplace le mari dans sa fonction de chef s'il est hors d'état de manifester sa volonté en raison de son incapacité, de son absence, de son éloignement ou de toute autre cause".

Ainsi ce nouveau texte permet à la femme mariée de remplacer son mari dans l'exercice de certains droits: Ex: une mère dont le mari est à l'étranger peut autoriser une opération, en cas d'urgence, sur l'un de ses enfants mineurs; ou accorder un consentement au mariage de l'un de ses enfants mineurs.

Ce nouvel article qui accorde à la femme le pouvoir de concourir à l'administration du bien familial lui confère aussi le droit de regard sur toutes les transactions financières importantes entreprises par le mari pour le

bien-être de la communauté familiale. Ex: Dans un régime de communauté de biens, l'homme devra à l'avenir obtenir le consentement de son épouse pour aliéner les immeubles et les meubles affectés à la vie courante du ménage. La femme qui réussirait par son travail à obtenir une somme d'argent lui permettant d'acquérir des biens immeubles pourrait affecter, seule, cette transaction sans l'autorisation de son mari. Toutefois si cette transaction s'opère avec le bien acquis par la communauté familiale, les deux époux doivent obtenir le consentement de l'autre pour aliéner meubles et immeubles. Ainsi, si une femme désire se séparer de corps et de biens de son époux, ce dernier ne pourra plus profiter d'une telle situation pour vendre les immeubles et jouir de l'argent; il devra au préalable obtenir le consentement de son épouse; ce consentement servira à protéger les intérêts de la femme.

POUR OU CONTRE CETTE NOTION DE "CHEF"?

"En France, nous dit Mme Dussault-Mailloux, cette notion de "chef" de la communauté familiale accordée au mari a été bien accueillie. Cependant, il faut avouer que certains juristes travaillant à la refonte du Code civil français ont suggéré l'abolition de ce titre pour le mari et suggéreraient plutôt une égalité absolue entre les conjoints sur tous les plans, financiers ou autres. Personnellement, je ne suis pas d'accord, et je répute qu'il me semble impensable qu'une société n'ait pas de "chef".

A ce sujet, Me Dussault-Mailloux nous avoue qu'il y aurait aussi une foule de procédures fort longues et un recours continué aux avocats et aux juges, pris comme arbitres, si la communauté familiale n'accordait pas un rôle de "chef" à l'un des deux conjoints.

OBLIGATION DE SUIVRE SON MARI

TEXTE ACTUEL

"La femme est obligée d'habiter avec le mari et de le suivre partout où il juge à propos de résider. Le mari est obligé de la recevoir et de lui fournir tout ce qui est nécessaire pour les besoins de la vie, selon ses facultés et son état".

TEXTE PROPOSÉ

"La femme est obligée d'habiter avec le mari, qu'elle doit suivre pour demeurer partout où il fixe la résidence de la famille. Le mari est tenu d'y recevoir sa femme."

Lorsque la résidence choisie par le mari présente pour la famille des dangers d'ordre physique ou

Bureau de Révision du Code civil a élaboré un nouveau texte de Loi pour remplacer celui que nous vous présentions samedi dernier. Nous vous en donnons aujourd'hui de larges extraits afin de vous faire voir ce que sera notre statut dit d'ÉGALITÉ JURIDIQUE dans laquelle est tenue la femme mariée dans la province de Québec. Fort de cette conclusion, le

d'ordre moral, la femme peut, par exception, être autorisée à avoir pour elle et ses enfants une autre résidence fixée par le juge. Cette demande peut se former par voie de simple requête à un juge de la Cour supérieure, après signification au mari".

Ce texte proposé par le Rapport Nadeau est à peu près le même que celui adopté en France. Il nous semble renfermer une phraséologie malheureuse. En effet, comment dire que "lorsque la résidence choisie par le mari présente... des dangers, etc. La femme peut, PAR EXCEPTION, être autorisée à avoir pour elle et ses enfants une autre résidence fixée par le juge". Cette situation qui oblige une fois de plus la femme à recourir aux tribunaux pour faire juger une situation "de fait" me semble une fois de plus la confiner dans son incapacité de "juger elle-même" ce qui convient le mieux à sa famille. Le mari n'est-il pas autorisé à le faire automatiquement?

LES BIENS IMMEUBLES

Mme Yvette Dussault-Mailloux nous affirme que c'est sous le régime de la séparation de biens que la femme jouira selon le nouveau texte de loi d'une plus grande capacité. Ainsi, l'article 1422, proposé par le Rapport Nadeau dit:

"Lorsque les époux ont stipulé par leur contrat de mariage qu'ils seraient séparés de biens, la femme conserve l'administration, la jouissance et la libre disposition de ses biens meubles et immeubles".

Selon le texte actuel, vous vous rappelez que la femme mariée ne pouvait en aucun cas, sans autorisation, aliéner ses immeubles, ni accepter une donation immobilière.

TRAVAIL PERSONNEL DE LA FEMME

Dans une période où le travail de la femme mariée est de plus en plus répandu, il serait peut-être bon que les femmes qui travaillent se rappellent cet article qui existe déjà: "Les produits du travail personnel de la femme, les économies en provenant et les meubles ou immeubles qu'elle aura acquis en faisant emploi, sont réservés à l'administration de la femme, à sa jouissance et à sa libre disposition.

"Elle ne peut, cependant, les aliéner à titre gratuit sans le consentement de son mari, s'il y a communauté entre eux. Ces biens ne comprennent pas les gains résultant du travail commun".

MODIFICATIONS A L'INTERIEUR DU REGIME DE COMMUNAUTE DE BIENS

Dans le régime de la communauté de biens, qui à la lecture, nous semble le plus désuet et le moins correspondre aux besoins de l'époque dans laquelle nous vivons, le Rapport Nadeau suggère quelques modifications urgentes. Ainsi:

TEXTE ACTUEL

"Le mari administre seul les biens de la communauté. Il peut les vendre, aliéner et hypothéquer sans le concours de sa femme".

TEXTE PROPOSÉ

"Le mari administre seul les biens de la communauté. Il peut les vendre, aliéner ou hypothéquer sans le concours de sa femme, mais il ne peut, sans pareil concours, vendre, aliéner ou hypothéquer les immeubles de la communauté, non plus que les fonds de commerce ni que les meubles affectés à la vie courante du ménage. Le mari ne peut, même pour l'établissement des enfants communs, disposer entre vifs à titre gratuit des biens de la communauté sans le concours de sa femme, sauf pour des sommes modiques et les présents d'usage".

Pour apporter une conclusion rapide à ce tour d'horizon, il semble que le régime de la communauté de biens, malgré les améliorations apportées par le Rapport Nadeau, continue de garder la femme en tutelle et ne lui fournit absolument pas un statut juridique égal à celui de l'homme.

Un nouveau régime sera sans doute préconisé par le Bureau de révision du Code civil, dans un avenir rapproché.

Comme il est actuellement à l'étude, nous ne pouvons ici vous en donner la formation complète.

Le Rapport Nadeau nous semble un premier pas vers la reconnaissance d'un statut juridique pour la femme mariée. Ne pas l'accepter serait conserver la femme mariée dans un état de tutelle, de "perpétuelle mineure" absolument inadmissible dans un pays soi-disant évolué. Toutefois, plusieurs réticences demeurent quant à l'application du grand principe de "chef de famille" accordé automatiquement au mari. A ce sujet, Mme Yvette Dussault-Mailloux qui diffère d'opinion et qui a travaillé à la rédaction du rapport, conclut:

Notre but est de promouvoir l'émancipation de la femme. Cependant il faut éviter une participation égale et absolue des époux, d'entraîner une perte de cohésion et d'unité au sein du ménage. Ces conflits ou aucun arbitre, sauf le tribunal, ne pourrait agir, créerait une recrudescence de "cas devant les tribunaux" et ne donneraient en définitive aucun pouvoir à la femme. Notre but était de renforcer la stabilité de l'association conjugale. Dans leur situation de partenaires appelés à travailler en commun, dit le rapport, au bien-être du foyer, la nécessité du concours des époux pour les actes les plus graves, ne peut que produire de bons résultats.

Billet-vérité sur ma ville...

Même si l'air de nos maisons commence à sentir la rentrée scolaire, même si la chambre du futur écolier renferme un sac de cuir tout neuf, crayons bien taillés, chemisier blanc et jumper marine, n'oubliez pas qu'il reste encore quinze jours de vacances pour nos enfants. Dans notre précipitation d'être prêtes, d'avoir tout préparé, tout bien rangé, pour le jour de la rentrée, ne rongeons pas sur cette période sacrée des vacances. Je vous rappelle brièvement que tous les soirs, il y a dans un parc de Montréal, le spectacle de la "Roulotte" qui convient à des enfants dont l'âge s'échelonne de 5 à 15 ans. On y présente une farce de la Comédie italienne et les méfaits d'Isengrin. Le spectacle est

enlevé, d'une excellente tenue, le tout présenté avec beaucoup de bon goût. On ne peut pas en dire autant, hélas, des enfants qui présentent des chaussonnettes avant le début du spectacle. Cette forme de "concours d'amateurs" devrait, à mon avis, être remplacé par un jeu collectif, mime, danse ou jeu dramatique mis au point par les enfants des parcs sous la responsabilité des monitrices. Cela éviterait à des enfants de six, sept et huit ans, de chanter Elvis Presley ou La Bolduc sur la place publique. Si vous désirez participer au pique-nique des Parcs et terrains de jeux, notez qu'il a lieu le mercredi, 31 août, à l'île Ste-Hélène.



M. et Mme Ernest Chiasson de Verdun sont ici photographiés au lac Louise, à l'occasion de leur voyage de noces. Le mariage eut lieu le 13 juillet dernier à Mtl.

Au service des "veufs" d'été

Paris — Un grand magasin de Paris a inauguré un service qui s'appelle: "S.O.S. pour maris esseulés". Les hommes vivant seuls dans la capitale pendant que leur famille se trouve à une station balnéaire, n'ont qu'à signaler un numéro de téléphone pour retenir les services d'une personne qui nettoiera l'appartement, fera la lessive et les repas, et même s'occupera de recoudre les boutons de chemises. Le même service s'occupe de faire ressembler les chaussures, acheter les provisions, et nettoyer les costumes. Si le veuf d'été désire recevoir ses amis, le service lui suggère des "menus instantanés", prépare celui que monsieur a choisi, envoie des gens pour le servir, et ces derniers font la vaisselle après le dîner. La première personne qui a eu recours à ce service, était une femme...

VOS fausses dents glissent ou vous irritent ?

Ne soyez pas gêné par les fausses dents qui glissent, tombent ou brûlent lorsque vous mangez, parlez ou riez. Mettez un peu de FASTEETH sur vos dents. Cette poudre agréable vous donnera une sensation de confort et de sécurité en tenant vos dentiers plus solidement. Non seulement, non glissante, pas de goût de pâte, aucun malaise. Une poudre alcaline (non acide). Procurez-vous FASTEETH à n'importe quel comptoir pharmaceutique.

AGENCE MATRIMONIALE EXCELSIOR ENRC. Nos services d'enquête, d'étude des goûts et caractères et de rencontres s'adressent aux personnes des deux sexes célibataires, veufs ou veuves. Nous agissons avec une discrétion absolue et les résultats sont rapides et certains quel que soit votre âge; tout se passe comme si seul le "HASARD" arrangeait les choses. Des centaines de couples ont trouvé le bonheur grâce à nos services d'une efficacité prouvée et reconnue. Pour plus de renseignements, mentionnant: Nom, adresse, âge, occupation, en incluant \$2.00 à: EXCELSIOR ENRC. Casier postal 138 - Station Hochetage Montréal ou téléphoner à: 525-7861

MON DEVOIR MES VACANCES

La meilleure nouvelle de l'année je l'apprends toujours par Le Devoir Je fais suivre mon journal et je m'abonne pour mes vacances

LE DEVOIR SERVICE DU TIRAGE

434 Est. Notre-Dame, Montréal 1 — VI. 4-3361

AMOUR: Le dernier livre sur le sujet a pour auteur Marcelle Auclair, journaliste et écrivain que vous connaissez toutes. Il s'intitule tout simplement "L'AMOUR" et selon la formule chère à Sacha Guitry renferme des notes et maximes sur un sujet éternellement à la mode. Voyez un peu ce qu'il donne apprêté à la sauce 1963 par Marcelle Auclair:

"Triste: le réveil d'une jeune femme auprès d'un vieil homme. Plus triste: le réveil d'un jeune homme auprès d'une vieille femme. Plus triste que tout: cette femme".

"On sait rarement pourquoi on aime. On croit toujours savoir pourquoi on n'aime plus".

"Manoeuvre délicate: retirer votre main de la sienne pour manger chaud".

"Partager le lit, la table, l'existence: bonheur des amants dans le désert de l'amour. Mais vient le jour où il faut partager ses amis: c'est peut-être l'épreuve la plus périlleuse".

"Il est ton amant? — Lui? Il est si égoïste qu'il ne ferait pas de bien à une mouche".

"Pour une femme, la seule défaite: n'avoir pas su rendre heureux l'homme qu'elle aimait".

"Se méfier des hommes et des femmes qui, par l'amour, ont beaucoup souffert. Après n'avoir été qu'une plaie, ils ne sont plus qu'une cicatrice. Or, le tissu cicatriciel est insensible".

Un livre agréable à feuilleter sur le sable, au bord de la mer ou un soir d'annui où l'on doit occuper une partie de son esprit tout en pensant à autre chose...

PARC DU MONT-ROYAL: Une collaboratrice, Monique Roy, raconte:



L'AVION "CONCORDE"

LONDRES. — Un journal londonien révélait hier que, d'ici six mois, une trentaine d'avions "Concorde" auront été vendus par leurs fabricants franco-anglais.

SUICIDE PAR LE FEU

LILLE. — Les autorités du Nord ont fait savoir qu'un médecin s'est suicidé par le feu.

"LAVAGE DE CERVEAU"

NOUVELLE-DELHI. — Le ministre indien de la défense a annoncé qu'un service de "désintoxication" intellectuelle avait été mis sur pied dans l'armée.

DANS LA ZONE DE GAZA

TEL-AVIV. — La situation déjà fort tendue dans le couloir de Gaza s'est brusquement aggravée en fin de semaine en raison d'escarmouches qui ont opposé des éléments arabes et israéliens.

ILS PASSENT À L'OUEST

MUNICH. — Sept Allemands de l'Est se sont réfugiés en Allemagne fédérale au cours du week-end, en franchissant clandestinement la frontière.

ILS CHOISISSENT L'EST

KASSEL. — Deux militaires de l'armée populaire de l'Allemagne de l'Est, soignés dans un hôpital occidental ont demandé à être rapatriés en zone orientale.

MAPHILINDO

DIJAKARTA. — Le ministre des affaires étrangères indonésien a affirmé hier que son pays n'admettrait aucune conclusion de la mission de l'ONU en Malaisie tant que la question du nombre des observateurs ne sera pas résolue.

DÉNONCIATIONS

NEW YORK. — "La boîte aux lettres du Corbeau" aurait jusqu'ici permis 5,000 arrestations dans les milieux new-yorkais de la drogue.

SUITE AU PRÉCÉDENT

KUALA-LUMPUR. — Le premier ministre malais, le prince Abdul Rahman, a déclaré hier que la Malaisie allait proposer une nouvelle date pour la mise sur pied de la Fédération malaise.

PROTESTATION

Michael Drysdale et Léonard Daniel ont été accusés hier d'avoir fait percuter leur voiture contre l'hôtel de ville de Ville d'Auteuil pour protester contre de simipôts qu'ils trouvaient trop élevés.

Ils ont refusé de reconnaître leur culpabilité et ont été libérés sous un cautionnement de \$950. chacun.

Radio-Vatican rappelle les préoccupations de S.S. Paul VI

ROME. — "Cinquante jours à peine se sont écoulés depuis que Paul VI a donné, de la loggia centrale de la basilique vaticane, sa première bénédiction à pvs à folie, mais l'intense activité qu'il a déployée, les nombreux discours qu'il a prononcés laissent déjà entrevoir certains thèmes auxquels il s'attachera au cours de son pontificat avec une sollicitude particulière", a déclaré, vendredi dernier, le radio du Vatican.

Congrès des radiologues d'Amérique

Le 64e congrès annuel de l'American Roentgen Ray Society, aura lieu à l'hôtel Reine-Elizabeth, du 8 au 11 octobre. Les radiologues les plus éminents d'Amérique du Nord seront présents.

Le sous-marin bathyscaphe bi-place

Un sous-marin bi-place qui, selon les prévisions des experts, peut "voler" comme un avion à de très grandes profondeurs sous l'eau, a été construit par le constructeur de San Clemente, le long de la côte sud des États-Unis en Californie.

Le stationnement en silos

Les missiles Atlas ne sont plus les seuls "véhicules" de l'on puisse remiser dans des silos souterrains. Un grand magasin de Düsseldorf vient d'en aménager un de 15 étages, dont dix sous terre et quatre au-dessus du rez-de-chaussée.

SCIENCE & TECHNIQUE

Le manteau de la croûte terrestre

Il y a un million d'années, une formidable explosion sous la croûte terrestre a fait remonter assez près de la surface certains éléments du magma intérieur. Des gaz en fusion, des liquides et des cristaux en suspension ont été projetés à trois milles de la surface de la terre.

Congrès des radiologues d'Amérique

Le 64e congrès annuel de l'American Roentgen Ray Society, aura lieu à l'hôtel Reine-Elizabeth, du 8 au 11 octobre. Les radiologues les plus éminents d'Amérique du Nord seront présents.

Le sous-marin bathyscaphe bi-place

Un sous-marin bi-place qui, selon les prévisions des experts, peut "voler" comme un avion à de très grandes profondeurs sous l'eau, a été construit par le constructeur de San Clemente, le long de la côte sud des États-Unis en Californie.

Le stationnement en silos

Les missiles Atlas ne sont plus les seuls "véhicules" de l'on puisse remiser dans des silos souterrains. Un grand magasin de Düsseldorf vient d'en aménager un de 15 étages, dont dix sous terre et quatre au-dessus du rez-de-chaussée.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL par l'Université McGill no 205 ouest, rue Sherbrooke pour permis d'installation de l'huile diesel et de la gazoline, pour usage personnel, dans deux (2) réservoirs de 1500 gallons chacun.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL par l'Université McGill no 205 ouest, rue Sherbrooke pour permis d'installation de l'huile diesel et de la gazoline, pour usage personnel, dans deux (2) réservoirs de 1500 gallons chacun.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL par l'Université McGill no 205 ouest, rue Sherbrooke pour permis d'installation de l'huile diesel et de la gazoline, pour usage personnel, dans deux (2) réservoirs de 1500 gallons chacun.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL par l'Université McGill no 205 ouest, rue Sherbrooke pour permis d'installation de l'huile diesel et de la gazoline, pour usage personnel, dans deux (2) réservoirs de 1500 gallons chacun.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL par l'Université McGill no 205 ouest, rue Sherbrooke pour permis d'installation de l'huile diesel et de la gazoline, pour usage personnel, dans deux (2) réservoirs de 1500 gallons chacun.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL par l'Université McGill no 205 ouest, rue Sherbrooke pour permis d'installation de l'huile diesel et de la gazoline, pour usage personnel, dans deux (2) réservoirs de 1500 gallons chacun.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL par l'Université McGill no 205 ouest, rue Sherbrooke pour permis d'installation de l'huile diesel et de la gazoline, pour usage personnel, dans deux (2) réservoirs de 1500 gallons chacun.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL par l'Université McGill no 205 ouest, rue Sherbrooke pour permis d'installation de l'huile diesel et de la gazoline, pour usage personnel, dans deux (2) réservoirs de 1500 gallons chacun.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL par l'Université McGill no 205 ouest, rue Sherbrooke pour permis d'installation de l'huile diesel et de la gazoline, pour usage personnel, dans deux (2) réservoirs de 1500 gallons chacun.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL par l'Université McGill no 205 ouest, rue Sherbrooke pour permis d'installation de l'huile diesel et de la gazoline, pour usage personnel, dans deux (2) réservoirs de 1500 gallons chacun.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL par l'Université McGill no 205 ouest, rue Sherbrooke pour permis d'installation de l'huile diesel et de la gazoline, pour usage personnel, dans deux (2) réservoirs de 1500 gallons chacun.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL par l'Université McGill no 205 ouest, rue Sherbrooke pour permis d'installation de l'huile diesel et de la gazoline, pour usage personnel, dans deux (2) réservoirs de 1500 gallons chacun.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL par l'Université McGill no 205 ouest, rue Sherbrooke pour permis d'installation de l'huile diesel et de la gazoline, pour usage personnel, dans deux (2) réservoirs de 1500 gallons chacun.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL par l'Université McGill no 205 ouest, rue Sherbrooke pour permis d'installation de l'huile diesel et de la gazoline, pour usage personnel, dans deux (2) réservoirs de 1500 gallons chacun.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL par l'Université McGill no 205 ouest, rue Sherbrooke pour permis d'installation de l'huile diesel et de la gazoline, pour usage personnel, dans deux (2) réservoirs de 1500 gallons chacun.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL par l'Université McGill no 205 ouest, rue Sherbrooke pour permis d'installation de l'huile diesel et de la gazoline, pour usage personnel, dans deux (2) réservoirs de 1500 gallons chacun.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL par l'Université McGill no 205 ouest, rue Sherbrooke pour permis d'installation de l'huile diesel et de la gazoline, pour usage personnel, dans deux (2) réservoirs de 1500 gallons chacun.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL par l'Université McGill no 205 ouest, rue Sherbrooke pour permis d'installation de l'huile diesel et de la gazoline, pour usage personnel, dans deux (2) réservoirs de 1500 gallons chacun.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL par l'Université McGill no 205 ouest, rue Sherbrooke pour permis d'installation de l'huile diesel et de la gazoline, pour usage personnel, dans deux (2) réservoirs de 1500 gallons chacun.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL par l'Université McGill no 205 ouest, rue Sherbrooke pour permis d'installation de l'huile diesel et de la gazoline, pour usage personnel, dans deux (2) réservoirs de 1500 gallons chacun.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL par l'Université McGill no 205 ouest, rue Sherbrooke pour permis d'installation de l'huile diesel et de la gazoline, pour usage personnel, dans deux (2) réservoirs de 1500 gallons chacun.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL par l'Université McGill no 205 ouest, rue Sherbrooke pour permis d'installation de l'huile diesel et de la gazoline, pour usage personnel, dans deux (2) réservoirs de 1500 gallons chacun.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL par l'Université McGill no 205 ouest, rue Sherbrooke pour permis d'installation de l'huile diesel et de la gazoline, pour usage personnel, dans deux (2) réservoirs de 1500 gallons chacun.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL par l'Université McGill no 205 ouest, rue Sherbrooke pour permis d'installation de l'huile diesel et de la gazoline, pour usage personnel, dans deux (2) réservoirs de 1500 gallons chacun.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL par l'Université McGill no 205 ouest, rue Sherbrooke pour permis d'installation de l'huile diesel et de la gazoline, pour usage personnel, dans deux (2) réservoirs de 1500 gallons chacun.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL par l'Université McGill no 205 ouest, rue Sherbrooke pour permis d'installation de l'huile diesel et de la gazoline, pour usage personnel, dans deux (2) réservoirs de 1500 gallons chacun.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL par l'Université McGill no 205 ouest, rue Sherbrooke pour permis d'installation de l'huile diesel et de la gazoline, pour usage personnel, dans deux (2) réservoirs de 1500 gallons chacun.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL par l'Université McGill no 205 ouest, rue Sherbrooke pour permis d'installation de l'huile diesel et de la gazoline, pour usage personnel, dans deux (2) réservoirs de 1500 gallons chacun.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL par l'Université McGill no 205 ouest, rue Sherbrooke pour permis d'installation de l'huile diesel et de la gazoline, pour usage personnel, dans deux (2) réservoirs de 1500 gallons chacun.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL par l'Université McGill no 205 ouest, rue Sherbrooke pour permis d'installation de l'huile diesel et de la gazoline, pour usage personnel, dans deux (2) réservoirs de 1500 gallons chacun.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL par l'Université McGill no 205 ouest, rue Sherbrooke pour permis d'installation de l'huile diesel et de la gazoline, pour usage personnel, dans deux (2) réservoirs de 1500 gallons chacun.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL par l'Université McGill no 205 ouest, rue Sherbrooke pour permis d'installation de l'huile diesel et de la gazoline, pour usage personnel, dans deux (2) réservoirs de 1500 gallons chacun.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL par l'Université McGill no 205 ouest, rue Sherbrooke pour permis d'installation de l'huile diesel et de la gazoline, pour usage personnel, dans deux (2) réservoirs de 1500 gallons chacun.

AVIS

DEMANDE à été faite à la CITE DE MONTRÉAL par l'Université McGill no 205 ouest, rue Sherbrooke pour permis d'installation de l'huile diesel et de la gazoline, pour usage personnel, dans deux (2) réservoirs de 1500 gallons chacun.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code civil de la province de Québec, que le 15 août 1963, sous le no. 1690834 il a été enregistré, au Bureau d'enregistrement pour la Division d'enregistrement de Montréal, un contrat de vente et transport par Gordon (Clonburg Ltd.) à THE BANK OF NOVA SCOTIA, de l'universalité de ses créances et comptes aux livres, actuels et futurs.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code civil de la province de Québec, que le 15 août 1963, sous le no. 1690834 il a été enregistré, au Bureau d'enregistrement pour la Division d'enregistrement de Montréal, un contrat de vente et transport par Gordon (Clonburg Ltd.) à THE BANK OF NOVA SCOTIA, de l'universalité de ses créances et comptes aux livres, actuels et futurs.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code civil de la province de Québec, que le 15 août 1963, sous le no. 1690834 il a été enregistré, au Bureau d'enregistrement pour la Division d'enregistrement de Montréal, un contrat de vente et transport par Gordon (Clonburg Ltd.) à THE BANK OF NOVA SCOTIA, de l'universalité de ses créances et comptes aux livres, actuels et futurs.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code civil de la province de Québec, que le 15 août 1963, sous le no. 1690834 il a été enregistré, au Bureau d'enregistrement pour la Division d'enregistrement de Montréal, un contrat de vente et transport par Gordon (Clonburg Ltd.) à THE BANK OF NOVA SCOTIA, de l'universalité de ses créances et comptes aux livres, actuels et futurs.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code civil de la province de Québec, que le 15 août 1963, sous le no. 1690834 il a été enregistré, au Bureau d'enregistrement pour la Division d'enregistrement de Montréal, un contrat de vente et transport par Gordon (Clonburg Ltd.) à THE BANK OF NOVA SCOTIA, de l'universalité de ses créances et comptes aux livres, actuels et futurs.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code civil de la province de Québec, que le 15 août 1963, sous le no. 1690834 il a été enregistré, au Bureau d'enregistrement pour la Division d'enregistrement de Montréal, un contrat de vente et transport par Gordon (Clonburg Ltd.) à THE BANK OF NOVA SCOTIA, de l'universalité de ses créances et comptes aux livres, actuels et futurs.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code civil de la province de Québec, que le 15 août 1963, sous le no. 1690834 il a été enregistré, au Bureau d'enregistrement pour la Division d'enregistrement de Montréal, un contrat de vente et transport par Gordon (Clonburg Ltd.) à THE BANK OF NOVA SCOTIA, de l'universalité de ses créances et comptes aux livres, actuels et futurs.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code civil de la province de Québec, que le 15 août 1963, sous le no. 1690834 il a été enregistré, au Bureau d'enregistrement pour la Division d'enregistrement de Montréal, un contrat de vente et transport par Gordon (Clonburg Ltd.) à THE BANK OF NOVA SCOTIA, de l'universalité de ses créances et comptes aux livres, actuels et futurs.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code civil de la province de Québec, que le 15 août 1963, sous le no. 1690834 il a été enregistré, au Bureau d'enregistrement pour la Division d'enregistrement de Montréal, un contrat de vente et transport par Gordon (Clonburg Ltd.) à THE BANK OF NOVA SCOTIA, de l'universalité de ses créances et comptes aux livres, actuels et futurs.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code civil de la province de Québec, que le 15 août 1963, sous le no. 1690834 il a été enregistré, au Bureau d'enregistrement pour la Division d'enregistrement de Montréal, un contrat de vente et transport par Gordon (Clonburg Ltd.) à THE BANK OF NOVA SCOTIA, de l'universalité de ses créances et comptes aux livres, actuels et futurs.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code civil de la province de Québec, que le 15 août 1963, sous le no. 1690834 il a été enregistré, au Bureau d'enregistrement pour la Division d'enregistrement de Montréal, un contrat de vente et transport par Gordon (Clonburg Ltd.) à THE BANK OF NOVA SCOTIA, de l'universalité de ses créances et comptes aux livres, actuels et futurs.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code civil de la province de Québec, que le 15 août 1963, sous le no. 1690834 il a été enregistré, au Bureau d'enregistrement pour la Division d'enregistrement de Montréal, un contrat de vente et transport par Gordon (Clonburg Ltd.) à THE BANK OF NOVA SCOTIA, de l'universalité de ses créances et comptes aux livres, actuels et futurs.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code civil de la province de Québec, que le 15 août 1963, sous le no. 1690834 il a été enregistré, au Bureau d'enregistrement pour la Division d'enregistrement de Montréal, un contrat de vente et transport par Gordon (Clonburg Ltd.) à THE BANK OF NOVA SCOTIA, de l'universalité de ses créances et comptes aux livres, actuels et futurs.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code civil de la province de Québec, que le 15 août 1963, sous le no. 1690834 il a été enregistré, au Bureau d'enregistrement pour la Division d'enregistrement de Montréal, un contrat de vente et transport par Gordon (Clonburg Ltd.) à THE BANK OF NOVA SCOTIA, de l'universalité de ses créances et comptes aux livres, actuels et futurs.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code civil de la province de Québec, que le 15 août 1963, sous le no. 1690834 il a été enregistré, au Bureau d'enregistrement pour la Division d'enregistrement de Montréal, un contrat de vente et transport par Gordon (Clonburg Ltd.) à THE BANK OF NOVA SCOTIA, de l'universalité de ses créances et comptes aux livres, actuels et futurs.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code civil de la province de Québec, que le 15 août 1963, sous le no. 1690834 il a été enregistré, au Bureau d'enregistrement pour la Division d'enregistrement de Montréal, un contrat de vente et transport par Gordon (Clonburg Ltd.) à THE BANK OF NOVA SCOTIA, de l'universalité de ses créances et comptes aux livres, actuels et futurs.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code civil de la province de Québec, que le 15 août 1963, sous le no. 1690834 il a été enregistré, au Bureau d'enregistrement pour la Division d'enregistrement de Montréal, un contrat de vente et transport par Gordon (Clonburg Ltd.) à THE BANK OF NOVA SCOTIA, de l'universalité de ses créances et comptes aux livres, actuels et futurs.

Les mots croisés du "DEVOIR"

Grid for crossword puzzle with 12 rows and 11 columns. Includes horizontal and vertical clues.

Scotland Yard flaire de nombreuses pistes

LONDRES. — La brigade volante de Scotland Yard a saisi une remorque abandonnée hier dans Dorking; un renseignement discret affirmait que ce véhicule avait été utilisé comme quartier général temporaire par les pirates du rail britannique.

HYDRO-QUEBEC

Soumission no A-336. Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires à un soumissionnaire, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues au plus tard à 10 h. 30 a.m., heure avancée de l'Est, jeudi, le 12 septembre 1963, relativement à la fabrication de poutres en acier.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Advertisement for professional and business cards, including contact information for Jean K. Malouf Inc. and La Saubegarde.

Rôle accru prôné pour les laïcs anglicans

TORONTO. — Les laïcs devraient être autorisés à administrer la sainte communion et le baptême, à marier les fidèles et à présider aux services funéraires. C'est ce qu'a soutenu hier le chanoine F. C. Syngde, de Christchurch, en Nouvelle-Zélande, au Congrès anglican ici. Le prélat a ajouté que ces mesures seraient souhaitables en raison de la pénurie de pasteurs anglicans dans les régions éloignées des grands centres.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du Code civil, que l'Université McGill no 205 ouest, rue Sherbrooke pour permis d'installation de l'huile diesel et de la gazoline, pour usage personnel, dans deux (2) réservoirs de 1500 gallons chacun.

Libre Opinion

Une gaffe atomique

Par Pierre VADEBONCOEUR

La voix sans timbre du ci-devant prix Nobel de la Paix vient de nous annoncer à la radio que l'accord sur les armes nucléaires est signé. Il appartenait sans doute à un homme qui depuis huit mois soutient avec constance l'effort de renier son passé, de faire un dernier effort pour annoncer à la population la reddition de notre pays à la volonté de Washington. Il lui appartenait de clore, par un communiqué sec, cette brève histoire de troc de notre indépendance de pensée, d'une autre tranche de notre souveraineté militaire, d'une partie de notre souveraineté tout court. Le citoyen Pearson a fait ces choses rapidement, selon le conseil qui est rapporté dans l'Évangile.

La marchandise sera livrée. Le parti libéral, qui cultive, exactement depuis 1899, une certaine propension à pratiquer à l'intérieur de nos frontières la politique de l'étranger, vient de montrer une fois de plus que le Canada se gouverne comme un comptoir, c'est-à-dire au gré de ses occupants successifs.

Et nos ministres!

Il ne fallait pas s'attendre, et je ne m'attendais pas, que notre tournée de ministres et de ministrables parlant français, même les jeunes premiers Favreau, Lamontagne et Tremblay (même le promis à je ne sais quel brillant avenir encore indéterminé, Maurice Sauvé), donneraient un signe quelconque de vitalité dans cette affaire. Ecoutez, nous avons connu Lapointe, Rinfret, Cardin, on sait un peu comment les choses tournent dans les cabinets... L'histoire de la démocratie parlementaire dans tout l'Occident depuis deux cents ans ne nous fournit pas trois exemples de révolte de ministres soudain frappés par l'injustice d'une cause! Peut-être quatre: Sévigny... Je connais trop le monde des affaires publiques et des affaires privées, j'ai trop connu d'employeurs grands et petits, j'ai trop vu de mes yeux la toute-puissance des intérêts, pour m'étonner et pour écompter des miracles. Je ne m'attendais strictement à rien; et rien ne s'est produit, en particulier parce que là où je regardais, c'est-à-dire du côté de nos jeunes turcs, comme je le savais d'avance, il n'y avait rien!

Je ne m'exclame pas trop bruyamment, d'ordinaire, sur les inconsciences, la courtoisie ou l'aveuglement des politiciens, même des politiciens qui sortent de l'université, ni sur l'égoïsme des hommes d'affaires, ni sur la dangereuse sottise des hommes qui plaquent encore une fois, l'en et trop vu. Mais ici, c'est autre chose. Ici, mes amis, il y a quelque chose qui se vomit!

Le Canada, symbole de la haine

Le parti libéral a achevé de se déshonorer, si c'était possible. Le gouvernement s'est comporté comme un activiste de la guerre froide. Notre pays s'est transformé en puissance belliqueuse de première ligne, en multiplicateur des risques de guerre, en excitateur de la tension meurtrière qui existe entre les hommes, en symbole de la menace guerrière universelle. Nous sommes maintenant le dernier venu des pays qui ont fourni la preuve qu'ils refuseraient d'aller vers les aménagements économiques et politiques considérables et le désarmement que la plus faible leur de raison juge indispensables pour éviter une guerre, cette guerre qui, comme le cadavre décomposé dont parle Bossuet, n'aura de nom dans aucune langue.

Je ne reprendrai pas l'ensemble des motifs que les critiques politiques ont inventés pour tenter d'empêcher l'ex-récepteur de quelques quarante mille dollars non restitués, de donner suite à sa politique de vasselage. Cet ensemble forme un bloc de raisons impossibles à ne pas entendre et qu'aucune des "raisons" avancées par le gouvernement n'entame le moins. L'explication fournie par le premier ministre, à savoir que la crise cubaine lui aurait fait changer d'idée, est particulièrement loufoque après le relatif dégel des relations entre l'U.R.S.S. et les États-Unis. Comme le reste est à l'évanouissant et que vous le savez aussi bien que moi, je n'insiste pas.

Satellisation du pays

Je dirai plutôt autre chose. Je trouve proprement insupportable qu'un gouvernement étranger ait réussi à précipiter chez nous la chute d'un gouvernement et à nous imposer, par un parti d'arrivistes dont l'opinion a changé du tout au tout dès que le maître lui a parlé, une politique coûteuse, dangereuse, contraire à notre honneur et à notre conscience, une politique qui solidifie notre pays avec les manipulateurs bornés dont nous sommes infestés.

Pearson fait la preuve, ayant annoncé d'avance son expédition maritime, d'avoir voulu, en se lançant à l'aveugle avec servilité dans la cohésion parfaite de son parti mouton, que notre pays est un pays inerte, incapable de s'identifier lui-même, incapable de réunir ses forces et de rassembler ses idées, et que dans cette grange ouverte à tous vents, chacun danse comme il l'entend, y compris ceux qui ne sont pas invités et surtout eux. Ce pays dégingandé n'est qu'un territoire à occuper, vaste paradis pour les capitalistes d'outre-frontière. Non contents d'y investir, ils prétendent maintenant l'investi lui-même suffisamment pour frapper efficacement les sources et embrasser ouvertement chez nous les majorités parlementaires. Cette fois-ci, c'était beaucoup risquer pour un simple caprice d'entrepreneurs en démolition mondiale. Cette erreur se paiera!

Puisque ce pays n'arrive pas à se saisir et semble devoir rester éternellement ouvert aux aléas et aux vents individualistes exigeants qui, allant à la pêche dans "notre" Nord, passent par "notre" capitale pour y dicter quelques messages que "nos" représentants, à défaut du peuple canadien inexistant, peuvent seuls comprendre pour le plus grand bonheur de nos touristes, il faudra peut-être examiner de plus près l'hypothèse de ceux qui prétendent que le peuple du Québec serait à lui seul plus apte à vouloir quelque chose et à protéger ses frontières. Si le Canada est incapable d'exister, il n'est pas sûr que les Québécois, quant à eux, accepteraient de se fondre avec lui dans autre chose.

Tuons la politique de guerre

En attendant, les événements récents nous donnent beaucoup à penser, pour ce qui est de la chose militaire. Nos milliards s'engloutissent là-dedans sans que nous y prissions trop garde. Les stratégies politiques du State Department réfléchissent peut-être à ceci: nous avons désormais l'impression d'être en train de méditer sur la guerre, d'être favorisés par la présence, à quatre-vingt-dix mille de Montréal, d'un certain nombre de capsules de suicide universel, circonstance propre à modifier assez profondément, je pense, notre mentalité bon-enfant. Primo, il se peut bien que nous exigions que le gouvernement du Québec, dont le territoire se trouve légalement et désagréablement violé par la politique de Pearson, émette quelques grognements pour faire savoir à qui de droit que nous n'acceptons pas d'armes nucléaires sur notre sol. Secundo, notre politique d'opposition aux programmes de guerre, dits de défense, pourrait se faire un peu plus sérieuse. Au lieu de nous opposer simplement aux armes nucléaires, nous pourrions bien nous rendre à l'évidence que nous jetons la moitié de notre argent par la fenêtre en dépenses militaires de toutes sortes. Ceci aurait quelques conséquences. L'envie pourrait nous prendre d'exiger que le gouvernement pratique une véritable politique de paix. Couper nos budgets militaires par une fraction imposante serait alors envisageable. J'imagine qu'il y a des chômeurs qui apprécieraient qu'on fasse de cette économie au lieu d'en faire profiter des généraux. J'imagine aussi que le peuple apprécierait voir augmenter sa sécurité sociale au lieu de contempler des avions de chasse circulant à tout propos au-dessus de nos têtes.

Nous tourner vers Québec!

Bref, la politique de Pearson aguilonnera le réflexe indépendantiste. Il faut savoir à qui appartient ce sol dont une majorité sans cohésion et sans idées communes d'une bout à l'autre du pays ne pourra pas indéfiniment disposer comme si nous étions ici de simples locataires. Si on nous lance automatiquement au cœur de la guerre froide, si l'on prend notre sol pour y installer ça et là l'extra-territorialité des planteurs de fusées, version nouvelle de l'immunité diplomatique, il se peut bien que, propriétaires de la vallée du Saint-Laurent, nous demandions des comptes.

Ce marché nucléaire, conclu si prestement qu'on jurait qu'il s'agit là de contrebande, déterminera de notre part une offensive de paix et quelques-uns de nos hommes publics se mettront à réclamer, bien au delà des remarques anodines qu'on entendait sur la question de défense,

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Une étude sérieuse sur l'urbanisme

OTTAWA — Le professeur Leslie J. King, du département de géographie de l'université McGill, vient de recevoir une bourse de \$4,400 du Conseil canadien des Recherches urbaines et régionales. Il recensera les données de toutes les villes canadiennes de plus de 10,000 habitants afin de trouver celles qui partagent les mêmes caractéristiques de composition et d'évolution. Le Conseil canadien des Recherches urbaines et régionales a été institué l'an dernier afin de stimuler les recherches en urbanisme.

Le savoir par l'étude du soir

OTTAWA — Pour la 27e année consécutive qu'elle organise un programme d'éducation des adultes, l'université d'Ottawa offre au public cet automne, 235 cours du soir dans presque tous les domaines du savoir. L'université a retenu les services de quelque 200 professeurs, de membres réguliers de son personnel enseignant, de fonctionnaires fédéraux et de professionnels de la région.

Le Canada doit être plus généreux

EDMONTON — Un appel en faveur d'une aide accrue pour l'étranger, de la part du peuple canadien, a été lancé à l'issue du congrès de la Conférence catholique sur la vie sociale, dimanche soir. Les délégués, au nombre de 600, furent unanimes à approuver la déclaration récente du ministre des affaires extérieures, M. Martin, disant que la politique canadienne d'aide à l'étranger devrait être... Mgr F. J. Smyth, directeur de l'Institut Coady, d'Antigonish, N.-E., a souligné que le Canada, avec le deuxième standard de vie au monde, s'est classé avant-dernier parmi un groupe de 12 nations qui ont fait des contributions à des pays nécessiteux.

"Irrégularités" et nouveau congrès

OTTAWA — Edgar Brisson, président de l'Association conservatrice de la circonscription de Russell, a annoncé, lundi, qu'un deuxième congrès pour les mises en candidature en vue des élections provinciales du 25 septembre, aurait lieu le 29 août. M. A. B. R. Lawrence, avocat d'Ottawa, fut nommé candidat conservateur au premier congrès il y a plusieurs semaines. Toutefois, M. Gordon Laverne, le député sortant, a refusé cette candidature et les dirigeants conservateurs du comté ont opté en faveur d'un second congrès, affirmant qu'il y avait eu des "irrégularités" commises durant le premier scrutin.

Un ministre ontarien et la jeunesse

TORONTO — Le ministre de l'éducation de l'Ontario, M. Davis, a annoncé, lundi, la création, au sein de son ministère, d'une division de la jeunesse, qui aura pour tâche de chercher la solution aux problèmes de l'enseignement, de l'entraînement et de l'emploi des loisirs. M. Davis a souligné que son ministère coordonnera le travail gouvernemental dans ce domaine avec celui de l'entreprise privée, et enseignera à la jeunesse la façon d'être "publiquement utile tout en restant privéement heureuse." Il a fait part de la nouvelle au déjeûner de la jeunesse de l'Exposition nationale canadienne.

Stocks de blé dans le monde

OTTAWA — Les approvisionnements de blé dans les quatre grands pays exportateurs de cette denrée — les États-Unis, le Canada, l'Australie et l'Argentine — étaient à peu près égaux, le 1er juillet, au volume qu'on enregistrerait à la même date l'an dernier. Le bureau fédéral de la statistique estimait, lundi, que les approvisionnements mondiaux étaient de 1,821,500,000 boisseaux, en regard de 1,830,700,000 le 1er juillet 1962. Les stocks, par pays, étaient les suivants: les chiffres de 1962 entre parenthèses: États-Unis, 1,188,400,000 boisseaux (1,321,900,000); Canada, 489,400,000 (412,800,000); Australie, 119,600,000 (63,500,000); Argentine 23,100,000 (32,500,000).

Dire les raisons des impôts

EDMONTON. — La Chambre de commerce d'Edmonton a suggéré, lundi, l'établissement d'un programme d'éducation du public sur la question des impôts. Elle y voit un moyen d'éliminer l'opportunisme politique qui se manifeste chaque fois que le gouvernement est devant l'obligation de taxer les revenus. La suggestion est contenue dans un mémoire qui a été présenté à la Commission d'enquête sur la taxation. La Chambre soutient que le public a le droit de voir et de comprendre ce qui se passe en matière de fiscalité. Elle a suggéré que le gouvernement mette fin au secret traditionnel entourant la préparation du budget. "Avant d'être présentés aux Communes, les projets de modification d'impôts devraient être connus du public", a-t-elle affirmé.

Hausse d'importation des produits de base

OTTAWA — Le bureau fédéral de la statistique a signalé, hier, qu'une augmentation de 11.4 pour cent enregistrée en avril, a fait monter le chiffre des importations des produits de base durant les quatre premiers mois de 1963 à \$1,968,896,000. Ceci représente une augmentation de 0.1 pour cent sur le chiffre enregistré durant la même période en 1962. Les importations du mois d'avril ont atteint la valeur de \$554,553,000 en regard de \$497,766,000 en avril 1962.

Un jeune devenu trop dangereux

VANCOUVER — Un rapport médical annonçant que 23 prisonniers Doukhobors qui jeûnent "sont dans un état de faiblesse inquiétant", a incité les autorités de la prison d'Agassiz à obliger les grévistes à prendre de la nourriture. Les 23 détenus en question font partie d'un groupe de 118 membres de la secte qui, depuis 23 jours, refusent la nourriture de la prison en signe de protestation contre leur emprisonnement. Ils sont tous accusés d'actes de terrorisme. Les prisonniers ont été avertis que s'ils persistent dans leur jeûne, on les forcera à avaler neuf onces d'un liquide nourrissant, chaque jour.

une réduction radicale de notre rôle absurde dans la tragédie de l'univers divisé. Si nous avons du cœur, c'est ce que nous ensemble nous ferons.

Démocratie ou domination de classe

Nous poserons quelques autres questions. Nous nous demandons et nous demandons à quelques parasites bien placés pour le savoir: par qui sommes-nous gouvernés? Je suis singulièrement fatigué de ces politiques d'État où l'on ne retrouve pas l'écho de la voix populaire. Ces politiques n'ont pas été recherchées par le peuple, ni pensées par les associations qui émanent de lui. D'où viennent-elles donc? On nous les passe à la faveur d'une minorité qui a voté dans l'inconscience pour un parti d'illusionnistes et l'on se sert du pouvoir, une fois qu'on y est parvenu, pour agir avec l'arme de l'État selon des conseils que le peuple n'a donnés aucunement. Nous en avons assez d'être gouvernés par-dessus nos têtes, comme nous l'étions ici par Duplessis. D'où viennent les politiques supra-populaires? Il ne faut pas être devin pour le savoir. Les chambres de commerce ne protestent pas, les associations populaires protestent. Les cercles financiers, les magnats de tout acabit, la rue Saint-Jacques, le State Department, les aristocrates de la badine sont d'accord. Les syndicats résistent, les associations de cultivateurs refusent de marcher. Il est facile de savoir d'où vient le vent.

Cette force immense et généralisée ne peut plus durer. Nous venons de toucher le fond de cette comédie. Les instruments de crime dont on étouffera malgré nous le territoire posent à eux seuls la question du pouvoir: d'où vient-il, qui l'exerce, par quel mandat, au profit de qui, dans l'intérêt de qui? Il ne s'agit pas uniquement d'une question militaire. Ils soulèvent la question constitutionnelle aussi bien que la question politique et que la question sociale. Ils nous arrivent par un geste de trop. Il est impérieux que nous sachions répondre.

Comité catholique de renseignements

EDMONTON — La Conférence catholique sur la vie sociale, au cours de son 11e congrès tenu en fin de semaine, a jeté les bases d'un organisme national qui s'occupera de la diffusion de l'information. Un comité provisoire a été formé pour mettre l'organisme sur pied. Les membres du comité sont: Le R. P. J.G. Hanley, de Kingston, président; le R. P. A.A. Hobenig, de North Battleford, Saskatchewan, vice-président; Robert J. Keir, de Sudbury, secrétaire; Bernard Daly, d'Ottawa, et Grant Maxwell, de Saskatoon, conseillers.

Malgré une accusation, la confiance

OTTAWA — Le conseil d'administration de l'entreprise Canadian Javelin Limited, a réaffirmé sa confiance en M.

John C. Doyle, président de cette compagnie, accusé d'activités boursières frauduleuses par un jury d'accusation américain. A l'issue d'une réunion tenue samedi à Ottawa, les directeurs ont publié une déclaration dans laquelle il est dit que l'acte d'accusation a trait "à des événements vieux de plusieurs années." La société Canadian Javelin détient des droits sur la mise en valeur de vastes gisements de minerai de fer dans le Labrador. Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Smallwood, a déclaré qu'il a une "confiance inébranlable" en Canadian Javelin, et "particulièrement dans la compétence de M. Doyle à mener à bonne fin le vaste projet entrepris au Labrador."

Un grand journaliste est mort

TORONTO — Oakley Hedley Dalgleish, rédacteur en chef, et éditeur du "Globe and Mail" depuis 1957, est mort d'une crise cardiaque en fin de semaine. Il était âgé de 53 ans. M. Dalgleish s'était plaint de douleurs à la poitrine à la suite d'une conférence dans son bureau avec un groupe d'employés du journal vendredi après-midi. On le conduisit à l'hôpital où il mourut durant la soirée. Tour à tour reporter, correspondant à l'étranger et rédacteur d'articles éditoriaux, il fut nommé rédacteur en chef du "Globe and Mail" en 1947, et éditeur adjoint cinq années plus tard. En 1953, il avait interviewé le premier ministre soviétique, M. Khrouchchev, et s'était entretenu plus tard à Pékin avec le premier ministre adjoint de la Chine communiste, M. Chen-Yi.

DU NOUVEAU de la part d'AIR CANADA

Épargnez jusqu'à \$151

sur les tarifs ordinaires en réactés, classe économique entre le 1er octobre et le 30 avril.*

21 JOURS en EUROPE

grâce aux tarifs d'excursion de 21 jours, classe économique, offerts par Air Canada. Rendez-vous en réactés DC-8 d'AIR CANADA en France, en Allemagne, en Suisse ou en Autriche... portes d'entrée de toute l'Europe. Vous pouvez aussi aller en Irlande et en Grande-Bretagne, à bord des réactés d'AIR CANADA ou de BOAC.

Voici une occasion unique de visiter l'Europe sans vous presser... et à bon compte! Vous aurez jusqu'à trois semaines pour assister aux représentations de ballet et de pièces de théâtre, ou aux festivals du vin. Partez en voyage — séjour minimum de 14 jours, maximum 21 jours. Voyagez entre le 1er octobre et le 30 avril.* Profitez du plan: Voyagez maintenant — Payez plus tard, si vous le préférez. Épargnez grâce aux nouveaux tarifs d'excursion de 21 jours, en réactés, classe économique, vers l'Europe ou la Gde-Bretagne, offerts par AIR CANADA

* La voyage doit être terminé le 30 avril



Exemple de tarifs d'excursion de 21 jours, en réactés, classe économique, depuis Montréal			
PARIS ou BRUXELLES	\$400.90	.. \$40.90	comptant \$16.26 par mois (m/m)
ROME*	\$512.90	.. \$51.90	comptant \$20.82 par mois (m/m)

Tarifs encore plus modiques, jusqu'au 29 fév., par turbo-propulsé Britannia de BOAC. Consultez votre agent de voyages ou appelez AIR CANADA: 489-3411

*Via les avions des compagnies de correspondance.

Voyagez à la canadienne—voyagez par **AIR CANADA** TRANS-CANADA AIR LINES

Les cibles d'assurance-vie au Québec y font de gros investissements

potins financiers

Les valeurs canadiennes perdent du terrain au début de cette semaine sur la Bourse de Londres. Nos Bourses de Montréal et de Toronto étaient, de leur côté, peu achalandées et encore indécises.

Après 6 séances consécutives à la hausse, la Bourse de N.-Y. fut l'objet hier de bien des prises de profits. La moyenne des industriels de DJ clôtura donc 0,51 point plus bas hier. Comme on aurait pu s'attendre à ce que l'arbitrage pour régler la grève des cheminots, attendue pour le 29 août E.-U., il se pourrait fort bien que les réalisations soient bien absorbées aujourd'hui.

Notre production de l'acier a augmenté de 8,4 p.c. durant la semaine terminée le 17 courant, au regard de l'an dernier; ce qui sera bien vu de Steelco, Algoma Steel, etc.

C'est le 27 août que les administrateurs de The Bowater Paper Corporation Ltd se réuniront pour considérer le taux du dividende, payable pour l'exercice qui se terminera le 31 décembre 1963. Ce dividende sera expédié par la poste le 30 octobre aux actionnaires inscrits le 20 septembre.

Au dire du président de la Bourse de Toronto "il est douteux qu'un marché puisse être établi dans la ville Reine pour les transactions sur les valeurs canadiennes entre acheteurs et vendeurs américains". Le Bureau des gouverneurs de la Bourse précitée doit se réunir de nouveau aujourd'hui pour étudier cette question controversée. Il est malheureux que nous n'ayons plus M. Kierans pour rappeler à ces derniers qu'Ontario pourrait maintenant forcer Washington à modifier sa taxe contre nous, vu que nous avons consenti à avoir des armes nucléaires.

Les réserves d'or ont diminué de \$50,000,000 au cours de la période hebdomadaire terminée le 14 août; ce qui porte à \$395,000,000 la diminution de l'encaisse métallique des E.-U. depuis le début de l'année, d'où la nervosité actuelle de Washington.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

D'ici la fin de l'été, les valeurs canadiennes demeureraient calmes

Selon ce qui ressort du dernier bulletin de Hugh Mackay & Co., affiliée à W.C. Pitfield & Co. Ltd, les Bourses de Montréal et de Toronto ne cessent de fluctuer étroitement, en dépit de la meilleure tenue des stocks américains. Tant que les marchés canadiens ne se seront pas ajustés à la taxe d'égalisation des taux d'intérêt prônée aux E.-U., il y aurait lieu de s'attendre à ce que cette tendance persiste. Il en sera probablement ainsi pendant plusieurs semaines. S'il est vrai que la taxe américaine frappant l'achat de valeurs locales aient aussi soumissionné, E.-U., si elle est adoptée par le congrès, telle que proposée, elle affectera grandement le sentiment spéculatif au Canada, il n'en est pas moins vrai que l'orage passé, ce dernier en viendra à refléter les recettes et les dividendes de nos entreprises corporatives ainsi que la tendance du loyer de l'argent, etc. Que la situation économique s'améliore aux E.-U. et notre économie s'en ressentira et, une fois de plus, nous subirons l'influence de Wall Street. Heureusement que l'on prévoit que les affaires seront bonnes d'ici la fin de l'année, mais il importerait de ne pas perdre de vue que le taux de croissance sera moins accentué qu'antérieurement.

La cité de St-Léonard offre en vente \$955,000 d'obligations par l'intermédiaire de Crédit Interprovincial Inc.

L'ouverture des souscriptions par les membres du Conseil municipal de la cité de St-Léonard, ces jours derniers, a fait accéder à la firme de valeurs de placements Crédit Interprovincial Inc. l'émission et la vente de \$955,000 d'obligations sur la cité. La transaction, que le conseil de ville juge très satisfaisante, en regard des conditions actuelles du marché, a été conclue au taux de 97,69, avec date d'échéance en 1978. \$208,000 portent intérêt à 5,5%, et \$747,000 à 6%. Le coût moyen de la transaction est de 6,20%. Deux autres syndicats de courtiers ayant à leur tête des banques locales avaient aussi soumissionné. Leur coût aurait été de 6,36% et de 6,40%. Ces obligations seront très bientôt offertes au public; elles seront datées du 1er septembre.

Grâce au Mouvement Desjardins, une nouvelle société de fiducie est à la disposition des Québécois pour faciliter la conservation de leurs biens

La Société de Fiducie du Québec est une nouvelle institution financière contrôlée par les notres, qui débute avec un solide conseil d'administration, comme chacun a pu le constater, hier, dans nos pages. Cette compagnie a été créée il y a un an et, le 30 janvier de cette année, la Société de Gestion d'Aubigny, contrôlée par le Mouvement Desjardins, en faisait l'acquisition. Incorporée avec un capital-actions de \$1,000,000, dont \$800,000 sont déjà souscrits, la Société de Fiducie du Québec aura son siège social à Montréal, soit exactement au lieu et place de la succursale actuelle de la Banque Provinciale, en l'édifice de la Sauvagerie. Au dire de Me Emile Colas, secrétaire, la direction entend ouvrir sous peu des succursales à Québec ainsi que dans les principaux centres urbains de la province. Il est heureux que cette nouvelle entreprise compte à sa tête, comme président, un homme du calibre de Me L. Edouard Morrier, (il est le président de La Survivance, compagnie d'assurance-vie) reconnu pour sa droiture et sa grande expérience des hommes et des affaires. Ce dernier sera bien secondé dans la personne de M. Jean-Marie Couture, directeur général de cette nouvelle société, appelée à rendre d'éminents services aux notres, aussi bien de leur vivant qu'après leur mort possible, comme les autres trusts, elle recevra des dépôts sur lesquels elle paiera des intérêts et elle verra à l'administration des biens successoraux que l'on voudra lui confier et pourquoi pas... puisqu'à cette époque de complexité des affaires et du fisc, on ne saurait trouver chez un seul individu, les qualités essentielles à la bonne gestion des biens, qualités que l'on est assuré de trouver dans toute société de fiducie, soit "la permanence, l'accessibilité, la compétence, l'expérience, des jugements judicieux, etc.", soit autant de qualités, nécessaires maintenant plus que jamais. Puisqu'il s'avère, de nos jours que les trusts canadiens administrés pour au-delà de \$10,000,000,000 de biens, il importe donc que les Québécois n'hésitent pas à recourir aux bons offices des sociétés de fiducie — il y en a plus d'une trentaine à leur disposition. Avant de clore nos commentaires sur ce sujet, nous croyons à propos de rappeler au public que les 15 membres du conseil d'administration de la Société de Fiducie du Québec, dont nous avons reproduit hier les portraits dans nos pages financières, représenteraient en quelque sorte, chaque union régionale des Caisses Populaires, comptant 1,400,000 membres sociétaires, de sorte que l'on y a conservé le caractère régional et démocratique du Mouvement Desjardins auquel nous lui devons, maintenant, la Société de Fiducie du Québec, en plus de La Sauvagerie, de la Société d'Assurances des Caisses Populaires, de l'Assurance-Vie Desjardins, etc.

Marcel CLÉMENT

Contrainte monétaire plus accentuée

Preuve de la continuation de l'incertitude financière au pays, selon la P.C.

La hausse du taux d'intérêt bancaire, la semaine dernière, a provoqué de nombreux commentaires. Mais c'est à peu près tout.

Le gouverneur Louis Rasminsky, de la Banque du Canada, a déclaré en fait que la décision constituait une reconnaissance de la situation existante, plutôt que le signal d'un fait nouveau. En se fiant à ce commentaire, on a donc considéré la hausse comme l'indication d'un contrat monétaire plus accentué.

Il semble que le pire qu'elle puisse induire, c'est la continuation de l'incertitude financière au Canada et aux Etats-Unis; et jusqu'à ce que la situation devienne plus claire, on peut s'attendre qu'un certain malaise se maintienne.

Pour ailleurs, le développement économique de la semaine dernière possédait toutes les différentes caractéristiques des temps présents.

La société de placements Nesbitt, Thomson and Co. Ltd, dit que si les intentions de dépenses en immobilisations du milieu de l'année ne sont pas trop contrariées par les clauses de la taxe de vente dans le budget fédéral, "il se produira une forte hausse dans les dépenses actuelles dans la seconde moitié de l'année, ce qui apporterait un puissant stimulant au cycle financier qui touche à sa fin."

La faiblesse manifestée tard vendredi, sur les Bourses canadiennes, par contraste avec un ton plus ferme à New York, a été l'une des incertitudes de la semaine. La faiblesse a été généralement attribuée à la date limite de vendredi, en ce qui concerne le projet américain de taxe de régularisation d'intérêt. A compter de main-

tenant, si le Congrès approuve la mesure, les achats par les citoyens américains, de valeurs boursières canadiennes, autres que les nouvelles obligations, et les échanges entre Américains seront sujets à la taxe.

La Canadian Association of Purchasing Agents dit que les rapports de juillet indiquent un ralentissement dans le taux récent de l'amélioration dans les industries manufacturières et de transformation. Néanmoins, la production, les nouvelles commandes et l'embauche sont dans une meilleure situation que durant le mois précédent. Les prix étaient généralement à la hausse et les inventaires manifestaient une tendance à la baisse.

Les commentaires de la revue américaine Business Week, de la scène américaine, peuvent avoir un intérêt considérable pour le Canada. La revue écrit: "Si les affaires semblent quelque peu nonchalantes à l'heure actuelle, c'est tant mieux car elles progresseront de nouveau dans un avenir rapproché. C'est du moins ce que l'industrie de l'automobile interprète la situation — et l'industrie de l'automobile le moyen de déterminer la forme de l'économie."

C'est ainsi, également, que l'industrie canadienne de l'automobile semble envisager les prochains mois.

Bourse de Montréal

La semaine a mal débuté sur la place locale. Montréal (PC) — Les cours ont décliné hier en Place locale. Les pertes avaient prédominé sur les gains dans la proportion de 63 contre 57. Les métaux communs ont fléchi. International Nickel a cédé 3/4, Falconbridge 1/2, Hollinger et Aluminium 1/4.

Dans le secteur des industrielles, Du Pont a perdu 3/4, cependant que Ogilvie, Montreal Locomotive, Dominion Oilcloth et Simpson's ont perdu 1/4. Par ailleurs, Canadian Aviation Electronics et Loblaw ont cédé 1/2.

Dans le compartiment des banques, Canadienne Nationale a perdu un point, Royale 3/4 et Montreal 1/2. Les papeteries ont également décliné. Fraser a cédé 3/4, cependant que MacMillan-Bloedel et Price Bros ont perdu 1/4. Par contre, Moore a gagné 3/4 et International 1/2.

Dans le secteur des services publics, Bell Telephone a cédé 3/4, cependant que Newfoundland Light et Nova Scotia Light ont perdu 1/4.

Hudson's Bay Co. a été très en demande, gagnant 1/4 à 14%. CPR a gagné 3/4, Canadian Chemical 1/4, Massey-Ferguson et Shop and Save 1/4.

Dans le compartiment des valeurs minières, South Dufrail a gagné un cent sur un dividende de plus de 318,000 actions. Stars Exploration et Saucon Development ont gagné trois cents chacun. Par contre, Consolidated Belkenko a cédé un cent.

Dans le compartiment des valeurs financières, Lake Dufault a gagné 20 cents à \$7,85, Wiltsey un cent à 17 1/2 cents et Consolidated Belkenko un cent à 11 cents. Farwest a cédé deux cents à 19.

Central Del Rio a perdu cinq cents à 41 cents et New Davies deux cents à 14 cents dans le secteur des pétroles de l'Ouest.

Le gain net par action "A" est établi à \$0,725 à quoi il faut ajouter un gain de capital de \$0,95 (provenant de la vente d'un terrain) ce qui porte le gain total à \$1,675 par action "A".

Plus qu'elles en retirent de primes

Dans une déclaration du comité du Québec sur les pensions transférables, faite au nom des compagnies d'assurance-vie au Québec, il est dit textuellement ce qui suit: "On a avancé récemment à différentes reprises, que les compagnies d'assurance-vie investissent dans la province de Québec moins que les sommes qu'elles y retireraient des assurés. Ces avancées sont entièrement fautes. Les compagnies d'assurance-vie au Québec versent beaucoup plus d'argent dans cette province qu'elles n'en retirent en primes et elles comptent en investissements dans la province, de centaines de millions de dollars de plus que le montant de leurs engagements relatifs aux assurés québécois.

Les administrateurs de Canadian Javelin Réaffirment leur confiance en M. John C. Doyle

OTTAWA (PC) — Le conseil d'administration de Canadian Javelin Limited a réaffirmé sa confiance en M. John C. Doyle, président de cette compagnie, qu'un grand jury américain a inculpé pour s'être livré à une activité boursière frauduleuse.

A l'issue de la réunion qu'ils ont tenue samedi dans la capitale canadienne, les directeurs ont publié une déclaration dans laquelle il est dit que l'acte d'accusation, qui a été rendu public à Hartford, Connecticut, le 6 août dernier, avait trait "à des événements vécus par plusieurs années."

Et le communiqué ajoute: "Le bureau de direction est heureux de noter que ces événements avaient fait l'objet d'une entente écartant la possibilité d'une action de ce genre par les Etats-Unis."

"Le gouvernement de Terre-Neuve avait participé à cette entente tout comme les autorités américaines et, à l'exemple de la Canadian Javelin Limited et de M. Doyle, s'y était rapporté sans la moindre inculpation."

La société Canadian Javelin détient des droits sur la mise en valeur de vastes gisements de minerai de fer dans le Labrador.

La déclaration précise que le premier ministre Joseph Smallwood, de Terre-Neuve, s'est rendu par avion à Ottawa en vue d'assurer le conseil d'administration de la "confiance inébranlable" de son gouvernement en Canadian Javelin et "particulièrement dans la compétence et la détermination de M. Doyle à mener à bien le vaste projet entrepris au Labrador."

Le grand jury a également inculpé trois autres personnes avec M. Doyle. Les prévenus doivent comparaître le 9 septembre à New Haven, Connecticut.

Les pourparlers avec les Japonais se poursuivent concernant un contrat avec des aciéries nippones.

Couverture & Provost Ltée a augmenté son profit net de 32,7 pour cent

Durant les 12 mois terminés le 31 mars 1963, Chiffre d'affaires de \$21,197,000.00

Couverture & Provost Ltée, épiciers en gros, a connu un chiffre d'affaires de \$21,197,000 durant les douze mois terminés le 31 mars 1963. Il s'agit d'une augmentation de 10,2%.

Durant la même période, le profit net moyen avant impôt (par \$100 de vente) a été de \$0,85. Comme ce profit était de \$0,64 pour les 12 mois terminés l'année précédente, on constate une augmentation fort importante de 32,7%.

Tels sont les faits saillants du premier rapport annuel que cette compagnie vient de distribuer à ses actionnaires. On se rappelle que la firme est née de la fusion des anciennes compagnies Couverture-Sauriol Ltée et Provost & Provost Ltée.

Le gain net par action "A" est établi à \$0,725 à quoi il faut ajouter un gain de capital de \$0,95 (provenant de la vente d'un terrain) ce qui porte le gain total à \$1,675 par action "A".

Le président de la compagnie, M. Bernard Couverture, rapporte que l'année presque entière fut consacrée à des travaux d'organisation nécessaires par la fusion des anciennes compagnies.

L'événement majeur, dans cet ordre d'idées, a été l'installation de la compagnie dans son nouvel entrepôt, sur l'emplacement du Marché central métropolitain (carrefour Crémazie, L'Acadie et Autoroute des Laurentides). La construction de cet immeuble de 95,000 pieds carrés a été terminée durant l'année et les opérations unifiées ont débuté en totalité durant janvier 1963.

Le rendement de cet entrepôt a été tel que le nombre des magasins détaillants "Métropole" a augmenté de 20 et que celui des magasins

Bourse de Toronto

Le marché minier faisait preuve de nervosité hier. TORONTO (PC) — Les cours ont légèrement progressé au milieu d'une faible activité, hier, en place torontoise.

Dans le secteur des industrielles, Moore a pris la vedette, gagnant 3/4. Par ailleurs, CPR, Abitibi, Dominion Foundries and Steel et Massey-Ferguson accusaient des gains fractionnaires.

Du Pont a perdu 3/4, Calgary Power et Imperial Oil 1/2, B.C. Power et Trans-Canada Pipe Line 1/4.

Dans le compartiment des métaux communs, Falconbridge a cédé 3/4 et Dominion 1/4.

Dans le secteur des valeurs spéculatives, Lake Dufault a gagné 20 cents à \$7,85, Wiltsey un cent à 17 1/2 cents et Consolidated Belkenko un cent à 11 cents. Farwest a cédé deux cents à 19.

Central Del Rio a perdu cinq cents à 41 cents et New Davies deux cents à 14 cents dans le secteur des pétroles de l'Ouest.

Cours du dollar

MONTRÉAL — Le dollar américain a cédé hier 1-16 à \$1,08 9-32.

Le livre sterling a cédé 1-8 à \$3,03 1-16.

NEW-YORK — Le dollar canadien a gagné hier 1-16 à 92 11-32 au regard de 92 23-64 lundi dernier.

Le livre sterling a cédé 5-64 à \$2,79 59-64.

3 nominations au Bell Telephone

Annoncées hier par M. Marcel Vincent, président de la compagnie

Trois nominations à des postes au niveau administratif supérieur de la compagnie de téléphone Bell ont été annoncées aujourd'hui par M. Marcel Vincent, président de la compagnie.

Le docteur W. Harvey Cruickshank succède à M. Vincent comme vice-président aux relations extérieures, au siège social de la compagnie à Montréal. Il était vice-président et directeur général pour la région de Toronto depuis mai 1957.

M. O.A. Robertson de Montréal, a été nommé vice-président et directeur général pour la région de Toronto. Il était assistant vice-président aux relations avec le personnel depuis décembre 1962.

M. Wallace C. Macpherson, également de Montréal, devient titulaire du nouveau poste de vice-président de l'expansion commerciale. Il était directeur de l'expansion commerciale depuis juillet 1961.

Cours des grains

CHICAGO — Le marché à terme présentait une allure stable hier au milieu d'une faible activité.

Les contrats de blé pour livraison en 1964 accusaient des gains atteignant jusqu'à 2 1/2 cents le boisseau. Par contre, les contrats de maïs pour livraison en septembre et ceux du soya pour livraison en août ont légèrement décliné.

Ventes dans nos grands magasins

Accrues, selon la statistique fédérale

Les ventes des grands magasins en juin se sont accrues de 1,1 p. 100 sur un an plus tôt (\$121,421,000 contre \$120,141,000). Comme il n'y a eu reculé qu'en mars, les ventes de janvier-juin ont avancé de 3,8 p. 100 (\$696,731,000 contre \$651,318,030). Fin juin, les stocks avaient une valeur marchande de \$359,291,000 (\$347,276,000) hausse de 3,5 p. 100. Les ventes de juin ont monté de 0,4 p. 100 au Québec (\$21,536,000), celles de l'Ontario (\$41,102,000) et 6,6 p. 100 et celles de Saskatchewan (\$5,411,000) de 3,4. Les ventes ont baissé ailleurs: provinces Atlantiques, \$8,799,000 (4,9 p. 100); Manitoba, \$10,148,000 (4,8); Alberta, \$15,758,000 (0,4); et Colombie-Britannique, \$20,666,000 (2,4).

Les ventes du semestre ont été plus élevées qu'un an plus tôt dans toutes les provinces, sauf dans les provinces Atlantiques où elles ont baissé de 4,3 p. 100 à \$47,319,000. Voici les autres chiffres: Québec, \$128,080,000 (-3,4 p. 100); Ontario, \$234,091,000 (-4,6); Manitoba, \$59,105,000 (-0,3); Saskatchewan, \$30,130,000 (+1,2 p. 100); Alberta, \$78,195,000 (+2,8); et Colombie-Britannique, \$119,810,000 (+6,6).

Les ventes de juin ont monté dans 16 des 29 rayons observés, baissés dans 11 et n'ont pas varié dans deux, tandis que celles de janvier-juin, ont monté dans 24 et baissés dans 5. Les avances du mois ont varié de 0,7 p. 100 (quincaillerie et articles de ménage) à 9,9 (vêtements d'hommes) et les reculs, de 0,1 (gros appareils) à 3,2 (fourneaux). Les hausses du semestre se sont situées entre 1,4 (gros appa-

Cours des changes

Le 19 août 1963	
Afrique du Sud, rand	1,52
Allemagne, mark	2,720
Angleterre, livre	3,03 3-8
Argentine, peso	0,002
Australie, livre	2,42 3-4
Autriche, schilling	0,421
Belgique, franc	0,217 1-8
Bresil, cruzeiro	0,019
Chili, escudo	3,737
Danemark, couronne	1,568
Espagne, peseta	0,182
France, franc	2,211
Hollande, florin	3,004
Italie, lire	0,01745
Japon, yen	0,030
Mexique, peso	0,081
New-York, dollar	1,08 5-16
Norvège, couronne	1,516
Nlle-Zélande, livre	3,02 3-8
Perou, sol	0,407
Suède, couronne	2,088
Suisse, franc	2,511
Tchécosl., couronne	1,519
Venezuela, boliviar	2,390

"CREDIT M.-G. INC." AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de quinze cents (\$0.15) par action classe "A" a été déclaré par la compagnie le 25 juillet 1963, et sera payé le 16 septembre 1963 aux actionnaires de la classe "A" enregistrés dans les livres de la compagnie le 30 août 1963

André Paquette, Secrétaire

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

DIVIDENDE NO 290
Un dividende de 50 cents par action du capital versé de la Banque est déclaré pour le trimestre finissant le 31 août 1963. Ce dividende sera payable à compter du 1er septembre 1963, au bureau principal et à toute succursale de la Banque, aux actionnaires inscrits le 31 juillet 1963, à la fermeture des guichets.

Les actionnaires ayant souscrit des actions de la nouvelle émission participeront à ce dividende en proportion des paiements qu'ils auront effectués au 31 juillet.

Par ordre du
Conseil d'Administration
Le Gérant général,
LOUIS HÉBERT
Montréal
le 19 juillet 1963

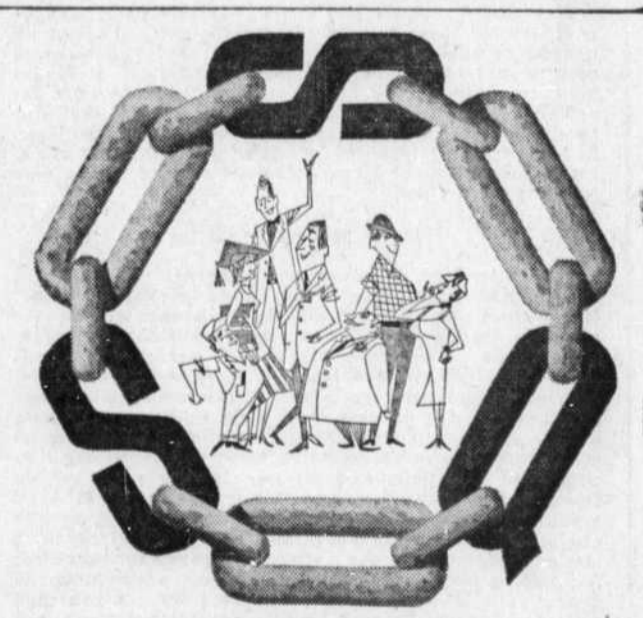
CANADA WIRE AND CABLE COMPANY LIMITED

The Board of Directors of this Company has today declared the following Dividends:

CLASS "A" COMMON
\$1.00 per share on the outstanding Class "A" Common Stock of the Company, payable on the 13th of September, 1963, out of the amount set aside on the 31st day of February, 1963, to Shareholders of record August 30th, 1963.

CLASS "B" COMMON
An Interim Dividend of 15¢ per share on the outstanding Class "B" Common Stock of the Company, payable on the 13th of September, 1963, to Shareholders of record August 30th, 1963.

By Order of the Board,
A. L. Irwin
Secretary
Toronto, August 16th, 1963



La chaîne qui vous protège...

des soucis financiers résultant de la maladie
LA MUTUELLE SSQ offre une protection et des avantages uniques à ses assurés: tout surplus sert à augmenter la protection ou à diminuer la prime.

LA MUTUELLE SSQ ASSURANCE-GROUPE LES SERVICES DE SANTÉ DU QUÉBEC
SIÈGE SOCIAL: QUÉBEC, R.P. 3390 SUCCURSALES: MONTRÉAL, SOREL, JONQUÈRE

Table of stock prices for the Toronto Stock Exchange, listing various companies and their current market values.

Table of stock prices for the Canadian Stock Exchange, listing various companies and their current market values.

Table of stock prices for the New York Stock Exchange, listing various companies and their current market values.

Table of stock prices for the Montreal Stock Exchange, listing various companies and their current market values.

Table of oil prices, listing various oil products and their current market values.

Table of grain prices, listing various grain products and their current market values.

Table of stock prices for the American Stock Exchange, listing various companies and their current market values.

Advertisement for Century Credit Corp., featuring a 170-180 boul. Dorchester est, suite 118, Montreal, with contact number 866-8004.

Table of fund prices, listing various investment funds and their current market values.

Table of stock prices for the Montreal Stock Exchange, listing various companies and their current market values.

Table of stock prices for the American Stock Exchange, listing various companies and their current market values.

Advertisement for MAISON FINANCIERE, a bilingual and well-established firm, located at 170-180 boul. Dorchester est, suite 118, Montreal, with contact number 866-8004.

Table of stock prices for the Toronto Stock Exchange, listing various companies and their current market values.

Table of stock prices for the Canadian Stock Exchange, listing various companies and their current market values.

Table of stock prices for the New York Stock Exchange, listing various companies and their current market values.

Advertisement for COMPTABLES AGRES, featuring the Institut des Comptables Agrés de Québec and The Institute of Chartered Accountants of Québec, with contact information for C.D. Mellor, C.A., Directeur Administratif.

Table of stock prices for the Toronto Stock Exchange, listing various companies and their current market values.

Table of stock prices for the Canadian Stock Exchange, listing various companies and their current market values.

Table of stock prices for the New York Stock Exchange, listing various companies and their current market values.

Advertisement for COMPTABLES AGRES, featuring the Institut des Comptables Agrés de Québec and The Institute of Chartered Accountants of Québec, with contact information for C.D. Mellor, C.A., Directeur Administratif.

Table of stock prices for the Toronto Stock Exchange, listing various companies and their current market values.

Table of stock prices for the Canadian Stock Exchange, listing various companies and their current market values.

Table of stock prices for the New York Stock Exchange, listing various companies and their current market values.

Advertisement for COMPTABLES AGRES, featuring the Institut des Comptables Agrés de Québec and The Institute of Chartered Accountants of Québec, with contact information for C.D. Mellor, C.A., Directeur Administratif.

Table of stock prices for the Toronto Stock Exchange, listing various companies and their current market values.

Table of stock prices for the Canadian Stock Exchange, listing various companies and their current market values.

Table of stock prices for the New York Stock Exchange, listing various companies and their current market values.

Advertisement for COMPTABLES AGRES, featuring the Institut des Comptables Agrés de Québec and The Institute of Chartered Accountants of Québec, with contact information for C.D. Mellor, C.A., Directeur Administratif.

Table of stock prices for the Toronto Stock Exchange, listing various companies and their current market values.

Table of stock prices for the Canadian Stock Exchange, listing various companies and their current market values.

Table of stock prices for the New York Stock Exchange, listing various companies and their current market values.

Advertisement for COMPTABLES AGRES, featuring the Institut des Comptables Agrés de Québec and The Institute of Chartered Accountants of Québec, with contact information for C.D. Mellor, C.A., Directeur Administratif.

Cavalcade SPORTIVE

par Gérard Gosselin



Les sports amateurs, l'éducation physique et les loisirs prendront la vedette cette semaine dans la province. Dès mercredi, à l'Université de Montréal, s'ouvrira une école de formation pour instructeurs, sous les auspices de l'Association canadienne de hockey amateur. Cette semaine, également, les 65 candidats qui suivent les cours en éducation physique de Yvan Coutu, au centre Notre-Dame, finiront leur stage. Enfin, en fin de semaine, à Rivière-du-Loup, débute "l'Université populaire des loisirs", cours d'été, en vue de la formation de directeurs et d'administrateurs de centre de loisirs.

Le stage de perfectionnement pour instructeurs et dirigeants de hockey prendra fin le 31 août. Il s'agit de cours théoriques et pratiques. Tous les exercices seront tenus au centre sportif Marquette, angle Bellechasse et Marquette. Les conférences, films, expositions et panels seront présentés au centre social de l'Université, 2332 Maplewood. Il convient de souligner ici l'opportunité de ce stage, auquel le prestige du Comité des sports de l'Université donne du poids et de l'autorité.

Même si le hockey est considéré comme notre sport national et si notre jeunesse possède des talents naturels pour jouer du hockey, il ne s'ensuit pas que nous soyons des leaders-nés. Une rapide incursion dans d'autres domaines que celui du sport, semble le prouver d'emblée. Il arrive souvent qu'on procède d'une façon assez simpliste au choix d'un instructeur. Un joueur qui fut excellent comme tel ne devient pas nécessairement un as comme coach. Être dirigeant d'un club de hockey, c'est un peu, à l'image de la vie, être à l'avant-garde.

Un instructeur, c'est un chef. En plus des connaissances pratiques du sport qu'il dirige, l'instructeur doit, aujourd'hui, avoir du doigté, de la psychologie, de la méthode, une autorité qui commande le respect sans blesser l'amour-propre. Ces cours étudieront donc les problèmes élémentaires du sport concerné : le patinage, le conditionnement, la mise en train, les différentes techniques du jeu.

Pour être complet, le stage fournira des données indispensables sur l'organisation et l'administration, l'hygiène, les premiers soins, la nutrition, la discipline et l'éthique sportive, la publicité et l'information. La qualité et la compétence des professeurs et des conférenciers sont des garanties de succès de ce stage.

Pendant ce temps, 65 candidats termineront leur cours d'été chez Yvan Coutu, au centre Notre-Dame. La plupart se destinent à l'enseignement de l'éducation physique dans nos maisons d'enseignement. Ces cours ont obtenu tellement de succès qu'il est question de les continuer, à l'année longue, à partir de l'automne. Partout, dans la province, la demande est tellement forte pour des professeurs compétents que nombre de jeunes sont attirés par cet enseignement spécialisé.

Yvan Coutu, on le sait, a formé des centaines de jeunes à cette profession. Pionnier dans ce domaine, il y a plus de 30 ans, il est reconnu par de nombreuses maisons d'enseignement qui n'ont jamais eu qu'à se féliciter de lui avoir confié cette partie de la formation de la jeunesse. Même si les collègues de Notre-Dame ont actuellement la primeur de ses services et de son expérience, le grand public peut aussi en profiter en se prévalant des opportunités offertes par le centre Notre-Dame.

La clinique de Rivière-du-Loup est une première initiative de l'Association canadienne des centres de loisirs. Elle est rendue possible par un octroi du ministère fédéral de la santé. Sous l'impulsion du directeur du Foyer-Patro, l'abbé Ronald Landry, le comité en charge de ce stage d'une semaine, a élaboré un programme impressionnant en vue d'aider les futurs directeurs de centre.

Cette clinique s'adresse spécialement à ces derniers. Les centres de loisirs ne peuvent vivre que de souscriptions — publiques ou privées. Les autorités provinciales s'en désintéressent ou se trouvent débordées. Le public, — toujours le même, — perd de l'intérêt dans le mouvement s'il est toujours appelé à solder la note. Il faut donc que le directeur d'un centre de loisirs, — en plus des qualifications de base, — possède surtout deux qualités : le sens des affaires et de l'imagination.

Cette clinique abordera donc les problèmes d'administration des centres : les structures, le personnel, les finances, le matériel, les appareils, le secrétariat. Autant d'item qui exigent un sens assez marqué des affaires. Pour aider l'imagination des directeurs, la clinique parlera de la programmation, quotidienne, saisonnière, de la publicité, des relations extérieures, de leadership et du maniement des foules.

Le tout sera couronné par des cours pratiques et divers : sécurité, premiers soins, animateurs de soirées récréatives ou sportives, aquacades, tournois, festival, carnaval, expositions, fêtes champêtres ou foraines. En un mot, une mine inépuisable de bonnes directives pour ceux qui aspirent à devenir directeurs d'un centre de loisirs.

"Les jeunes canadiens sont durs et ont beaucoup d'endurance"

VICTORIA — Si l'on en croit un des maîtres-instructeurs du soccer britannique, le Canada pourrait, en moins de 10 ans, se construire une équipe championne aux Olympiques, à condition de s'assurer des instructeurs compétents.

Cet instructeur, s'est Treyor Churchill, un ex-joueur professionnel âgé de 38 ans qui a été reconnu maître-instructeur par l'Association anglaise de Football. Récemment, il dirigeait un stage d'entraînement d'une semaine à Victoria. Assistance et participation: près de 100 jeunes athlètes chaque jour, et autant d'adultes dans la soirée.

Ce stage à Victoria fut suivi d'un autre, celui-là de deux semaines, organisé à Vancouver par la British Columbia Soccer Association.

Churchill, qui est de son métier conseiller en éducation physique, s'est dit stupéfait de l'énergie et de la ténacité déployées par les jeunes Canadiens.

"Les jeunes Canadiens sont plus durs et doués de beaucoup plus d'endurance que les jeunes Anglais, a-t-il déclaré. Vous pouvez essayer de les épouiser: ils ne lâcheront pas". Selon lui, il s'agit là d'une "très grande qualité", car "les autres atouts, tels la technique et la stratégie, ne veulent rien dire si on n'a pas la force physique".

Amélioration rapide Churchill estime qu'un bon instructeur peut espérer apporter normalement une amélioration de 25 pour cent chez un groupe de joueurs, mais qu'au Canada il a constaté que certains pouvaient s'améliorer de 50 pour cent.

"Je n'ai jamais rencontré des gens possédant autant de volonté de vaincre, et je le dis très sincèrement. Je donnerais cher pour venir ici poursuivre

mes activités d'entraîneur. Le Canada, au point de vue soccer, a de très grandes possibilités". Churchill, un ancien gardien de buts pour Sheffield United et Leicester City, utilise un panneau au cours de ses séances d'entraînement.

"Ce panneau, explique-t-il, a les mêmes mesures qu'un but ordinaire — 24' x 8' — et nous l'utilisons pour les lancers et retours de lancers". Et pour lui, ce sont les situations pratiques plutôt que l'entraînement formel, qui comptent.

"Même dans la période d'entraînement, nous essayons de reproduire des situations réelles. Nous commençons avec un gardien de buts qui effectue des arrêts. Puis, nous ajoutons deux autres qui s'élancent vers lui, se font des échanges et lancent vers les buts. Nous ajoutons alors des arrières qui tentent de mettre les arrières en échec. Puis, viennent le centre-arrière et le centre-avant, et ainsi de suite jusqu'à ce que nous ayons sur le terrain deux équipes au complet."

Nouvelles en abrégé

NEW-YORK — Celui qu'on appelle le meilleur joueur de hockey en Europe, Ulf Sterner, de Suède, vient de consentir à se rapporter aux Rangers de New York. C'est ce qu'a annoncé le gérant général Muz Patrick, qui prédit un exode des joueurs européens aux Etats-Unis et au Canada.

Il n'y a pas encore eu de joueurs développés en Europe. Une couple d'entre eux sont nés en Europe, mais ils ont été développés en Amérique: Stan Mikita, né en Tchécoslovaquie et Johnny Gottslik, né en Russie.

WINNIPEG. — Des amendes ont été imposées par le commissaire Sydney Halter à trois joueurs du football canadien. Bill Miller, des Stampers de Calgary a été condamné à une amende de \$50, pour sa conduite au cours d'une partie contre Winnipeg, le 6 août. A la suite d'une partie à Hamilton entre les Alouettes et les Tiger Cats, Angelo Mosca et Bobby Oliver, ont été condamnés à une amende de \$100 chacun.

MIAMI BEACH. — L'Etat du Massachusetts s'est rallié à la World Boxing Association après une dispute qui a duré cinq ans. Herman Greenberg, président de la Commission de boxe du Mass a fait la demande qui a été acceptée sur-le-champ.

Le Massachusetts s'était retiré de l'Association internationale en 1958 parce que cette dernière avait refusé de reconnaître pour le titre des champions un combat entre Virgil Atkins et Tony DeMarco.

AKRON, Ohio — Arnold Palmer rencontre aujourd'hui Jack Cupit et Phil Rodgers pour le quatrième poste vacant en vue de la Série mondiale de golf du mois prochain.

Palmer, qui est le leader pour l'argent gagné cette année, n'a toutefois pas gagné les tournois importants qui le désigneraient automatiquement à la Série mondiale.

Les trois autres postes attribués appartiennent à Julius Boros, Bruce Charles et Jack Nicklaus.

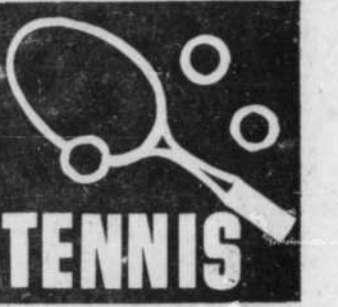
Nicklaus a gagné la Série mondiale, l'an dernier et \$50,000.

Les éliminatoires se poursuivent pour le championnat de nos parcs

C'est avec acharnement que les jeunes continuent de s'éliminer dans la course aux championnats des parcs de la ville de Montréal, disputés aux parcs Somerled, Jarry, Lafontaine, de La Vendrye et Maisonneuve. C'est à qui parviendrait aux semi-finales en vue de participer au grand tournoi du parc Lafontaine qui débute mercredi. Maurice Gélinas, moniteur du parc Jarry, rapporte que les jeunes manifestent de plus en plus d'intérêt et nous font parvenir les résultats que voici:

Garçons de 16 ans: Jean Lapierre bat Daniel Morin: 6-3, 6-3; Jean-Marie Dupré bat Daniel Verdon: 6-0, 6-1; Michel Bouchard bat Serge Thibodeau: 6-3, 6-4; Michel Lafleur bat Denis Lalonde: 6-1, 6-2; Alain Lalonde bat Gilles Meloche: 6-3, 6-3; Daniel Morin bat Denis Lalonde: 8-6, 9-7; Jacques Beauchamp bat J. Dupré: 6-1, 6-3; Denis Lalonde bat Michel Bouchard: 6-3, 6-4; Jean Morin bat Gilles Meloche: 6-1, 6-3; Michel Bouchard bat Jean Lapierre: 6-4, 6-3; Serge Thibodeau bat Daniel Verdon: 6-2, 6-3; Michel Lafleur bat Serge Thibodeau: 6-3, 6-4; Serge Thibodeau bat Daniel Morin: 6-2, 6-4; Jacques Beauchamp bat Jean Lapierre: 6-1, 6-2; Daniel Morin bat Daniel Verdon: 6-3, 6-1; Jean Lapierre bat Daniel Verdon: 6-2, 6-3; Jacques Beauchamp bat Serge Thibodeau: 6-1, 6-3; Daniel Morin bat Michel Bouchard: 6-4, 6-3;

Serge Thibodeau bat Denis Lalonde: 6-2, 6-3; Jacques Beauchamp bat Michel Bouchard: 6-3, 6-4; Serge Thibodeau bat Jean Lapierre: 6-4, 6-4; Michel Bouchard bat Daniel Verdon: 6-2, 6-4.



Championnats juniors (Tournou ouvert aux Canadiens seulement)

Garçons-12 ans — Finale — Scott Dunlop, Ottawa, déf. John Davis, Montréal, 8-6, 6-0.

Garçons 14 ans, simples, semi-finale: George Jacoby, Regina, déf. Les Chapman, London, Ont., 6-4, 6-0.

Filles 14 ans, simples, finale: Linda Hills, Toronto, déf. Carol Shannon, Southampton, Ont., 6-3, 6-3.

Jeunes filles 16 ans, simples, finale: Marie Sidone, Vancouver, déf. Andree Martin, Montréal, 6-4, 6-2.

Jeunes filles 18 ans, simples, finale: Faye Urban, Windsor, déf. Vickie Berner, Vancouver, 10-8, 10-8.

Garçons 16 ans, simples, finale: Barry Shakespeare, Halifax, déf. Pierre Lamarche, de Montréal, 6-2, 6-0.

OMNIUM CANADIEN JUNIOR

Garçons 18 ans, simples, 2me ronde: Grant Fletcher, Toronto, déf. Michel Delisle, Theford Mines, Qué., 6-3, 6-4; Tom Murphy, Kensington, déf. Pierre Robillard, Montréal, 6-0, 7-5; Lennie Schloss, Baltimore, déf. George Anderson, Montréal, 6-0, 6-0; Paul Brunet, Montréal, déf. Dave Hurst, Toronto, 6-1, 6-1; Tom Gavin, Montréal, déf. Chris Burr, London, Ont., 3-6, 6-2, 6-3; Michel Labelle, Montréal, déf. Andrew Scott, Philadelphie, 7-9, 6-4, 8-6; Chuck Brainard, Hamirack, déf. Michel Leblanc, Montréal, 6-3, 6-0; Jun Kuki, Tokyo, déf. Jim Barber, Toronto, 6-3, 6-3.

Notre choix au Richelieu

- 1 Jimmie Lee Guy, Cheland Key, Song Hi Le
- 2 Coeur de Lion, Hugo Boy, Wil Mac
- 3 Lincoln Van, Joanna H, Gypsy Rose Chief
- 4 Pro Mac, Darn Revue, Todd Riddell
- 5 Mountain Logan, Shooting Song, Sir Hal
- 6 Candy Mountain, Rome Hanover, Adios Alex
- 7 Miffin Hanover, Blim Bom Bay, Paceaway
- 8 Inbrusion, Bye Bye Ezra, Soya Hanover
- 9 Adios Mont, Stars Brotler, Tophecl
- 10 Cap Direct, Peter Up, Goose All

AU RICHELIEU Début de Coeur de Lion, ce soir

Coeur de Lion, un jeune amateur de deux ans, issu de Gene Abbe, livra ce soir la première course de sa carrière, au parc Richelieu.

Ce poulain est le même dont la chute, le 11 juillet dernier, à Toronto, causa de graves blessures à Roger White.

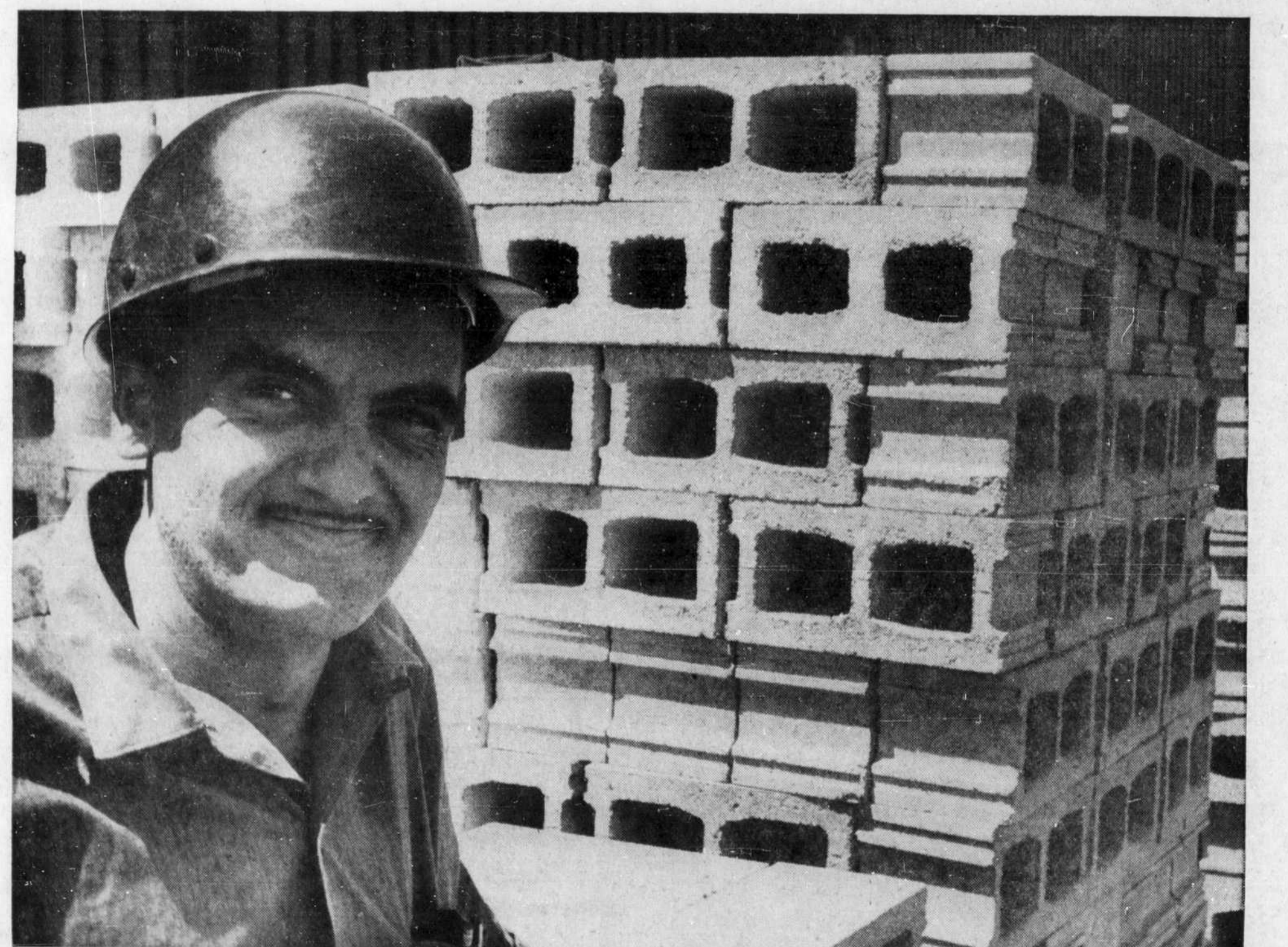
"La chute de Coeur de Lion se produisit alors qu'il pratiquait à suivre la barrière de départ, a déclaré White, qui est revenu au sulky ces jours derniers, après un repos forcé d'un mois. Le poulain fut ébranlé mais, la semaine dernière, il s'est qualifié aisément en 2:09, au Bout-de-l'Île".

White a fait l'achat de Coeur de Lion en octobre dernier dans le Michigan, au prix de \$5,203. Il l'a ensuite revendu à Henri Beaubien, de Richmond.

NOTES... Ce soir, Coeur de Lion, à son baptême de feu,

partira de la première position contre Hugo Boy, Nettie Herbert, Adios Todd, Wil Mac, Edgewood Eva, Remus Abe et Success Intruder... Il a été coté à 3 contre 1 par le handicapeur William Slack... White obtient beaucoup de succès dans le sulky de Timely Knight, un autre de ses amateurs de deux ans, qui a remporté six victoires en huit départs dans le cadre du Circuit Juvénile... Durant sa convalescence, White a fait conduire Timely Knight par Ken Galbraith et Benoit Côté, mais il sera lui-même aux "guides" dans les épreuves futures du Circuit...

Serge Deyglun, chroniqueur de chasse et de pêche, sera la conférence: invité du club St-Laurent Kiwanis, mercredi, le 21 août, en la salle de bal, Hôtel Ritz-Carlton.



M. Jacques Galarneau, de Montréal, qui l'on voit sur notre photo, est contremaître-briqueleur chez les entrepreneurs en construction Bycan Limited. Depuis 1957, sa bière, c'est la Molson Export.

MOLSON...brasseurs préférés de M. Jacques Galarneau depuis 1957

M. Jacques Galarneau aime la Molson Export. "Dès que je l'ai goûtée, je me suis dit: voilà ma bière. Et depuis, je n'ai pas changé d'avis. Une vraie bonne bière! Et puis, c'est un produit Molson!" "...c'est un produit Molson". Bien des gens donnent cette raison quand on leur demande pourquoi ils préfèrent telle ou telle de nos bières. Et cela se comprend!

Depuis 1786, toutes les bières Molson sont brassées avec un soin patient et un art consommé. Une maturation lente en salles obscures achève de les mener à leur point de perfection. Rien n'est épargné pour donner pleine satisfaction à l'amateur de Molson. Voilà pourquoi tant de gens, quel que soit leur type de bière préféré, restent toujours fidèles aux produits Molson.

MOLSON...brasseurs préférés du Québec depuis 1786

...brasseurs de la bière EXPORT, de la bière douce LAURENTIDE, de la bière lager CANADIAN, et du PORTER MOLSON LA BRASSERIE MOLSON DU QUÉBEC LIMITÉE

Inscrits au Richelieu

- PREMIERE COURSE — TROT CONDITIONS — \$800
- 1 Jimmy Lee Guy, K. Chénel 3-1
 - 2 Cheland Key, R. Grimalson 7-2
 - 3 Song Hi Le, G. Bouvette 4-1
 - 4 L. de S. D., C. Bélanger 6-1
 - 5 Cole Jamie, M. Gingras 6-1
 - 6 Billy C. Guy, R. Olyena 8-1
 - 7 Leo's Song, P. Sauvé 8-1
 - 8 Gay Wanda, R. Béard 10-1
- Aussi éligible: J. Gordon
- DEUXIEME COURSE — AMBLE CONDITIONS — \$800
- 1 Coeur de Lion, R. White 3-1
 - 2 Hugo Boy, P. Robillard 7-2
 - 3 Wil Mac, C. Watters 4-1
 - 4 Nettie Herbert, Oke Luce 6-1
 - 5 Adios Todd, R. Savignac 8-1
 - 6 Edgewood Eva, J. Kopas 8-1
 - 7 Success Intruder, R. Bygon 8-1
 - 8 Remus Abe, R. Rivard 10-1
- Aussi éligible: J. Gordon
- TROISIEME COURSE — AMBLE A RECLAMER CONDITIONS — \$1,000
- 1 Lincoln Van, C. Bélanger, \$2,500 3-1
 - 2 Joanna H, Hervé Pilon, \$2,500 7-2
 - 3 Gypsy Rose Chief, G.H. Lachance, \$2,500 9-2
 - 4 Red Flare, P. Dussault, \$2,500 6-1
 - 5 Dream Haven, P. Thibodeau, \$2,500 7-1
 - 6 Hal Volé, M. Gingras, \$2,400 8-1
- QUATRIEME COURSE — TROT CONDITIONS — \$800
- 1 Pro Mac, R. Snyder 2-1
 - 2 Darn Revue, Larente 4-1
 - 3 Todd Riddell, M. Doucette 4-1
 - 4 Joehovolo, R. Bouthillier 6-1
 - 5 Flashy Preight, B. Côté 6-1
 - 6 Live Fast, M. Gingras 8-1
 - 7 Paper's Choice, Pas chéol 8-1
 - 8 Brian Chios, W. Habkirz 10-1
- CINQUIEME COURSE — AMBLE CONDITIONS — \$1,000
- 1 Mountain Logan, C. St-Jacques 3-2
 - 2 Shooting Song, C. Watters 3-1
 - 3 Sir Hal, C. Killam 9-2
 - 4 Dinkie Dean, A. Grise 6-1
 - 5 Success Boy, Pas chéol 6-1
- 6 Peter Humes, P. Robillard 8-1
- 7 Key Song, R. White 3-1
- 8 Mighty Rich, E. Smith 10-1
- Aussi éligible: P. Sauvé
- SIXIEME COURSE — AMBLE CONDITIONS — \$1,000
- 1 Candy Mountain, Her. Pilon 3-1
 - 2 Rome Hanover, R. Bardier 7-2
 - 3 Adios Alex, C. St-Jacques 9-2
 - 4 Bullita, C. Moreau 6-1
 - 5 Roy McGregor, W. Habkirz 7-1
 - 6 Lana Star, R. Gemmill 8-1
 - 7 Jamie Herbert, Y. Gosselin 10-1
- SEPTIEME COURSE — AMBLE CONDITIONS — \$1,000
- 8 Miffin Hanover, C. St-Jacques 3-1
 - 9 Blim Bom Bay, P. Cwell 7-2
 - 10 Paceaway, B. Côté 4-1
 - 11 Edgewood Eva, R. Sauvé 6-1
 - 12 Success Intruder, G.H. Lachance 8-1
 - 13 Willie Parr, G.H. Lachance 8-1
 - 14 Lucky June, R. Rivard 8-1
 - 15 Count Pick, N. Bardier 8-1
 - 16 Sty Rainbow, J.-J. Moreau 10-1
- Aussi éligible: J. Weiner
- HUITIEME COURSE — TROT CONDITIONS — \$1,200
- 1 Inbrusion, J. Giguère 3-1
 - 2 Bye Bye Ezra, K. Chénel 7-2
 - 3 Soya Hanover, P. Balaz 4-1
 - 4 Wishful, B. Côté 3-1
 - 5 Chappie's Boy, J. Gordon 7-1
 - 6 Gentleman, A. Winger 8-1
 - 7 Gay Connie, M. Doucette 10-1
- NEUVIEME COURSE — AMBLE CONDITIONS — \$1,200
- 1 Adios Mont, C. St-Jacques 2-1
 - 2 Star's Winger, A. Winger 4-1
 - 3 Tophecl, J. Gordon 4-1
 - 4 Rennie Morris, Her. Pilon 6-1
 - 5 Tom Tike, R. Caldwell 8-1
 - 6 Bankroll, M. Caldwell 8-1
 - 7 Cold Boy, M. Héroux 8-1
 - 8 Wessie Pete, W. Bourquin 10-1
- DIXIEME COURSE — AMBLE A RECLAMER CONDITIONS — \$800
- 1 Peter Up, C. Moreau, \$1,300 3-1
 - 2 Sandy Turcotte, \$1,500 4-1
 - 3 Goose All, Albert Hanna, \$1,200 4-1
 - 4 Sandy Rumbayagh, P. Robillard, \$1,000 6-1
 - 5 Royal Brook, M. Caldwell, \$1,200 8-1
 - 6 Beebe Scott, J. Gordon, \$1,000 8-1
 - 7 Sir Prince, J. Gordon, \$1,000 8-1
 - 8 Grandmason, \$1,300 8-1
 - 9 Jerry Patchen, G.H. Lachance, \$1,000 10-1
- Aussi éligible: Princess Stars, C. Bélanger, \$1,300

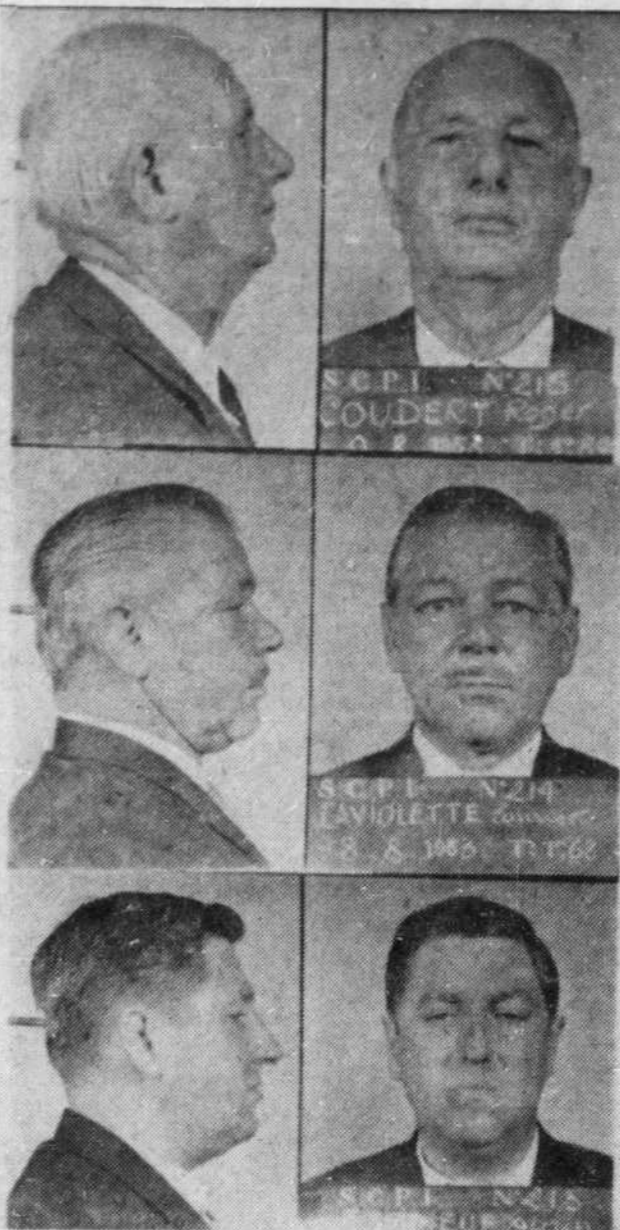
Séparatisme et badigeonnage

Cinq jeunes gens se sont reconnus coupables hier à l'accusation d'avoir peint des slogans séparatistes sur une trentaine d'édifices et de panneaux publicitaires de Westmount.

Les cinq prévenus, qui étaient accusés de méfait public, connaîtront leur sentence mercredi. Ce sont Jean-Pierre Thériault, âgé de 20 ans, Gilles Boisvert, même âge, Réjean Jobin, Jean Lemieux et André Loyer, tous trois âgés

de 19 ans. Un sixième prévenu, Michel Massicotte, âgé de 21 ans, a protesté de son innocence. Il subira son procès mercredi. Massicotte est le même individu qui, appréhendé pour fins d'interrogatoire par la Sûreté

municipale il y a deux mois, a prétendu avoir été battu par un officier enquêteur au quartier général de la police. On saura le 17 septembre prochain la décision du juge Edouard Archambault sur cette accusation.



Les prévenus dans l'affaire des narcotiques à Paris sont, de haut en bas, le François Roger Couderc et les Canadiens Roger-Laurier Laviolette et Alain Phaneuf. (Photo Keystone)

Faits divers

Vol d'armes

Dans un magasin d'armes et de munitions situé dans le nord de Montréal, on a volé hier 115 fusils, 50 revolvers et des boîtes de munitions ainsi que plusieurs appareils radiophoniques portatifs.

La police a indiqué que le vol a été perpétré avec une rapidité et un silence étonnants. Les voleurs sont entrés par effraction dans un restaurant adjacent, puis ils ont réussi à pénétrer dans le magasin de munitions en perçant un trou dans le mur.

Repris

SHARBOT LAKE, Ont. — Deux agents de la Sûreté provinciale de l'Ontario ont capturé un homme armé qui s'était évadé du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, près de Montréal.

Armé d'un pistolet de calibre .22 et d'une machette de 13 pouces de longueur, Robert Ménard qui est âgé de 21 ans, s'est rendu sans la moindre résistance après avoir été poursuivi sur une distance de 10 milles à une vitesse qui atteignait 100 milles à l'heure à certains moments. La police précise qu'il a volé une automobile à Montréal après s'être enfui de l'institution pénitentiaire.

Il faisait route en direction ouest lorsqu'il a été appréhendé près de Sharbot Lake, quelque 40 milles au nord de Kingston.

Hold up

Trois bandits se sont échappés lundi avec un montant indéterminé d'argent volé hier à une succursale de la Banque Canadienne Nationale, dans Saint-Laurent.

Noyades

STE-AGATHE. — Quatre personnes se sont noyées dimanche dans un lac près de Ste-Agathe située à 65 milles au nord de Montréal. Les victimes sont : Sylvain St-Hilaire, âgé de deux ans; Michèle St-Hilaire, âgée de 25 ans, et Ferdinand Boisvert, âgé de 19 ans, tous de Ville St-Michel, dans

la banlieue de Montréal et Gilles Labelle, âgé de 22 ans, d'Otterburn Park, au sud de Montréal.

Selon la police provinciale, les quatre avaient pris place dans une embarcation lorsque l'un d'eux s'est levé et l'embarcation a chaviré.

Accidents

MARTINE CARRIER, âgée de 8 ans, a été tuée dimanche par une automobile alors qu'elle franchissait la rue près de son domicile dans Ste-Rose à 15 milles au nord de Montréal.

MME PAUL-EMILE JACQUES, âgée de 60 ans de Québec a succombé hier aux blessures subies dans une collision frontale entre deux autos près de Montmagny. Onze autres personnes ont été blessées dans cet accident.

SEGE DUBE, âgé de 8 ans, a été tué lundi par une auto près de la demeure de ses parents dans St-Cyprien, comté de Temiscouata.

Verdict

RIVIERE-DU-LOUP. — Un verdict de mort accidentelle a été déposé par un jury du coroner, hier à Rivière-du-Loup par suite de la mort de cinq religieuses et d'une infirmière dans une tragédie routière survenue samedi après-midi près de cette ville du Bas-du-fleuve.

Des témoins ont raconté que l'auto des victimes avait subitement dérapé droit sur un autobus venant en sens inverse sur une chaussée rendue glissante par une forte pluie. La voiture était pilotée par l'infirmière Chantal Boucher, âgée de 28 ans, des Trois-Rivières. Les autres victimes sont les RR. SS. St-Lodger-de-Marie, âgée de 43 ans, Estelle de Jésus, 42 ans, Marie-Jeanne Louise, 29 ans, Ida de Jésus, 32 ans et Marie-Anne-de-Jésus, 57 ans, toutes de la congrégation des Filles de Jésus.

Retard

Le convoi Océan Limité des Chemins de fer nationaux du Canada, venant de Halifax a été retardé de trois heures hier par suite d'une collision avec une automobile près de Drummondville, un accident dans lequel il n'y a pas eu de blessés.

Vivants

HAZLETON, Penn. — Trois mineurs prisonniers depuis mardi dernier au fond d'une mine de 400 pieds, étaient encore vivants hier soir. Le Standard Speaker de Hazleton précise que les secouristes sont entrés en contact avec les hommes.

Le Conseil d'administration de la Chambre de commerce des jeunes du district de Montréal vient d'élire Louis-Raymond Daoust au poste de premier vice-président de cet organisme. En cette qualité, M. Daoust sera responsable du secrétariat et de la régie interne de la jeune chambre. Il est également organisateur général de la campagne annuelle de renouvellement et de recrutement qui débutera ces jours-ci.

Le banditisme du weekend dans les Cantons de l'Est

Les bandits ont été particulièrement actifs en fin de semaine dans les Cantons de l'Est. Ils ont été signalés dans les environs de Sherbrooke et de Drummondville notamment.

Les quatre membres d'une famille de Deauville, en banlieue de Sherbrooke, ont été ligotés puis enfermés pendant deux heures, durant la nuit de samedi à dimanche, par trois encolleurs. Ceux-ci ont fait irruption vers 12h30 dans la demeure de M. Gérard Roy, épicier de Deauville.

Sous la menace de revolvers, M. Roy a indiqué aux bandits l'endroit où il avait déposé les recettes de la journée.

Les malfaiteurs ont ensuite vidé un vestiaire dans lequel ils ont enfilé les époux Roy ainsi que leurs deux enfants, Mario, 8 ans et Sylvain, 2 ans. Les bandits ont promis aux Roy avant de partir d'envoyer quelqu'un pour les libérer. La porte du vestiaire avait été barricadée avec un chiffon. M. Roy a réussi à se débarrasser de ses liens et il a défoncé un mur pour sortir du vestiaire. Après avoir libéré sa femme et ses enfants, il a appelé la Sûreté provinciale.

Par ailleurs, deux bandits la figure recouverte d'un mouchoir ont fait irruption en fin de semaine à la Caisse populaire de St-Elle d'Orford. Les apaches ont vidé le tiroir-caisse d'une somme d'environ \$1,000 en espèces. Enfin, deux hommes armés ont ligoté et baillonné le gé-

La culture indienne

Un professeur d'anthropologie à la retraite a affirmé qu'il sera bientôt trop tard pour préserver la culture indienne en Amérique du Nord. M. William Newell Quiest, Iroquois, dirige présentement une campagne en vue de construire un musée historique de \$100,000 dans la réserve indienne de Caughnawaga. Ce musée serait prêt pour l'Exposition universelle de 1967.

Obligations émises par Sherbrooke

SHERBROOKE — La cité de Sherbrooke lancera sur le



marché canadien, le 3 septembre, \$1,079,000 d'obligations. Le président du comité des finances au conseil municipal, M. Marcel Savard, a expliqué que cette émission d'obligations servira à assurer les frais de divers travaux permanents de voirie, d'aqueduc et d'électricité.

Carence des Canadiens

Les plus importants statisticiens de l'Inde a affirmé à Montréal que le Canada perd du terrain relativement à l'application des données statistiques à la science et aux affaires, parce que les jeunes mathématiciens canadiens doivent étudier aux Etats-Unis, où ils demeurent généralement. Le Dr Ganapati Patil, a affirmé que le Bureau fédéral de la statistique avait obtenu des résultats enviables en ce qui concerne les statistiques gouvernementales. "Le Canada subit toutefois une carence dans l'application des données statistiques aux scien-

18e baisse du sucre

Trois importantes raffineries de sucre de Montréal ont de nouveau abaissé de 40 cts le sac de 100 livres de sucre raffiné. Le nouveau prix, à \$11.85, est égal à celui qui était en vigueur le 29 mars. Le 1er janvier, les 100 livres de sucre se vendaient \$9.10. Il y a eu 56 changements de prix du sucre depuis le début de l'année, 38 augmentations et 18 diminutions. Le 23 mai, le prix du sucre était le plus élevé depuis 1920, \$17.65 le sac de 100 livres.

La tuberculose, menace constante

Il est aujourd'hui essentiel que l'on accepte, à tous les paliers de la société, la présence active de l'Association de la Croix de Lorraine, cette société d'entraide qui continue d'apporter aux tuberculeux guéris ses services de réadaptation. Dans une province aussi peuplée que la nôtre, il existe de ces malheureux tuberculeux aux prises avec un problème de réadaptation en nombre beaucoup plus élevé que la population a tendance à le croire. Citons la déclaration du docteur Roland Desmeules, conseiller médical pour les services antituberculeux du Québec, faite lors de sa conférence présentée à l'occasion de la 12e journée sociale de l'association à Mont-Joli en juin dernier. "Pour bien souligner l'ampleur du travail antituberculeux qui nous reste à faire, sachez que 3,111 cas de tuberculose ont été dépistés dans notre province en 1962, 2,609 cas nouveaux et 502 cas de réactivation d'une ancienne tuberculose. Et presque tous ces malades étaient contagieux, en puissance d'infecter leur entourage. Je n'ai crainte d'affirmer que ces 3,111 cas de tuberculose dépistés en 1962 ne représentent qu'une partie des malades tuberculeux connus ou inconnus de notre province".

1,500 hommes travaillent sur les chantiers de l'autoroute

GRANBY — A la suite d'une inspection des chantiers de l'autoroute des Cantons de l'Est, le président de l'Office des autoroutes, M. Guy Poliquin, a affirmé que les travaux se poursuivent de façon très satisfaisante. On sait que les travaux ont été inaugurés le 17 juin à Omerville, près de Sherbrooke et le 20 juin à ville de Brossard, près du pont Champlain.

Douze chantiers de construction s'échelonnent actuellement sur le parcours de 72 milles, et environ 1,500 hommes sont au travail. A l'automne, 52 autres chantiers surgiront au moment

où l'on entreprendra la construction de 49 viaducs et de 3 ponts.

Le coût approximatif de l'autoroute, comprenant ponts, viaducs et frais d'expropriation sera de \$60,000,000.

Il y aura cinq postes de péage et il en coûtera \$1.50 pour franchir tout le parcours. Il y aura en tout 16 entrées et sorties le long de l'autoroute qui comprendra quatre voies dans une emprise de 300 pieds, avec bande centrale et talus en gazon.

Les trois ponts envisagés seront construits, le premier sur la Yamaska près de Saint-Césaire; le second sur le Richelieu, près de Chambly et le troisième sur la Yamaska, près de Saint-Alphonse de Granby.

Malchance

HALIFAX — Les services de recherches et de secours de l'ARC à Halifax ont rapporté hier qu'un hélicoptère qui avait été porté disparu il y a une semaine dans les forêts du Québec et qui avait été trouvé samedi, est de nouveau disparu après qu'on lui eut apporté du carburant dimanche matin.

L'hélicoptère, à bord duquel se trouvaient deux hommes, s'était posé dans la brousse épaisse à environ 36 milles hors de sa route, après avoir manqué de carburant mardi.

Après s'être pourvu tôt dimanche, il avait pris la direction du lac Dusterlo, Qué., où se trouve une installation pour en quêtes hydrographiques, mais il n'y était pas arrivé en fin de soirée.

AVIS DE DECES

POIRIER — A Montréal, le 18 août 1963 à l'âge de 77ans, est décédée, Mme Veuve Edgar Poirier, née Alma Bélanger, demeurant au 5359 Brebeuf.

Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira du salon Jos Lussier & Fils, no 4733 rue Papineau, à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas de Koska, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de Ville St-Laurent, lieu de sépulture. Parent et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Petites annonces du "Devoir"

A VENDRE

Moteur à gasoil 1/2 force, pour aie ronde ou pompe à eau, neuf. Moteur hors bord "Evinrude" 10 forces, 1952, avec carrosse pour moteur; offre raisonnable acceptée. 259-4347. JNO

CHALET À VENDRE

Lac Rouge, St-Alphonse. Magnifique chalet à vendre, terrain de 83 milles pieds carrés, 400 pieds, bord du lac, plage privée. Beaudry, RE, 8-8716 ou 277-4192. 25-8-63

COTTAGE À VENDRE

Ahuntsville, St-Joseph Bordeaux, face boulevard Acadie 10 pièces, cuisine moderne, solarium, paysage, 60 x 200. Libre, propriétaire: 12,210 Pasteur, subalpine, jour: Vt. 2-8760; soir: 23-8-63 4-0580.

DACTYLO

Jeune fille demandée pour travail de dactylo. Qualités requises: 12e année ou 11e année et 2 ans d'expérience; connaissance de l'anglais; âge maximum 30 ans. Téléphoner à: Mlle Huot, RE. 3-5594. 25-8-63

ESPAGNOL

Cours d'été donnés en collaboration avec le Consulat de Panama, aucun frais d'inscription. Payé \$1.00 chaque soirée. Bourne tirée au sort pour Panama. 1 seul soir pour inscription, le 22 à 8 h. 3613 St-Denis. 21-8-63

HYPOTHÈQUES

Nous pouvons obtenir l'argent pour la première et deuxième hypothèques, balances de vente, bas prix, service rapide, Montréal et les environs, 9 a.m. à 9 p.m. — Faust Realities, courtiers, RE. 1-1161. J.N.O.

INSTITUTRICE DEMANDÉE

Commission scolaire de Montréal-Est demande une institutrice pour la classe maternelle. — S'adresser à: 845-1455 ou 445-4529. J.N.O.

MAISON À VENDRE

DUPLEX neuf, détaché, 2-5 apps, entrées séparées, sous-sol fini, garage, chauffage central, près école, centre commercial, autobus. Haut loyer pour 3 ans. — 845-52 des Angevins, tél. 721-3270. JNO

MAISON À VENDRE

Luxeux triplex détaché, un 7 pièces, deux 4. Monsieur Bergeron, 5969 - 38e avenue Rosemont, CL. 4-6038 - CL. 5-7778. 3-9-63

Boucherville, 6 pièces, cave finie, garage, \$10,800. Intérêt 3 1/2 pas d'argent. DL. 5-1885. 21-8-63

OFFRE D'EMPLOI

Une secrétaire bilingue pour une compagnie canadienne française située dans l'ouest. Doit posséder une bonne expérience de la dactylo et steno, excellente condition d'emploi. 866-4703. 21-8-63

PROFESSEURS DEMANDÉS

Commission scolaire de Montréal-Est. Avons besoin: 1 bibliothécaire et 1 conseiller en orientation pour le cours secondaire de la dactylo et steno, excellente condition d'emploi. 645-4529. J.N.O.

PROFESSEURS DEMANDÉS

Comptabilité, Mathématiques 10e, 11e et 12e. Jour: LA. 2-4411. 26-8-63

PROPRIÉTÉ À VENDRE

Maison de style canadien. Magnifique propriété de huit pièces, à St-Hilaire. Foyer naturel en pierre, garage chauffé pour 2 autos, 2 salles de bain, 32 arbres. Centre commercial, club nautique, golf et curling. Comptant: \$4,000. — Tél. 112-357-3907. J.N.O.

REPENTIGNY

Bungalow de 5 pièces à vendre, paysage, construction de 2 ans. Frais vendus. — 661 Maurice. JNO 581-4334.

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 1-2421. J.N.O.

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à deux boutons en un joli complet à deux boutons, dans le dernier style. — SPECIALITE — Habits et costumes réajustés DROLET TAILLEUR 351 est, rue GUIZOT. — DU. 8-2522 J.N.O.

garçonnetts, garçons, adolescents, jeunes gens...

fillettes, adolescentes, jeunes filles sans exception

le nouveau dupuis est prêt pour le RETOUR aux ÉTUDES

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. 30 A.M. À 5 H. 30 P.M.

Vente à grand succès répétée PORTE-LIVRES

grand format 17"

CUIR PRESSE - BRUN MEDIUM

ord. 7.95

vedette DUPUIS

4.99

1500 MODELES
ADDITIONNELS A BAS
PRIX POPULAIRES

Robuste fabrication de cuir pressé les coins renforcés de cuir pressé et angles de métal. Serrure Cheeny à 3 crans fermant à clef. Fond intérieur avec rabat pour renforcer — plus deux parois formant trois divisions distinctes. Extension de base 7 1/2 pouces. Gousset en cuir flexible chromé.

VI. 2-6171

EN PLUS : les initiales imprimées GRATUITEMENT sur présentation de la facture d'achat.



POIGNÉE SOLIDE

SERRURE ROBUSTE

COINS DOUBLES

COINS DE MÉTAL

CONCOURS

"Retour aux études"

\$1,500

EN BOURSES

EN TRANCHE DE \$100.00 EN ARGENT

Attribution aux jours suivants:

samedi 24 août
samedi 31 août
jeudi 22 août
jeudi 29 août
mardi 20 août
mardi 27 août

mercredi 4 septembre et la dernière attribution, samedi le 7 septembre.

Déposez vos factures DUPUIS ou facsimilés raisonnables avec vos nom et adresse dans les BOITES VERTES situées aux entrées et à divers endroits du magasin, et portant la mention: CONCOURS RETOUR AUX ÉTUDES.